

AFRIQUE

ANGOLA : Trois mouvements pour une indépendance

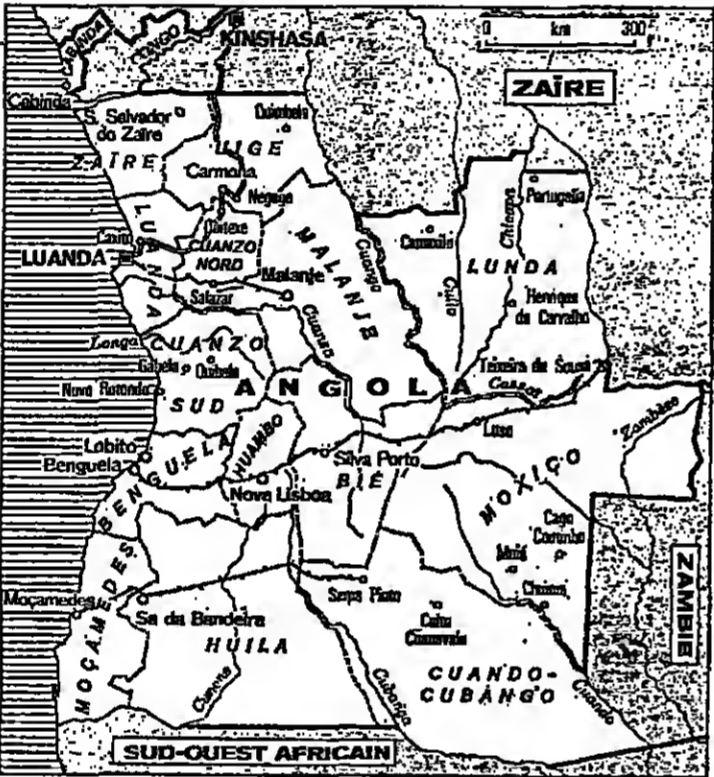
(Suite de la première page.) En revanche, plus profondément, l'obscurantisme de la majorité des colons, volontairement maintenu et habilement utilisé, nourrissait une peur panique face à l'inconnu du « pouvoir des nègres ».

Les « vices tribaux »

Le vide administratif, économique, policier, a suivi l'effondrement de l'autorité coloniale. La population noire, désespérée, inquiète de son avenir, affolée par les rumeurs les plus absurdes, s'est, dans un premier temps, instinctivement repliée sur ses traditions.

tribulation coupée, et les villes lancées des appels pressants pour être approvisionnées. Les réfugiés viennent se placer sous la protection du M.P.L.A. pour fuir les exactions du F.N.L.A. et de l'UNITA, exactions souvent déformées et amplifiées à travers l'imminence de la brousse.

population blanche, M. Jonas Savimbi s'est tourné vers son ethnie d'origine, les Umbundu, presque majoritaire en Angola, et a réagi à donner à son personnage l'envergure d'un chef charismatique.



L'engagement du Zaïre

Bien évidemment, ce plan avait reçu l'agrément des adversaires du M.P.L.A. Pour le Zaïre, l'élimination de ce mouvement est devenue, au fil des ans, une véritable obsession.

lage la réapparition de conflits locaux que l'administration coloniale croyait avoir écartés depuis des dizaines d'années.

M. Roberto Holden, seule la puissance des armes peut forcer les portes de la victoire.

Les limites de l'UNITA

L'UNITA, après un itinéraire différent, éprouve de plus grandes difficultés encore à s'imposer au niveau national.

LARTEGUY l'adieu à Saigon Interdit par Thieu, expulsé du Sud-Vietnam fin mai 1975, Jean Lartéguy raconte la fin de ses amours avec une ville qui a cessé de s'appeler Saigon. PRESSES DE LA CITE

Les puissances occidentales multiplient les déclarations pour affirmer leur neutralité dans le conflit angolais.

C'est la deuxième série de condamnations, depuis le mois d'avril dernier, de membres de cette formation politique.

Prochain article : POUR LE M.P.L.A. « LA VICTOIRE EST CERTAINE »

LA CRISE DU SAHARA OCCIDENTAL

L'Espagne assumera ses responsabilités de puissance administrant

déclare au Conseil de sécurité le représentant de Madrid

L'Espagne a demandé, lundi 20 octobre, au Conseil de sécurité des Nations unies d'adresser au roi du Maroc un appel urgent pour qu'il renonce à la « marche verte » sur le Sahara occidental.

arabes, parmi lesquels l'Algérie. On ne croit d'ailleurs toujours pas à Madrid que le souverain marocain se résoudra à prendre la décision finale de lancer la « marche verte ».



(Dessin de GERNER)

Selon le représentant de l'Espagne, le fait que la Cour internationale de justice ait déclaré, dans son récent avis, qu'il a existé « des liens d'indépendance entre certaines tribus du Sahara espagnol et le sultan du Maroc » ne signifie pas que le territoire appartient au Maroc.

pour un voyage de 800 kilomètres, en autocars et en camions, vers la ville frontalière de Tarajay où se fera la concentration générale.

Et l'Union pour le Sahara occidental a lancé un appel à la « vigilance » et l'Union nationale de la jeunesse algérienne (UNJA) a annoncé dans un communiqué que toute violation du principe de l'autodétermination du Sahara occidental constituerait « un crime et flagrant délit ».

l'actuel de ce parti n'ait pas contré un grand écho dans les milieux officiels de la capitale, qui continue à vaquer à ses occupations.

Enfin, les autorités espagnoles ont dû fermer lundi matin pendant quatre minutes la frontière de Melilla de Ceuta, de la région du Maroc, quatre jeunes Marocains ayant tenté d'entrer dans la ville.

« A ALGER, M. Amin, en des relations extérieures de l'Union pour la libération de la Sagel-Hamra et du Rio-de-Oro (Polissario), a déclaré lundi que le mouvement n'avait pas pour objectif de mener une opération force ou « contre-marche » mais de « défendre les pays ».

« A EL AÏOUN, capitale du Sahara occidental, les premiers groupes de Sahraouis opposés à l'initiative marocaine se sont réunis en route lundi vers la frontière, afin de s'opposer à l'entrée des marcheurs.

« A EL AÏOUN, capitale du Sahara occidental, les premiers groupes de Sahraouis opposés à l'initiative marocaine se sont réunis en route lundi vers la frontière, afin de s'opposer à l'entrée des marcheurs.

PROCHE-ORIENT

Israël RACISME ET SIONISME

La Knesset condamne le vote de la commission sociale de l'ONI

Tous les partis de la Knesset (Parlement israélien), à l'exception du Likoud (parti communiste israélien de tendance pro-arabe) ont adopté lundi 20 octobre une résolution condamnant le vote intervenu à la commission sociale de l'ONU.

« Un porte-parole syrien a fait à l'occasion de la réunion du conseil exécutif du P.L.S. à Damas, un exposé sur les violations de son espace par des appareils syriens.

« La résolution qui amalgame racisme et sionisme est en fait dirigée contre le peuple juif, qui, de tout temps, a été la principale victime des menées racistes dans le monde. Le sionisme, mouvement de libération nationale, a pris corps et s'est développé précisément face à la barbarie raciste et antisémite.

« La résolution qui amalgame racisme et sionisme est en fait dirigée contre le peuple juif, qui, de tout temps, a été la principale victime des menées racistes dans le monde. Le sionisme, mouvement de libération nationale, a pris corps et s'est développé précisément face à la barbarie raciste et antisémite.

LE P.S. ET ISRAËL

L'hebdomadaire Tribune juive s'étant inquiété de la promotion de M. Michel Rocard au secrétariat national du parti socialiste (Le Monde daté 12-13 octobre), la Terre Retrouvée (tribune sioniste) dans son dernier numéro :

« 1) La promotion de M. Michel Rocard, si elle a été la plus spectaculaire, s'accompagne de celles, par exemple, d'hommes comme M. Roger Fajardès, qui a été et est un anti-vigilant d'Israël.

« 2) Il ne fait aucun doute que le P.S. soit en retrait par rapport à certaines positions dures d'Israéliens et, surtout, d'amis d'Israël. Mais, en Israël, beaucoup, sinon la majorité, des Israéliens sont proches aujourd'hui d'une politique qui garantisse les droits d'Israël mais n'intègre pas sur l'avenir futur des Cisjordanaises, qui pourraient se déterminer palestiniens ».

UN NOUVEL ACCROCHAGE OPPOSE SUR LE GOLAN LES FORCES SYRIENNES AUX ISRAËLIENS

« Un porte-parole syrien a fait à l'occasion de la réunion du conseil exécutif du P.L.S. à Damas, un exposé sur les violations de son espace par des appareils syriens.

D'autre part, Israël a déposé au sein de la commission des Nations unies sur le Golan deux violations de son espace par des appareils syriens.

« A DAMAS, un officier syrien cité lundi par le quotidien « Tishrin » a déclaré que le retrait de forces militaires égyptiennes du Sinaï (Le Monde daté 18-20 octobre) a été décidé par le président Sadate et pour respecter les engagements égyptiens auprès des États-Unis contenus dans l'accord sur le Sinaï et dans ses protocoles secrets.

« D'autre part, selon la presse libanaise, qui cite des sources arabes, les forces aériennes égyptiennes étaient symboliques et ne comprenaient que trois MiG-17 et quatre avions égyptiens ».

1975-10-22

DIPLOMATIE

LA VISITE OFFICIELLE DE M. BHUTTO A PARIS

La France et le Pakistan ont intérêt à se rapprocher

déclare M. Chirac

Accueil, lundi 20 octobre, en début d'après-midi, à Orly, par M. Chirac, le chef du gouvernement pakistanais, M. Bhutto, qui fait une visite officielle en France jusqu'au mercredi matin, a eu, peu après son arrivée, un entretien d'une heure et demie avec le premier ministre, au présence d'une dizaine de ministres et de hauts fonctionnaires français et pakistanais. Cette réunion a été suivie d'un dîner offert lundi soir en l'honneur de son hôte. « La France et le Pakistan ont intérêt à se rapprocher », a déclaré le premier ministre au cours du dîner qu'il a offert lundi soir en l'honneur de son hôte. « La France et le Pakistan ont intérêt à se rapprocher », a déclaré le premier ministre au cours du dîner qu'il a offert lundi soir en l'honneur de son hôte.

Un client privilégié des industriels français de l'armement

Le Pakistan est un client privilégié des industriels français de l'armement et, récemment, les dirigeants de ce pays ont insisté pour que la France les aide, de nouveau, à renforcer leur potentiel militaire. L'opération, l'an dernier, d'un avion militaire en Inde a été sans doute pas étrange à l'émirat d'Abou-Dhabi. Cette opération, de surcroît, de l'aide militaire soviétique à New-Delhi et à Kaboul. Des responsables pakistanais ont affirmé à plusieurs reprises qu'il leur faudrait la commande d'un avion de combat nucléaire s'ils ne recevaient pas suffisamment d'armes classiques.

Le Pakistan souhaite notamment renforcer sa marine de guerre. Trois sous-marins de 1.000 tonnes à propulsion classique lui ont déjà été vendus, ainsi que, plus récemment, trois avions Breguet-Atlantic pour la lutte anti-sous-marine. Ces avions ont été prévus sur l'équipement de la marine française et rénovés pour correspondre aux besoins de la marine pakistanaise. Dans un deuxième temps, il s'agit de fournir au Pakistan les concours de techniciens français pour la mise sur pied d'une construction navale à des fins militaires. La France aiderait ainsi le Pakistan à disposer de chantiers navals où seraient assemblés, sous licence, de nouveaux sous-marins à propulsion classique et des bâtiments de surface.

Après le voyage de M. Giscard d'Estaing en U.R.S.S.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Coup de froid

Les cinq jours passés par le président de la République en Union soviétique ont été marqués par un développement de contretemps de changements d'emploi du temps pour donner aux commentateurs l'occasion de s'interroger sur la réelle nature des relations franco-soviétiques.

LE POINT, qui titre en couverture : « Détente, le piège de l'ouest », consacre son éditorial à la plume d'Olivier Chevrollin. La signification de l'accueil à M. Giscard d'Estaing écopant une gerbe sur la main de Léonid Brejnev, a été écrite par les éditorialistes de l'hebdomadaire. « Dans ce geste qu'il ne faut pas interpréter comme un aveu de faiblesse au même titre que la promesse de concessions faites et sans contrepartie. Ils se trompent, assurément, mais le malentendu, en soi, n'est pas sans conséquence. »

détente et l'on n'a pas présenté à l'esprit les problèmes économiques. L'Est peut d'autant moins accéder à notre vœu de libre circulation des idées et des personnes, et honorer la chartre d'Helsinki que sa situation économique est mauvaise et rendrait dangereux tout relâchement de la vigilance soviétique.

Dans les brumes Claude Jacquemart, envoyé spécial à Moscou de VALEURS ACTUELLES, attribue à M. Brejnev une troisième préoccupation : « Pour l'année 1976, le président de la République a déjà en vue deux grands voyages : l'un aux Etats-Unis, l'autre en Chine populaire. »

chement, des deux sanctuaires du socialisme.

Pour Jean Daniel, qui rappelle dans LE NOUVEL OBSERVATEUR, les diverses rencontres que, depuis 1964, Giscard d'Estaing a eues avec des dirigeants soviétiques, le président de la République a été, en fait, trop. Et il conclut : « Il reste que, si en politique économique les hommes se plient à eux, ce n'est pas sans un certain mépris. »

LETTRE OUVRIERE, trotskiste, qualifie de « ridicule » le fait de « chercher la cause du report des entrées dans le sudisme géométrique dans la République » (Giscard et Brejnev) sur la dette ou sur la lutte idéologique.

L'année prochaine, les doigts dans le nez, Amin Dada, écrit Piotr Ivanov, dans POLITIQUE-REBDO, estime pour sa part : « Bien que fort démenté depuis qu'il a été décerné à Kérenski, le prix Nobel de la paix conserve néanmoins un certain prestige et confère à son titulaire, entre autres avantages, une incontestable autorité morale, et partant, une certaine immunité. »

LETTRE OUVRIERE, trotskiste, qualifie de « ridicule » le fait de « chercher la cause du report des entrées dans le sudisme géométrique dans la République » (Giscard et Brejnev) sur la dette ou sur la lutte idéologique.

PROCHE-ORIENT

A GUERRE CIVILE AU LIBAN

L'absence d'arbitre gêne les tentatives de « normalisation »

Un calme relatif régnait ce mardi matin 21 octobre, à Beyrouth, issue d'une nuit d'insécurité. Les échanges de coups de feu ont cependant moins nourris que ceux qui avaient perturbé la nuit dans la nuit de dimanche au lundi.

D'autre part, l'artillerie israélienne a bombardé lundi la région d'Arakoub (sud-est du Liban), tandis que des appareils de l'Etat surveillaient, pour la quatrième journée consécutive, le sud du pays.

De notre correspondant

Byrouth. — Alors que l'on semblait verser une timide normalisation, et que les organisations de la résistance palestino-libanaise rendaient publique leur décision de rentrer dans la capitale libanaise, et de se conformer aux accords conclus avec l'Etat, nouvelle flamme de violence a éclaté dans la matinée de dimanche. La machine de guerre et à Beyrouth. Et la gauche et à Beyrouth. Et la gauche et à Beyrouth. Et la gauche et à Beyrouth.

RECTIFICATIF. — Dans le sillage de l'article consacré Liban, à la première page du Monde du 20 octobre, nous nous sommes fait attribuer au nom de Assad une déclaration qui n'est pas de lui. Nous nous excusons et précisons que c'est le président égyptien qui a fait cette déclaration.

LES « IZVESTIA » : la coopération franco-soviétique est utile à la paix.

Moscou (A.F.P.). — La Pravda publie, mardi 21 octobre, en première page, un télégramme de M. Giscard d'Estaing à M. Brejnev, secrétaire général du parti communiste de l'Union soviétique, et à M. Podgorny, président du présidium suprême de l'U.R.S.S., les remerciant de l'accueil amical dont il a bénéficié pendant sa visite en l'Union soviétique. Les résultats de la visite en U.R.S.S. du président Giscard d'Estaing prouvent, aux yeux de Izvestia, combien le développement de la coopération entre l'U.R.S.S. et la France est utile et important pour la cause de la paix et de la sécurité internationale ainsi que pour l'intérêt des peuples des deux pays.

L'Assemblée générale des Nations unies a élu lundi 20 octobre quatre des cinq nouveaux membres du Conseil de sécurité qui siègeront dans cet organisme à partir du 1er janvier 1976. Le Roumanie (137 voix), le Danemark (133), le Panama (132) et la Libye (128) ont ainsi été désignés pour remplacer la Belgique, le Cameroun, Costa-Rica et la Mauritanie. En revanche, l'Assemblée générale n'est pas parvenue à dégager une majorité des deux tiers pour désigner le membre du groupe asiatique qui remplacera l'Irak. L'Inde, appuyée par le groupe soviétique, et le Pakistan, soutenu par les pays latino-américains, se sont en vain disputés ce siège. Cinq tours de scrutin ont eu lieu, dont le dernier a donné 72 voix au Pakistan contre 58 à l'Inde. — (A.F.P., A.P., Reuter).

LA POLOGNE ET L'ALLEMAGNE FEDERALE SIGNENT UN ACCORD SUR L'IMMIGRATION

Les ministres des affaires étrangères ont signé à Varsovie des accords pratiques de coopération sociale. La République fédérale accorde à la Pologne un prêt de 1 milliard de marks à bas taux d'intérêt. Le gouvernement polonais de son côté s'engage à accorder le visa d'émigration à cent vingt-cinq mille Allemands de Pologne durant une période de quatre ans. D'autres textes concernent le règlement des pensions et des assurances sociales.

UNE DELEGATION MINISTERIELLE FRANÇAISE se rendra en Grèce, en visite officielle dans le courant du mois de novembre. Elle sera dirigée par M. René Haby et Robert Galley, respectivement ministre de l'Éducation et de l'Équipement.

Vous pouvez comprendre l'économie.

Le circuit de l'économie nationale

J.-M. Albertini et J.-J. Lambert

L'inflation

A. Viau et J.-M. Albertini

La monnaie et les banques

J. Adenot et J.-M. Albertini

3 volumes d'une nouvelle série d'initiation dirigée par J.-M. Albertini, maître de recherche, directeur du laboratoire C.N.R.S. de pédagogie de l'économie, directeur scientifique au CEREP (Centre d'Etudes et de Réalisation pour l'Éducation Permanente). Chaque volume 160 pages 12F.

EDITIONS OUVRIERES SEUIL

EDOUARD SAAS.

EUROPE

Union soviétique

Un meeting pour la libération de M. Leonid Pliouchtch

Le Comité international des mathématiciens pour la libération de Leonid Pliouchtch organise un meeting public, le jeudi 23 octobre à 20 h. 30, à la grande salle de la Mutualité (24, rue Saint-Victor, 75005-Paris, métro Meubert).

Le meeting se tient avec le soutien et la participation de nombreuses personnalités et des organisations suivantes : Ligue des droits de l'homme, Amnesty International, Fédération internationale des droits de l'homme, FEN, C.F.D.T., C.G.T., F.O., Syndicat de la magistrature, UNEF (Sourfou), MARG, Comité pour la libération immédiate des emprisonnés politiques dans les pays

d'Europe de l'Est, Comité 5 Janvier, Comité pour la défense des libertés dans les pays se réclamant du socialisme, Comité contre les hôpitaux psychiatriques spéciaux en U.R.S.S., Working Group on the Internment of Soviet Political Prisoners, CIMADE, Fondation St. Russell, Revue *Esprit*, les Jeunes Amis de l'Ukraine.

Les psychiatres devant l'internement du mathématicien

Nous avons reçu la lettre suivante, signée de neuf psychiatres, sur l'affaire Pliouchtch :

Un mathématicien de trente-six ans, dont le tort avait été de manifester sa solidarité avec des opposants politiques par le seul moyen de lettres à des officiels et d'avoir déposé une revue clandestine, a été jugé à huis clos en son absence, sans avocat, en 1973. Par contre, les polices a requis des psychiatres en vue d'expertise. Il est depuis dans un hôpital psychiatrique « spécial » dépendant du ministère de l'Intérieur et y subit un traitement forcé... car telle est sa condamnation. Son état physique et mental inspire les inquiétudes les plus grandes, car les conséquences de tels traitements forcés peuvent même être mortelles. L'opinion publique (et en premier lieu ses collègues mathématiciens du monde entier) commence à se mobiliser pour lui sauver la vie (1).

Une documentation a été recueillie, et diffusée à l'échelle internationale, sur cette forme particulièrement affreuse de répression du délit d'opinion, et tout homme peut avoir connaissance de son contenu (2). Les faits atroces rapportés n'ont reçu aucun démenti des autorités officielles soviétiques. Le Collège royal de psychiatrie d'Amsterdam et de son côté, l'Association mondiale de psychiatrie, qui s'est élevée contre de tels abus de la psychiatrie. Le monde des médecins et des spécialistes de psychiatrie s'émouvent et se met en action pour que de pareilles violations de l'éthique médicale deviennent impossibles.

Le serment d'Hippocrate que prêtent à l'entrée de leur carrière, sous les yeux des patients, a subi, en Union soviétique, une modification telle que ce n'est pas à l'égard de ses futurs patients que le futur médecin s'engage, mais vis-à-vis de l'Etat, auquel il fait acte d'allégeance (3).

C'est dans ce contexte que sont possibles des expertises de psychiatrie judiciaire dans lesquelles

des « délits » d'opinion sont caractérisés comme des désordres publics et systématiquement ramenés à des désordres mentaux. Elles émanent de psychiatres dépendant du K.G.B. Sur la foi de ces expertises, c'est le procureur qui décide que le « malade » doit être « traité » en hôpital psychiatrique ordinaire ou en hôpital psychiatrique « spécial », hôpital - prison dépendant du K.G.B. Sous couverture médicale, ce pouvoir de décision est donc confié à un magistrat chargé de condamner. Il condamne effectivement des opposants politiques à la détention sans limitation de temps et à une réduction coercitive par un traitement quelconque mais forcé, sous contrôle du K.G.B. C'est ce qui est arrivé, entre autres, à Pliouchtch.

Fait spécialement grave dans le cas de Pliouchtch, les produits employés peuvent être particulièrement dangereux pour la santé physique et mentale du sujet et être sources d'accidents graves, voire d'irréversibles altérations cérébrales : neuroleptiques incisés (phénothiazines fluorées et butyrophénoles) à doses russiques, insuline à des doses provoquant des comas, dont le moindre incident peut prolonger de façon dangereuse la durée, créer des lésions cérébrales, voire entraîner la mort du sujet.

Ces traitements forcés se veulent justifiés par des expertises qui fusent et jonglent avec des étiquettes nosographiques (4), dont l'extension et le sens sont manipulés par les auteurs et changés, au gré des expertises successives, pour les besoins de la cause : schizophrénie torpide, c'est-à-dire peu évolutive et, en fait, inapparente, paranoïa avec des idées de réformes ou messianiques, véritables portes ouvertes à tous les abus. C'est ce genre d'étiquettes qu'on demande à des médecins psychiatres d'attribuer à des sujets en vertu de leur étiquette d'opinion politique. C'est le condensé monstrueux de ces deux étiquettes qui amène des

hommes dans le cul-de-basse-fosse des hôpitaux psychiatriques spéciaux et à un traitement psychiatrique forcé.

Pourtant, la psychiatrie soviétique, avant d'insérer à son livre ces pages de honte, y a écrit des pages qui lui font le plus grand honneur — par exemple, en interdisant en U.R.S.S. par respect de l'homme, de l'individu et en raison des dégâts irréversibles qu'elles pouvaient causer, les interventions cérébrales à visée psychiques du type de la lobotomie (5). Plus récemment, un jeune psychiatre, Gloussmann, a été condamné au travail forcé dans un camp du Goulag pour avoir fait une contre-expertise pirate réhabilitant le général Grigorenko, qu'une campagne internationale a pu ainsi faire sortir des H.P. spéciaux.

Aussi, est-ce pour nous, psychiatres qui nous sommes concernés par ces crimes commis au nom de notre discipline, un problème de conscience, et pour tous un problème d'assistance à personnes qui cessent de telles pratiques, qui si elles étaient tolérées, déshonoreraient à jamais la profession psychiatrique et médicale en tout pays : c'est, en premier lieu pour sauver Pliouchtch, en tant que praticien de la psychiatrie et pour certains d'entre nous, en tant que psychiatres salariés de l'Etat, nous participons et appelons à participer à la réunion publique du jeudi 23 octobre.

J. Aymé, psychiatre des hôpitaux ; Ch. Bissac, médecin assistant des hôpitaux de Paris, psychiatre, chef de service à l'hôpital Rothschild ; P. M. Brunel, psychiatre, chercheur au C.N.R.S. ; G. Chailou, psychiatre des hôpitaux ; J.-P. Descombes, psychiatre des hôpitaux ; G. Fendler, médecin des hôpitaux psychiatriques, expert près de la cour d'appel de Paris ; R. Genot, psychiatre des hôpitaux ; C. Koupernik, ancien médecin assistant des hôpitaux de Paris, psychiatre ; M. Tchorbia, psychiatre des hôpitaux.

(1) Libre opinion du professeur en France, le *Monde* du 28 décembre 1974.

(2) Cf. éditorial du *British Medical Journal* du 9 août 1975 ; J. Medvedev, *Un cas de folie* ; Boukharov, *Une opposition ?* (Ed. du Seuil) et la dernière livraison d'*Esprit*, n° 3, septembre 1975.

(3) Cité par Boukharov.

(4) Nosographie : classification méthodique des maladies.

(5) Lubatkin : section des comptions de la partie antérieure, la plus « évoluée », du cerveau humain.

Des prisonniers politiques soviétiques ont fait, lundi 20 octobre, une grève de la faim de vingt-quatre heures pour demander l'amnistie des femmes détenues en U.R.S.S. pour des raisons politiques, apprenant à Moscou des sources dissidentes. Les grévistes, dans la prison de Vladimir et au camp de Ferm, ont choisi cette date en raison de l'ouverture d'un congrès international pour l'année de la femme à Berlin-Est. — (A.F.P.)

Danemark

Selon le rédacteur en chef de la « Literaturnaya Gazeta »

SAKHAROV NE SERA PAS EXPULSÉ D'U.R.S.S.

(De notre correspondant.)

Copenhague. — Pour faire contrepoids à l'audition Sakharov sur les atteintes aux droits de l'homme en U.R.S.S. depuis 1963 — elle s'est déroulée, dans la capitale danoise, du 17 au 19 octobre — les autorités soviétiques ont envoyé à Copenhague une députation de sept personnalités « orthodoxes ».

Cette députation, qui était officiellement invitée par l'Association d'amitié dano-soviétique, a convoqué une conférence de presse. Elle voulait tirer les conclusions de ce qui avait été dit ou discuté au cours du colloque Sakharov. Malheureusement, cette conférence de presse a très rapidement tourné en chaos. Quand, de temps en temps, un dialogue était à peu près possible, on s'écarterait vite du sujet pour discuter, par exemple, du budget soviétique de la défense et de la distribution des journaux chiliens derrière le rideau de fer.

Le rédacteur en chef de la *Literaturnaya Gazeta*, M. Alexandre Tchakovski, principal porte-parole du groupe, a réagi cependant, au début, à l'égard de la députation danoise. Il a déclaré plus tard que le communiqué qui a été diffusé en U.R.S.S., car ce n'était que de la propagande antisoviétique. Enfin, il a démenti les rumeurs faisant état d'une prochaine expulsion d'U.R.S.S. du nouveau prix Nobel de la paix (1).

CAMILLE OLSEN.

(1) Ces rumeurs sont nées après la publication d'une information par le quotidien conservateur danois *Berlingske Tidende*. A Moscou, un médecin a annoncé lundi qu'il avait demandé un visa de sortie du 3 au 17 décembre pour aller en Norvège recevoir le prix Nobel de la paix. Il estime que les rumeurs affirmant qu'il ne serait pas autorisé à rentrer en U.R.S.S. après s'être rendu à Oslo « sont une absurde provocation du K.G.B. ».

Portugal

Les partisans du « pouvoir populaire » intensifient leur action

Lisbonne (A.F.P., Reuter, U.P.I.). — Le ministre de l'Intérieur a mis fin lundi soir 20 octobre aux fonctions des maires pro-communistes de quatre villes importantes, parmi lesquelles Lisbonne. Les trois autres sont Bragança, dans le nord du pays, Castelo Branco, dans l'est, et Faro, sur la côte méridionale de l'Algarve.

Par ailleurs la situation dans l'armée demeure au premier plan des préoccupations du sixième gouvernement. Animée par les militaires d'extrême gauche, l'organisation clandestine Soldats unis vaincra (SUV), s'efforce de mettre sur pied, parfois avec l'appui des communistes, de véritables structures parallèles à celles du M.F.A.

Ainsi, une trentaine d'internés militaires doivent se rendre le mercredi 22 octobre à Lisbonne pour créer un secrétariat provisoire. Tous les militaires progressistes du Portugal sont par ailleurs invités par le SUV de Porto à une assemblée générale vendredi prochain 24 octobre dans les bâtiments du régiment d'artillerie lourde (RASP) de la ville.

Pour enrayer cette dynamique d'extrême gauche, le colonel Jaime Neves, commandant le régiment de commandos d'Amadora, estime qu'un « conflit armé est devenu nécessaire ». Dans une interview accordée à l'hebdomadaire *O Seculo Illustrado*, l'officier précise que ce « conflit armé », s'il doit avoir lieu, « se déroulera entre factions militaires sans y impliquer la population ».

De leur côté, les partisans du « pouvoir populaire » intensifient leur action dans les casernes et au sein des commissions civiles. Une grande manifestation rassemblant toutes les commissions de quartier du grand Lisbonne est prévue pour jeudi prochain 23 octobre dans la capitale. On a appris également que des milliers de vingt-trois entreprises de la ceinture industrielle de Lisbonne avaient décidé de lancer un mouvement des travailleurs unis vaincra (TUUV) — en vue d'unir et de structurer les organismes unitaires de base dans les entreprises et dans les campagnes, afin de « conduire la révolution jusqu'à la victoire ». Les TUUV déclarent vouloir instaurer le contrôle ouvrier sur toute l'activité des entreprises.

Sur le plan politique, pour l'apaisement constaté dans les rapports entre le parti communiste et le parti socialiste sera confirmé. L'une et l'autre des organisations mettraient sourdine à leurs divergences ; tenter d'isoler à droite le « pouvoir populaire » (P.P.) à qui les socialistes ont récemment reproché d'être trop lennement anticommuniste. M. varo Cunha, secrétaire général du parti communiste,

Espagne

LA JUSTICE DE L'EUROPE CONTINENTALE SELON M. KISSINGER

« Le corps politique américain est fondamentalement sain. Ne comptez pas sur les autres pour leur gouvernement », vient d'écrire M. Kissinger au cours d'une longue interview accordée au magazine *Time* du 27 octobre. C'était en réponse à la question abrupte : « Pensez-vous qu'une situation soit meilleure que celle des Européens ? » Au cours de l'interview, M. Kissinger a affirmé le caractère « étonnant » de la situation en Espagne.

Le véritable isolationnisme américain n'est pas d'essence politique. C'est un phénomène psychologique, dont les racines plongent dans un certain mystère même protestant. Il consiste à considérer les Etats-Unis comme marqués d'une grâce spéciale et incomparable. Qu'il ignore tranquillement ce que sont et font les autres nations.

M. Kissinger donne un exemple de cette mentalité — aussi révélateur qu'affligeant — s'agissant d'un esprit de son époque. Quand, interrogé sur les raisons du silence américain, devant les récentes élections en Espagne, il répond : « Je n'ai pas l'impression que le jugement par un jury fasse partie de la tradition juridique espagnole. La France et l'Allemagne n'ont pas non plus de jugement par un jury. C'est une institution inconnue de tous les pays qui ont adopté le code Napoléon ou sont de droit romain. Le jury est un concept anglo-saxon, qui ne se trouve que dans les pays à tradition anglo-saxonne ».

Peut-être France ! Peut-être Allemagne ! Leurs peuples ont-ils encore soumis à quelque violation de la procédure — quelque chose — et c'est sans doute ce rêve qu'on lit dans leurs yeux, nous comptes rendus d'audiences et verdicts de cours d'assises.

Mgr Alberto Esteva, évêque auxiliaire de Madrid, s'était rendu à Rome il y a quelques semaines, à l'occasion d'un voyage d'étude. Il a rencontré Mgr Iniesta, évêque de Calatayud, qui est arrivé en Espagne il y a quelques jours. Mgr Iniesta a été très impressionné par la situation en Espagne, et a déclaré que les conditions de vie des Espagnols sont devenues de plus en plus difficiles. — (A.F.P.)

Le chanoine Manuel Lopez, évêque de Calatayud, a été condamné lundi à une amende de 150 000 pesetas (12 000 francs) par le gouverneur civil de La Rioja (Galice). — (A.F.P.)

M. Claude Grenier nous avertit que Mme Anna-Maria Garcia, insubordonnée dans les Asturies, a été introduite dans un groupe pédagogique Frainet, et d'être mise en prison en vertu de l'article 10 de la loi antiterroriste.

La « marche sur l'Espagne » pour fermer la frontière est prévue le samedi 1^{er} novembre à Madrid. Elle sera organisée par l'Institut du C.C.P. de l'organisation de coordination. Le bon libellé est le suivant : Patrick Frazer, C.C.P. Paris 19479-34.

D'autre part, un gala de soutien à la Mutualité à Paris, prévu pour le mercredi 22 octobre à 20 h. 30.

A TRAVERS LE MONDE

République d'Irlande

LA POLICE IRLANDAISE a découvert, mardi 21 octobre, l'endroit où l'industriel néerlandais Theo Hezema, enlevé il y a dix-huit jours, est retenu en otage et a ouvert des négociations avec ses ravisseurs, a rapporté le radio de Dublin. — (Reuter)

Somalie

M. MOHAMED IYRAHIM EGAL, ancien premier ministre somalien, a été remis en liberté dans le cadre d'une amnistie. On a annoncé lundi 20 octobre à Mogadiscio. M. Egal a purgé six ans d'une peine de trente ans de prison. Parmi les autres personnalités libérées figurent trois anciens membres du gouvernement de M. Egal : MM. Yassin Nur Hassan, intérieur ; Aden Isaac Ahmed, éducation, et Ali Alii Mohamed, travaux publics. — (Reuter)

Tchad

LE GENERAL MALLOUM ET LA FRANCE. — Le général Malloum, chef de l'Elat tchadien, a déclaré le lundi 20 octobre que la coopération avec la France devrait « évoluer dans le sens du respect de la souveraineté tchadienne ». Il faut qu'on nous prenne au sérieux et qu'on nous traite d'égal à égal. Le Tchad continuera à chercher des moyens permettant d'aboutir à la réconciliation entre le Tchad et la France, a-t-il assuré. Par ailleurs, selon des sources proches du gouvernement tchadien, c'est une « haute personnalité gouvernementale française » qui est attendue prochainement à N'Djamena. Cette décision, que Paris refuse de confirmer ou de démentir, aurait été prise grâce à la médiation du président Bongo du Gabon. — (A.F.P., Reuter)

THÉORIE ET POLITIQUE

SOMMAIRE

K. MAVRAKIS Du bon et du mauvais usage de Rancière

S. LAZARUS La Portugal, la révolution et le guerre

S. LAZARUS Condition ouvrière et névrose (1)

ALAIN BADIOU Spécificisme et révolutions moderne

ANNIE BISMUTH Culture populaire, messes, saints

MICHELE LOI Escroqueries et Mandarines

K. M. Notes marginales pour éclairer des ombres

ABONNEMENTS : France : 5 n°, 40 F - 10 n°, 75 F - Etranger : 5 n°, 60 F - 10 n°, 110 F

Adresse : commandes, réceptions et correspondances : ANNE BISMUTH, 42, rue Victor-Carnagiac - 94 ARCUEIL.

quinzaine du cuir

remises sur stock jusqu'au 25 octobre

- 42 % sur Ouro Preto
- 30 % sur Horizonte
- 25 % sur Recife
- 21 % sur Corcovado
- 21 % sur Ipanema
- 15 % sur Copacabana
- 15 % sur Guanabara
- 15 % sur Carioca
- 10 % sur Manaus
- 5 % sur tous autres modèles

possibilités crédit jusqu'à 24 mois

10-560 F COPACABANA : canapé 3 places et 2 fauteuils en cuir et palissandre de Rio

8960 F

OURO-PRETO : chauffeuses en cuir et palissandre de Rio formant un ensemble salon. La chauffeuse : 3460 F 1990 F

la Boutique du Brésil

43 avenue de Friedland - Paris 8^e - tél. 359.22.10

Fait à une sélection sévère en

P.C.E.M.

Pharmacie

des équipes de maîtres assistants suivent de novembre à juin les étudiants de chaque C.E.M. par groupes de 15, parallèlement à la Fac, dans toutes les matières.

CEPES

Travaillant libre de professeurs 57, rue St-Lavigne - 62-Neully.

SAR. 94-94

Portugal
risques du pouvoir
intermittent leur action

Italie

LE CARDINAL POLETTI S'INQUIÈTE D'UNE ÉVENTUELLE VICTOIRE DES COMMUNISTES A ROME

(De notre correspondant.)

Rome. — La presse communiste déclare « surprise » par un discours du cardinal Ugo Poletti, prononcé le 9 octobre dernier, et qui vient seulement d'être rendu public. Dans ce message adressé à l'archevêque de la ville sainte, le cardinal s'inquiète d'une éventuelle victoire des communistes à Rome.

Dans quelques mois, remarque le cardinal Poletti, peut-être notre ville, la ville de Rome, sera-t-elle confiée de manière responsable à des mains marxistes avec toutes les conséquences qui en découlent.

Bien le délégué du pape dans le diocèse de Rome, le parti communiste a très bien compris l'importance de la ville de Rome, et il ne veut pas laisser à un seul homme le soin de la gouverner.

Réagissant à ces propos, le secrétaire de la Fédération communiste de Rome a déclaré : « Le scrutin du 15 juin n'était pas une victoire du parti, mais la plus grande occasion qui se soit jamais présentée de l'après-guerre à séparer l'Église catholique de la politique, l'Église catholique de la situation italienne, à construire une ville plus libre, plus ordonnée, plus juste. »

La « surprise » du P.C. vient en partie de ce que le cardinal Poletti — dont le nom est cité dans les meilleurs romans parmi les « papabibi » — apparaît comme un homme ouvert, sensible au langage démocrate-chrétien dans sa ville. A-t-il voulu éveiller à des spéculations de la sorte, qui l'accusait de tentatives néfastes ?

Socialistes et républicains ont vivement réagi avec vivacité à propos du cardinal Poletti. Depuis des années, on n'avait enregistré une telle ingérence de la hiérarchie ecclésiastique dans la situation italienne, à partir du responsable de presse P.S.I.

Quant à M. Oscar Mammì, membre de la direction du parti communiste, il a « prié » le cardinal de « rester dans sa zone de compétences ».

ROBERT SOLE.

Canada

M. Trudeau propose le programme d'austérité le plus rigoureux depuis la guerre

Correspondance

M. Trudeau, a présenté au Parlement, le 14 octobre, une série de mesures limitant strictement les hausses de prix et de revenus. Ce programme, si-t-il admet, est le plus sévère de tous ceux mis en œuvre au Canada depuis la seconde guerre mondiale. Ces mesures s'appliqueront aux fonctionnaires fédéraux et aux mille cinq cents sociétés canadiennes les plus importantes, ainsi qu'à leurs salariés.

Les gouvernements provinciaux sont invités à les étendre aux traitements de leurs fonctionnaires et des employés municipaux, aux honoraires des professions libérales et aux loyers.

Les salaires des employés du gouvernement fédéral et des firmes désignées ne pourront bénéficier au cours de la première année d'application du programme de hausses supérieures à 10 %.

Deuxième volet du plan gouvernemental : les augmentations de prix des entreprises visées par les mesures gouvernementales devront être justifiées par l'accroissement proportionnel des frais de production.

D'autre part, les augmentations des effectifs de la fonction publique fédérale et les dépenses de fonctionnement des divers ministères seront limitées au strict nécessaire.

Le gouvernement canadien créera une commission des prix et des salaires chargée de déceler les organismes qui ne suivront pas les directives de l'infraction. La loi appliquera sans délai des sanctions rigoureuses.

M. Trudeau n'a pas précisé la durée d'application de ce programme. Il s'est borné à indiquer qu'il restera en vigueur pendant une période de temps assez considérable. On sait seulement qu'au terme de la première année le gouvernement canadien procédera à un réajustement des hausses salariales autorisées, si l'augmentation du coût de la vie excède le rythme prévu (3 %).

AMÉRIQUES

Guyana

LA PRÉSENCE FRANÇAISE EN GUYANE BRÉSILIENNE LES PAYS CARAÏBES

Georgetown (A.F.P.). — Un porte-parole du ministère guyanais des affaires étrangères a exprimé le dimanche 19 octobre, la préoccupation de son pays devant les efforts entrepris par la France pour maintenir sa présence en Guyana, principalement par l'établissement, dans le cadre du plan Sifim, de nouveaux immigrants de la métropole sur le territoire.

Les observateurs politiques à Georgetown estiment, d'autre part, que le processus de décolonisation dans tous les territoires français des Caraïbes, y compris à la Guadeloupe et à la Martinique, a tendance à s'accroître.

Le problème de la présence de la France dans cette région du monde sera sans doute à l'ordre du jour de la réunion qui doit se tenir au mois de décembre dans l'île de Saint-Étienne des chefs de gouvernement des deux États de la communauté caraïbe (Caricom).

A cette date, la Guyane française sera le seul territoire non indépendant du continent sud-américain à l'indépendance au mois de novembre.

Pérou

REACTIFICATION. — Dans l'article de Charles Vanheule intitulé : « Brésil : les sociétés pétrolières étrangères sont autorisées à participer à la prospection de son-pet » et publié dans le Monde daté 13-13 octobre, une erreur a modifié complètement le sens d'une phrase. Il fallait lire : « Le président reconnaît lui-même que l'appel au capital étranger ne permettra d'accroître la production pétrolière qu'au cours de la prochaine décennie » et non, comme cela a été imprimé, « ne permettra pas d'accroître la production pétrolière au cours de la prochaine décennie ».

REMANIEMENT MINISTÉRIEL. — Le général d'aviation Luis Galindo a été nommé ministre du travail le lundi 20 octobre, en remplacement du général Dante Foggi Moran, qui devient ministre de l'armée de l'air. Ce remaniement fait suite à une importante grève de mineurs qui a duré six jours. — (Reuter.)

CHEFS D'ENTREPRISE

voici maintenant 68 ans que vous payez des impôts qui ne sont pas dus sur des bénéfices fictifs. Cela remonte à la Loi Joseph Caillaux de 1917. En effet, la Comptabilité traditionnelle, à partie double, en prix historiques, cautionnée par le Conseil National de la Comptabilité, conduit les Entreprises à distribuer des bénéfices fictifs aussi bien aux Actionnaires qu'au Fisc, en contravention avec la Loi sur les Sociétés. Dans ses rapports annuels au Président de la République, la Commission des Opérations de Bourse vitupère l'inconscience du Conseil National de la Comptabilité, responsable d'une réglementation dont ces distributions délictueuses sont les conséquences.

Dans sa page 147, le VI^e Plan 1971-1975 prévoit la réfection du Plan Comptable Légal afin de faire cesser ces distributions conformes à ce Plan Comptable alors qu'elles sont contraires à l'ordre public.

Or rien n'a été fait dans ce sens. Au surplus, le VII^e Plan passe ce sujet sous silence. Bien plus, les distributions au fisc sont toujours antérieures aux distributions aux actionnaires, qui sont ainsi payés en monnaie dépréciée.

La saine justice distributive implique que les Dividendes soient distribués en même temps que les parts du fisc et proportionnellement à elles.

Au surplus, vous n'avez pas à distribuer des impôts sur des bénéfices fictifs pas plus qu'à distribuer des Dividendes sur les bénéfices fictifs.

Pour que les Comptabilités traduisent la réalité — selon l'expression de Valéry Giscard d'Estaing en 1968 dans une interview accordée au « Monde », la condition nécessaire et suffisante est d'adopter la Comptabilité Indécrite — à la place de la Comptabilité traditionnelle à partie double.

CHEFS D'ENTREPRISE

vous êtes écorchés par le Fisc depuis 68 ans. Je vous invite à mettre en demeure M. Jean Ripert, Commissaire au Plan, 18, rue de Marignan, 75007 Paris, d'insister l'adoption de la Comptabilité Indécrite dans le VII^e Plan.

Emile Krieg, Promoteur de la Comptabilité Indécrite, 7, rue d'Anjou, 75008 PARIS.

Nota. — Depuis 1968 tous les services gouvernementaux et par-gouvernementaux intéressés sont en possession de mes ouvrages analysant le Calcul Indécrite et la future Internationale Comptabilité Indécrite. L'argument du Ministre François-Xavier Ortoli, du 28 novembre 1968, en faveur des bénéfices fictifs de la Comptabilité traditionnelle, et selon lequel ces bénéfices fictifs sont un « impérial fiscal », me paraît ressortir d'un tribunal correctionnel.

Mon ouvrage intitulé « SORTIR DE L'INFLATION » enseigne le calcul des sommes dont vous devez, dès à présent, exiger la restitution par le fisc. Je le distribue moyennant une contribution facultative de 20, 50, 100, 200, 500 F, sans copyright, de telle manière que les syndicats patronaux puissent la faire reproduire et diffuser parmi leurs adhérents.

Compte Postal Emile Krieg, Paris 1030-11.

Enfin, le 5 novembre 1975, à la demande du Directeur des Etudes de notre célèbre Ecole Nationale d'Administration, je donnerai une leçon collective à ses professeurs de comptabilité.

La Pompadour
NOUVELLE COLLECTION
MANTEAUX
tweed, camel, cashmere
Egalement robes, ensembles, tailleurs
JERSEY
SAINT-JOSEPH, GOUTILLE, VERON
FEMMES FORTES
du 42 fort au 60
32 bis, Bd HAUSSMANN
Champs-Élysées

Une grande nouveauté chez Jean de Bonnot : BON D'EXAMEN GRATUIT
(à renvoyer à Jean de Bonnot - 7, fg St-Hanré - 75392 Paris Cédex 08)
• Je suis curieux de voir (sans engagement) le volume
• "Paris il y a cent ans"
d'Auguste Vitu.
Nom.....
Prénom.....
Adresse complète.....
Code postal.....
Signature (Signature des parents ou du tuteur pour les mineurs)

Vous pouvez enfin vous promener dans le "Paris d'il y a cent ans" avec Auguste Vitu, le plus spirituel des journalistes de la Belle Epoque

Le plus parisien des journalistes de la Belle Epoque nous brosse, en 640 pages et 490 dessins, un saisissant portrait de Paris de son temps.
La fraîcheur et la beauté du livre, l'érudition attachante d'un texte truffé d'anecdotes savoureuses, la délicatesse des dessins pris sur le vif, le vision rafraîchissante d'une capitale verdoyante et sillonnée d'attelages, toutes ces splendeurs du Paris aimable d'autrefois nous sont scrupuleusement restituées et nous font comprendre la nostalgie qu'on éprouve aujourd'hui.
Le Paris de l'époque, c'est la prodigieuse exposition universelle de 1889 qui s'ouvrit sous le regard de mille célébrités et de la Tour insolite de Monsieur Eiffel.
C'est aussi l'avenue du Bois de Boulogne, la grande cascade de Longchamp, les fontaines Wallace et les premiers kiosques à journaux, les bouquinistes des quais et les premiers bateaux-mouches, le bal Bullier et les théâtres, la rue de la Paix et les guinguettes, les marchés et les gares toutes neuves.
Chaque rue de Paris nous raconte son histoire, chaque monument y est décrit avec passion et minutie. Ce merveilleux ouvrage vous replonge dans un temps où planeot les fondions d'Offenbach, tandis que les savants et les techniciens bâtissent les fondations du monde industriel.
Ce voyage touristique à travers le Paris de la Belle Epoque est un ouvrage des plus passionnants qui soient. Mes collaborateurs et moi-même avons eu pour lui un véritable coup de foudre.
Le voici donc revêtu au grand jour, dans son texte intégral, avec ses illustrations soignées et un index alphabétique de quelque mille noms. C'est un ouvrage rare qui passionnera les amateurs éclairés.
Il est superbe de vous dire tous les soins apportés à la réalisation de ce bel in-quarto (278 x 210 mm) relié pleine peau de mouton d'un seul tenant et décoré de motifs originaux de la Belle Epoque sur les deux plats et au dos rehaussé d'or véritable. Tranchées, signet de soie, somptueuses pages de garde,

ex-libris, tranche supérieure dorée à l'or 22 carats, tout est irréprochable. L'impression très soignée respecte la finesse des illustrations de l'époque. Le papier, superbe vergé au filigrane des deux canons, est fabriqué exclusivement pour moi, sur mes indications.
En me retournant le bon d'examen gratuit, vous disposez de dix jours pour vous promener dans le « Paris d'il y a cent ans ».
De deux choses l'une : si ne vous convient pas, vous me le retournez dans les dix jours et nous n'en parlons plus ; au contraire, vous avez, comme moi, le coup de foudre pour le chef-d'œuvre d'Auguste Vitu, alors vous n'aurez à me régler que la somme très raisonnable de : 175 F (+ 9,30 F de participation aux frais de port).
A bientôt. Votre très dévoué,
Jean de Bonnot



Pendant que les autres copieurs préchauffent, chez Gestetner les copies tombent.
Avec Gestetner, appuyer c'est copier.
Quand un copieur s'arrête, ce qui est intéressant, c'est de savoir ce qui se passe quand on le remet en service.
Certains vous demandent un délai : 5 minutes (ou plus) de préchauffage pour tirer une ou deux copies, c'est long.
Le copieur Gestetner copie tout de suite.
Les copies (sur papier courant) tombent à la cadence de 12 à la minute.
Mais le plus important pour un copieur, c'est sa maintenance. Le copieur Gestetner est livré avec un contrat d'entretien... signé Gestetner.
Gestetner
Vérifiez ces affirmations : prenez contact avec Gestetner, service 109, 71, rue Camille Groult, 94400 Vitry. Téléphones : 680.47.85. Téléc 20 - 880 Gest. Vitry.
Le n°1 mondial de la reproduction de bureau.

ONER

P.C.I.

Venez à Deligny pour y déguster une "tasse" ...

En présentant cette invitation à l'entrée du Premier Salon des Vins de Bourgogne et de Mâcon.

Piscine Deligny, pont de la Concorde, entre 12 h et 21 h, du 21 au 26 octobre. Restaurant bourguignon. Invitation pour deux personnes.

RIDEAUX VOILAGES

Marcel SELCER

Maître Artisan Tapissier.

1, Impasse Druinot Paris-12 628.35.30

ASIE

La visite de M. Kissinger à Pékin

La «Pravda» dénonce les «graves provocations maoïstes contre la détenté

M. Kissinger, qui prépare à Pékin la visite que le président Ford doit faire en Chine en décembre, a eu lundi 20 octobre un entretien de près de quatre heures sur les problèmes internationaux avec le premier vice-premier ministre chinois, M. Teng Hsiao-ping. Aucune information n'a pour le moment été donnée de source autorisée sur la teneur de ces conversations, sinon qu'elles se sont déroulées dans une atmosphère « cordiale et franche ».

Le chef de la diplomatie américaine a été reçu, mardi soir, par le président Mao Tse-toung. On ignore s'il rencontrera M. Chou En-lai. Ce dernier, qui n'a pas reçu de visiteur étranger depuis plus de trois mois, serait gravement malade, affirme l'agence Associated Press. (Dans des propos de table tenus au cours d'un dîner officiel et qui ont été accidentellement retransmis (Le Monde du 7 octobre), M. Kissinger aurait déclaré au sujet de M. Chou En-lai : « Il est très malade. Je pense qu'il est mourant », révèle M. William Safire dans l'International Herald Tribune du 21 octobre.)

En marge de la visite du secrétaire d'Etat américain à Pékin, on relève mardi dans la Pravda un commentaire dénonçant les « graves provocations maoïstes contre la détente », appuyées aux Etats-Unis par « de nouvelles doctrines militaristes ». « La visite de M. Kissinger en Chine a des yeux maoïstes de point de départ pour une nouvelle vague de socialistes et d'attaques contre la détente », écrit l'organe P.C. soviétique, qui voit « convergence d'intérêts » à Pékin et Washington, notamment en ce qui concerne leur position vis-à-vis de l'U.R.S.S. « On a ouvertement de l'eau au nez des adversaires de la détente », écrit encore la Pravda.

Donnez votre nom à cet immeuble.



Louez-le ou achetez-le.

L'entrée, c'est la vôtre. L'hôtesses, c'est la vôtre. Les ascenseurs, ce sont les vôtres. L'implantation des bureaux, c'est la vôtre. Les heures d'ouverture, ce sont les vôtres. Les heures de fermeture, ce sont les vôtres. Le gardien, c'est le vôtre. Le parking, c'est le vôtre. Le nom de l'immeuble, c'est le vôtre. L'immeuble, c'est le vôtre.

Faites le 705-37-10 et demandez Francine Marchand. Elle vous dira tout ce que vous ne savez pas sur cet immeuble. Elle vous enverra un descriptif détaillé pour réfléchir à tête reposée.

1800 m² de bureaux, 1, rue du Pré St-Gervais, Paris 19^e.

Personne au-dessus, personne au-dessous, personne à côté, c'est l'avantage d'être chez soi.

OEF

168, rue de Grenelle, Paris 7^e - TEL. 705-37-10.

Envoyés «à la base» pendant la révolution culturelle

LES INGÉNIEURS CHINOIS SONT RÉAFFECTÉS A DES «POSTES TECHNIQUES»

Pékin (A.F.P.). — Les vedettes politiques destinées pendant la révolution culturelle à être réaffectées depuis, ne sont pas les seules à revenir en Chine. Le Drapeau rouge, revue théorique du parti communiste, indique que les ingénieurs et les techniciens qui avaient été envoyés aux échelons de base pour « se livrer au travail manuel » doivent être maintenant réaffectés à des « postes techniques ».

Un cours de la révolution culturelle, ingénieur et les techniciens avaient été accusés de s'embourgeoiser, de travailler en vase clos, et d'être coupés des ouvriers, influencés qu'ils étaient par la ligne « bourgeois ».

En 1968, ils furent envoyés au « purgatoire » de la rééducation politique par les masses ; ils devaient travailler de leurs mains comme simples ouvriers ou manoeuvres, et faire leur autocritique.

Le Drapeau rouge souligne que cette rééducation avait été décidée par le président Mao Tse-toung. C'est encore lui, dont la revue reproduit une citation apparemment récente, qui estime aujourd'hui que les techniciens doivent être « encouragés » par la « publication dans la presse de bons résultats obtenus par certains d'entre eux » au cours de leur « fusion » en milieu ouvrier ou paysan.

Cet appel à la réutilisation des cadres de maîtrise, aux compétences remises en temps en question, intervient au moment où la Chine s'apprête à donner une impulsion majeure au développement de son industrie pour porter l'économie du pays « aux premiers rangs du monde » avant la fin du siècle.

Pour illustrer la nécessité du retour des techniciens au premier rang de la production, la revue prend l'exemple du chantier de construction navale de Houtong à Changhaï, qui compte sept cent soixante-quinze ingénieurs et techniciens.

À Houtong, la plupart de ces ingénieurs et techniciens sont diplômés des écoles supérieures ou secondaires et 20 % sont d'origine ouvrière. Le Drapeau rouge rapporte que ceux d'entre eux qui avaient été affectés à nouveau « affectés à des postes techniques ». Désormais, le comité du parti du chantier de Houtong « décide de les utiliser comme de simples manoeuvres afin de mettre pleinement en valeur leurs métiers respectifs ».

La revue rappelle cependant qu'il ne faut pas désigner l'éducation politique des techniciens, chez lesquels, « les influences de l'individualisme bourgeois se manifestent fortement et sous de multiples formes ». Le Drapeau rouge prend garde de souligner que cette remise à l'honneur des techniciens ne doit pas être interprétée comme un retour au premier plan des experts battus sous la révolution culturelle. « Le comité du parti du chantier de Houtong, rapporte-t-il, a réuni cadres et ouvriers pour leur faire comprendre que mettre pleinement en valeur le rôle du personnel technique favorise la consolidation de la dictature du prolétariat et l'accélération de l'industrialisation et signifie nullement un retour à « la gestion de l'usine par les experts ».

Une délégation du P.C.F., conduite par M. Paul Laurent, membre du bureau politique, a séjourné au Japon du 13 au 19 octobre à l'invitation du P.C. japonais. Il a été décidé que M. Georges Marchand, secrétaire général du P.C.F., se rendrait au Japon dans le courant de l'année 1976.

Le rapatriement de mille six cents réfugiés vietnamiens de Gu

Saigon et Hanoi protestent contre la «manœuvre» des Etats-Unis

Le cargo Thuong-Tin a quitté l'île de Guam, jeudi 16 octobre, en direction du Vietnam avec environ mille six cents réfugiés vietnamiens à bord. La traversée devait durer une dizaine de jours. Ces Vietnamiens avaient été évacués par les Américains peu avant la chute de Saigon.

Les responsables américains ont tenu à préciser qu'ils déclinaient toute responsabilité au-delà de la limite des eaux territoriales. La décision américaine a été critiquée par le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Il déplore les conditions dans lesquelles cette décision a été prise et la manière dont sont rapatriés les Vietnamiens.

Les autorités de Hanoi et de Saigon ont effectué une démonstration auprès du secrétaire général des Nations unies pour lui demander d'user de son autorité et de ses moyens « afin d'arrêter le retour des mille six cents réfugiés ». « Il s'agit d'une manœuvre visant à créer des difficultés au G.R.P. », déclare un communiqué publié lundi à New-York par les deux gouvernements.

Toutefois, selon M. Winston, dirigeant du parti communiste américain, qui a récemment séjourné au Vietnam, Saigon, serait disposé à accueillir les réfugiés. Pour sa part, M. Tran N. Thach, porte-parole du groupe des mille six cents Vietnamiens déclarés que l'évacuation, en ce qui concerne leur position de réfugiés avait été le dernier d'une longue série de crimes pétrés par les Etats-Unis contre le Vietnam. Selon lui, les quel cent mille Vietnamiens avaient fui peu avant la chute de Saigon, ont été victimes de la campagne des Américains, qui disaient un bain de sang au départ d'étrangers au Vietnam du Sud.

D'autre part, l'agence G Phong de Saigon, à son tour, lundi 20 octobre, que le gouvernement sud-vietnamien avait autorisé au Vietnam du Sud l'entrée de la chute du régime et qui n'avaient pu, qu'après le quitter, étaient maintenant autorisés à partir. Ce mesure concerne une vingtaine de personnes, principalement des missionnaires, qui seront évacués par Hanoi. Le haut commissariat aux réfugiés a accepté, à demande de Saigon, de se charger de l'opération de rapatriement.



Photocopie ordinaire. Nouveau procédé 3M.

En photocopie, tous les chats étaient gris.

Pas seulement les chats, d'ailleurs. Les caractères aussi, et les dessins, et les photos, quand ils ne disparaissaient pas purement et simplement.

Aujourd'hui on peut trouver des chats et des caractères toujours noirs sur des photocopies; celles des copieurs 291 et 207 de 3M.

Ces deux machines vous feront des photocopies aussi contrastées que l'original; et si l'original est un peu pâle, elles vous feront même une photocopie meilleure que lui. Elles vous feront aussi des signatures lisibles, des dessins et des photos qui seront des dessins et des photos.

Ce petit miracle, c'est au nouveau système à froid 3M que vous le devez. Avec ce procédé, qui supprime le préchauffage, la première copie arrive immédiatement.

Les 291 et 207 vous donneront de 1.000 à 10.000 copies par mois, et en plus de tous ces services, elles se permettent d'être compactes, fiables et de travailler sans bruit.

Ces nouveaux copieurs, c'est 3M qui les a faits. 3M en a fait aussi beaucoup d'autres, toute une gamme, du 051 au VHS, pour répondre à tous vos besoins.

3M copieurs 291 et 207

Les photocopies contrastées, maintenant ça existe.

3M FRANCE - 135, BOULEVARD SERURIER, 75940 PARIS CEDEX 19 - TEL. 202.80.80



LE DES TICHES DE

plein feu 75 sur la mode italienne

du 18 au 22 Octobre 1975 au 30^e Salon International du Prêt-à-Porter Féminin.

La mode italienne séduit les femmes. C'est pourquoi elle plaît tant aux professionnels. Sophistiquée, drôle, séduisante, décontractée, elle offre un choix remarquable de modèles parmi ses quelques 80 collections. Cette année encore, en se laissant charmer par les collections de Prêt-à-Porter de la mode italienne, les professionnels vont plaisir aux femmes.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au siège central de l'Institut National par Commerce Extérieur Via Lata, 21 - 00100 Rome ou à l'Institut Italien pour le Commerce Extérieur - 81, rue de Monceau - 75008 Paris Tél. 822.22.06 et 822.65.43 ou au Bureau d'Information I.C.E. - Stand L.12.C.

HERI PRESTIGE

Journal de l'ISD

POLITIQUE

APRÈS L'ÉLECTION LÉGISLATIVE DE LA VIENNE

L. Leroy : assurer l'égalité des droits et des devoirs au sein de la gauche

M. Roland Leroy, directeur de l'Humanité, souligne dans son éditorial du 21 octobre les résultats de l'élection législative de la Vienne, qui a vu l'élection de M. Pierre Béteux, ministre de la coopération, succéder à Mme Edith Cresson, membre du secrétariat du P.S. Après le premier tour de scrutin et bien que son candidat ait été devancé par celui du P.S., le P.C.F. avait fait preuve d'une sérénité d'autant plus notable qu'il y

a eu un an la prééminence du parti socialiste, lors des élections législatives des 29 septembre et 6 octobre 1974, avait servi de détonateur et donné naissance à la controverse au sein de l'entourage de la gauche.

Le ton, resté encore modéré, l'aurait alors que va s'ouvrir au sein du P.C.F. la discussion préparatoire pour le vingt-deuxième congrès, convoqué du 4 au 8 février 1976, M. Leroy rappelle que les communistes doivent accentuer leurs efforts en vue de rééquilibrer la gauche, conformément aux décisions prises il y a un an par le vingt et unième congrès. Ce réajustement, auquel M. Leroy avait contribué d'un vif intérêt prépondérant, reste donc la règle. Il semble cependant que sa mise en application se fasse d'une manière moins agressive à l'égard du P.S. qu'il y a quelques mois. — T. E.

M. Leroy écrit : « Dans les quelques jours qui précéderont le premier tour, le parti socialiste doit en œuvre tous ses moyens pour tenter de faire la preuve que son candidat était seule apte à remporter. »

voix d'électeur voulant se prononcer pour le propre social, pour l'indépendance nationale. Autrement dit, de l'élection de Châtelleraut se dégage la leçon qu'en tirait déjà Georges Marchais au lendemain du premier tour : la nécessité et la possibilité d'intensifier notre effort pour réaliser les deux objectifs fixés par le vingt et unième congrès du parti : les sessions du comité central.

circoscription voisine — le parti socialiste ne présentait pas de candidat à Châtelleraut et pour ne pas gêner M. Abeille. »

CORRESPONDANCE

Sport et politique

Un de nos lecteurs d'Angers, M. Marc Vion, nous écrit, à propos de la réunion électorale du 19 octobre, à Châtelleraut :

Le soir où le président de la République brava la vodka à la primauté, à Moscou, toute la France se passionnait pour le duel Chirac-Mitterrand dans notre ville. Follu. Une nouvelle fois, la politique étrangère s'effaçait devant la politique intérieure, et les affrontements mystérieux de la haute diplomatie devant la rude franchise des toutes politiques publiques.

Cela dit, puisqu'il faut un prétexte électoral pour susciter un véritable débat politique en France, pourquoi ne pas choisir une vingtaine de villes et y instaurer un système d'élections permanentes, avec rencontres aller-retour, comme dans le championnat de football ?

Dans un pays qui s'ennuie un peu de la politique y gènerait en fait, et la chronique sportive, trop longtemps tenue pour un sport mineur, acquerrait enfin ses lettres de noblesse.

M. Victor Provo, sénateur socialiste du Nord, a annoncé, dimanche 19 octobre, qu'il ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat de maire de Roubaix à des élections municipales. La démission socialiste de la ville a déjourné M. Pierre Prouvost, adjoint au maire et conseiller général, à conduire la liste socialiste 1977.

Agé de soixante-deux ans, Provo est maire de Roubaix depuis trente-trois années sans interruption. Il a présidé le conseil municipal du Nord de 1967 à 1973, puis de 1973 à 1978. Il a été élu député en 1974. Il est vice-président de la communauté urbaine de Roubaix.

Le premier de ces objectifs est la réalisation du rassemblement majoritaire indispensable pour assurer la victoire et l'application du programme commun de gouvernement. Nous avançons dans cette voie comme le montrent les recules du pouvoir. Mais, pour que cette avancée devienne irrésistible, il est indispensable de progresser dans la réalisation de l'autre objectif : une répartition des forces à l'intérieur de la gauche qui assure à chaque parti l'égalité des droits et des devoirs.

Or, même électoralement, on peut comprendre que des Français et des Françaises puissent s'inquiéter de voir les déclarations sur l'effacement électoral du parti socialiste trouver leur prolongement dans une affirmation de principe comme celle que faisait François Mitterrand à la veille du premier tour : « Le parti socialiste est le parti qui attendent les Français pour gouverner plus juste et plus créatif les conditions d'un bonheur véritable. »

D'autant plus que — lors du lamentable spectacle, qui ne grandissait pas la politique, donné entre les deux tours jeudi soir à Châtelleraut — François Mitterrand avait jusqu'à nourrir la confusion en soutenant qu'Abeille avait été pendant dix-sept ans dans l'opposition. Cela ne pouvait que remettre en mémoire le temps où — en échange d'une complaisance réciproque dans la

M. GILBERT GRANDVAL, président de l'Union travailliste (gaullistes de gauche) : « Il est urgent de mettre un terme à une bipolarisation qui coupe le pays en deux et de renvoyer dos à dos les tenants du conservatisme et ceux du totalitarisme bureaucratique. »

M. ERIC HINTERMANN, secrétaire général de la Fédération des socialistes démocrates : « Les élections et les sondages montrent qu'il est nécessaire d'engager notre pays dans la voie de réformes allant dans le sens du socialisme démocratique. C'est à cette condition que nous pourrions une civilisation bâtie sur la liberté dans le respect de l'ordre démocratique. »

M. DOMINIQUE GALLET, secrétaire politique du Front progressiste, déclare dans le n° 13 du mensuel le Sursaut populaire : « Il s'agit maintenant pour les gaullistes d'opposition de prendre conscience du caractère totalement inadéquât de la stratégie de la gauche. »

M. JEAN CHARBONNEL (U.D.R.), ancien ministre, maire de Brive, qui s'était prononcé en faveur de Mme Cresson, a déclaré : « Il apparaît que l'hésitation de beaucoup de gaullistes à soutenir un homme qui est resté à l'adversaire détermine des idées qu'ils ont toujours défendues et qui sont des raisons de ce recul. Il y a là un fait politique important. S'il se renouvelle dans les prochains mois à l'issue des efforts jusqu'ici dispersés, les gaullistes de progrès doivent retrouver une place de choix dans le jeu politique français. »

Francis Steudler
l'hôpital en observation
"un livre qui ne se contente pas de décrire, mais veut aussi convaincre, et... il y réussit."
(Le Quotidien du médecin)
ARMAND COLIN

CORRESPONDANCE

La pratique politique de Guy Mollet

Nous avons reçu de M. Benjamin Fabre, professeur agrégé de philosophie à Nice, la lettre suivante :

La mort d'un homme politique est l'occasion de faire montre de sa générosité et de sa grandeur d'âme. Les cinquantenaire de son décès, il faut pourtant dire que la chance nouvelle de la gauche française, s'est peut-être de ne plus pouvoir connaître, de ne plus pouvoir tolérer un politicien comme Guy Mollet. Nous sommes nombreux, parmi les hommes et les femmes qui ont aujourd'hui cinquante ans, à souffrir encore de la honte que nous ressentions lorsque Guy Mollet gouvernait ce pays. Il faut que ce soit dit.

Nous avons vu un dirigeant socialiste déclarer honteuse une guerre coloniale, se faire élire pour la terminer, et la poursuivre avec zèle. Nous avons vu un dirigeant socialiste renoncer, sous la pression d'une opinion abusée et furieuse, à maintenir à son poste l'honnête homme qu'il y avait placé, et le remplacer par M. Lacoste. Nous avons vu un dirigeant socialiste lancer une opération militaire contre un pays plus

faible, dans le style des canonniers du XIX^e siècle. Nous avons vu un dirigeant socialiste négocier avec la droite française la reddition du régime républicain qu'il avait certes lui-même affaibli mais qu'il aurait dû défendre. Nous l'avons vu couvrir les tortures et les actions commises à l'abri de son autorité, et poursuivre de sa vindicte ceux qui s'efforçaient de les dénoncer.

Ce silence-là s'entend encore. Jamais Guy Mollet ne l'a rompu. Jamais, à haute voix, il n'a osé dire non. Certes, comme on l'a dit, Guy Mollet a fait passer l'intérêt national avant ses préférences personnelles. Il n'y est que trop bien parvenu. Quand la bourgeoisie capitaliste et colonialiste conduit les affaires nationales, leur sacrifice ses préférences socialistes, c'est faire le socialisme et la classe ouvrière. Ce n'est pas être un homme d'Etat.

(PUBLICITE)
POUR LE RASSEMBLEMENT MASSIF ANTIFASCISTE DU 1^{er} NOVEMBRE A HENDAYE
SOIRÉE SPECTACLE A LA MUTUALITE
LE MERCREDI 22 OCTOBRE, A 20 H. 30
AVEC
PACO IBANEZ - COLETTE MAGNY - GLENN MOR CUARTETO CEDRON - C. RIBEIRO - IMANOL, etc.
Prix des places : 15 F + 5 F
(pour soutien aux familles des prisonniers basques, espagnols)
Les BANCHEES - 11, rue de Valenciennes - 75005 PARIS
Location : 7, rue de l'Odéon - « Pensée Sauvage » - 75006 PARIS

ECOLE DES ATTACHES DE DIRECTION

L'Université situe votre niveau; l'EAD vous donne les connaissances pratiques qui vous rendront immédiatement efficace dans l'Entreprise.

A partir d'un enseignement économique fondamental, cinq options en prise directe sur le développement de l'Entreprise:

- Gestion financière
- Gestion du Personnel
- Publicité et Relations Publiques
- Etude du Produit et Distribution
- Commerce International

Si vous avez déjà votre licence, vous êtes admis directement en deuxième année.

Parallèlement à cet enseignement, il est possible de suivre en cours du soir la préparation au D.E.C.S. - Diplôme d'Etudes Comptables Supérieures - (organisée par un établissement affilié).

4.890F
CHAÎNE PRESTIGE 76
HI-FI FRANCE
CINE-PHOTO SON : 9, bis, rue de Chateaudun, 75009 PARIS - Métro : Cadet - Téléphone : 824.61.02

Voici le nouveau copieur sur papier ordinaire Océ 1700.
Maintenant vous pouvez calculer facilement le coût de vos copies.
Océ 1700 un choix raisonnable.

Journal 1975

L'ÉVÉNEMENT LA CONDITION MATÉRIELLE DES PARLEMENTAIRES

Le principe de l'indemnité des frais résultant du mandat parlementaire, abandonné sous les régimes censitaires (il fallait être riche pour être candidat), a été rétabli lors de l'instauration du suffrage universel. L'indemnité parlementaire est, en effet, un facteur essentiel de démocratisation des régimes politiques. Elle permet à tout citoyen, quelle que soit sa situation de fortune, de pouvoir prétendre entrer au Parlement.

Grâce à l'indemnité, le parlementaire peut se consacrer à sa fonction et l'exercer avec indépendance, ce qui risquerait d'être difficile si, par ailleurs, il était en proie aux nécessités matérielles. Une occupation lucrative pourrait l'éloigner complètement de son mandat, ce qui nuirait à la représentation de son électeur. Enfin, l'indemnité permettrait de faire des députés moins dépendants de leurs électeurs, ce qui favoriserait l'indépendance de leur jugement.

Ainsi, outre l'échec financier à l'origine de sa chute, la plaie créée des faillites de l'électeur et de la main de justice, dite médiocratie, qui se fixe à la bourgeoisie et à la médaille frappée par la Monnaie à chaque législature et qui est la pièce officielle d'identité, le mandat élu aura droit à une indemnité parlementaire globale qui, en septembre 1975, s'élevait

à 11 990 francs par mois, déduction faite des cotisations de pensions et de sécurité sociale.

La somme est convenable. Surtout si l'on bénéficie déjà d'une fortune personnelle, si les règles concernant les incompatibilités ne vous empêchent pas de poursuivre une autre activité professionnelle (médecin, pharmacien, exploitant agricole, éditeur, etc.), ou si l'un exerce un autre mandat électif, celui de maire d'une ville importante, par exemple. Autant de situations qui facilitent considérablement la tâche du mandat élu.

Le bon sens (« qui trop embrasse mal étire ») est la raison (il y a tellement de choses à faire) qui conduit cependant à privilégier, dans l'observation préalable à tout jugement, le parlementaire à temps complet, celui pour qui l'on voudrait que l'intérêt général soit un sentiment quasi exclusif.

A ce dernier, que l'on prendra François Mitterrand pour exemple, l'élection apportera toujours des voix, mais aussi, souvent, des dates accumulées au cours d'une campagne électorale pour laquelle son parti ne l'aura aidé qu'avec parcimonie.

Les uns et les autres le suivront tout au

long de son mandat. Les dettes, en amputant chaque mois son indemnité et en lui rappelant, si nécessaire, qu'il n'a rien de plus que son salaire, lui rappellent de nouveau devant lui. Les voix, en se rappelant constamment à son attention par des lettres réclamant ses bons — et gratuits — offices.

Ces lettres, il lui faudra d'abord les « instruire », puis y répondre. Chaque mois, quatre cent mille lettres sont envoyées du Palais-Bourbon. Certes, une indemnité spéciale lui permettra d'avoir une secrétaire à temps plein à Paris. Mais, député de province, il lui faudra assurer une permanence dans sa circonscription.

Une circonscription qu'il lui faudra parcourir tous les ans (son budget voiture sans importance), où il lui faudra se montrer (banquets, cérémonies, inaugurations, etc.) et assister diverses et si nombreuses « soirées » et où il sera bon qu'il se fasse entendre (un journal local, même modeste, cela coûte cher, et puis son courrier politique ne bénéficie d'aucune franchise). Sa province, il la retrouvera à Paris, car il en sera un peu l'ambassadeur, et pour les visiteurs du pays se sera, le plus souvent, table ouverte.

A Paris, il lui faudra se loger. Certes, il disposera d'un bureau, mais le canapé qui s'y trouve

ne constitue qu'un lit de fortune et la climatisation ne convient pas à tout le monde.

Et puis il lui faudra remplir le rôle possible de législateur et de contrôleur de l'exécutif. Voter la loi, mais aussi l'amendement, voter parfois au grand débat, poser des questions, écrites ou orales; intervenir à la tribune et en commission. Et c'est là, peut-être, que face aux énormes moyens de l'administration, il se sentira le plus seul, le plus désarmé, le plus démuné. Ce manque d'assistance technique, M. Fauton, rapporteur de la réforme fondatrice, l'a parfaitement illustré et souligné tout au long des débats.

La commission spéciale chargée de vérifier et d'approuver les comptes de l'Assemblée en est allé très loin, elle a décidé récemment d'étudier les moyens de documentation et d'étude dont disposent les députés ainsi que la possibilité de leur attacher un collaborateur.

En résumé, l'indemnité parlementaire ne permet pas toujours à l'élu de remplir correctement sa tâche. Il s'y efforcera, cependant, jusqu'au jour où, député non réélu, il lui faudra renouer le fil, un instant interrompu, de ses activités professionnelles. Et cette dernière épreuve sera souvent la plus difficile. — P. F.

C'est la Constitution du 4 novembre 1958 (article 38) qui a établi que chaque représentant du peuple reçoit une indemnité à laquelle il ne peut renoncer.

Prévue à l'article 25 de la Constitution de 1958, l'indemnité des membres du Parlement est

actuellement régie par une ordonnance portant loi organique n° 58-1210 du 13 décembre 1958.

la médaille et son revers

courrier « lié à l'exercice de leur mandat » et expédié de Paris. N'en bénéficie pas la correspondance à caractère individuel ou collectif (familiales).

Il peuvent téléphoner gratuitement à des personnes situées dans la région parisienne ou dans leur circonscription. Dans cette dernière, le bénéficiaire d'un forfait qui leur permet de passer gratuitement un certain nombre de communications à partir de leur domicile.

Pour ses déplacements parisiens, le parlementaire peut utiliser les voitures de services des Assemblées (réservées aux liaisons avec les administrations, les gares et les aéroports) et les taxis (des bons lui sont fournis). Pour les transports collectifs il peut obtenir une carte d'abonnement avec une réduction de 50 %. Le voyage gratuitement (en première classe) sur l'ensemble du réseau de la S.N.C.F. Il bénéficie par ailleurs de trente à quarante aller et retour gratuits par an (six pour les parlementaires des D.O.M.-T.O.M.) sur les lignes aériennes des compagnies nationales, entre Paris et sa circonscription, et de quatre aller et retour pour d'autres destinations.

Il ne bénéficie d'aucune indemnité pour l'utilisation d'une voiture personnelle et n'a droit à aucune réduction sur les autoroutes à péage.

Enfin, les parlementaires reçoivent gratuitement le Journal officiel et un restaurant leur offre des menus à des prix très raisonnables.

L'INDEMNITÉ PARLEMENTAIRE

Cette indemnité a un caractère mixte : elle est, pour sa partie principale, un véritable traitement, c'est-à-dire « l'allocation périodique d'une somme d'argent à raison de l'exercice d'une activité personnelle pour une fonction publique ». Elle est, pour le reste, indemnité de fonction.

L'indemnité dite « principale » est la somme du traitement et de l'indemnité de résidence.

Le traitement de parlementaire est de 9 600 F en septembre 1975 — est fixé par référence à celui des fonctionnaires qui occupent les emplois les plus élevés de l'Etat. Il est égal à la moyenne du traitement le plus bas et du traitement le plus haut des fonctionnaires de la catégorie « hors échelle » ce qui le situe nettement au-dessous du traitement des conseillers d'Etat, mais au-dessus de celui des fonctionnaires de grade moyen.

LES RETENUES SUR INDEMNITÉS

Ensemble de ces trois éléments (traitement, indemnité de résidence et indemnité de fonction) il s'élevait à 13 687 francs, ce qui est, en totalité, car certains types de retenues y sont déduits de manière plus ou moins automatique.

Une règle originale du régime des retraites permet de pallier, depuis 1944, les inconvénients liés à la durée limitée du mandat. Afin qu'un parlementaire même élu pendant un temps assez court puisse se prévaloir d'un nombre suffisant de cotisations lui ouvrant le droit à la retraite, la retenue pour la caisse de retraite est doublée, de 6 à 12 %, pendant les dix premières années du mandat. En septembre 1975, la retenue sur cotisations s'élevait à 1 580 francs pour les pensions et 206 francs pour la Sécurité sociale.

Les pensions de retraite des anciens parlementaires sont proportionnelles aux années versées. Ces dernières sont toutefois limitées à trente-sept, ce qui équivaut à une carrière parlementaire de vingt-sept années.

Par ailleurs, les droits à une pension de retraite du fonctionnaire élu au Parlement continuent

LES RETENUES - PARTICIPATION

D'autres prélèvements qui sont opérés sur l'indemnité ne sont que facultatifs. Ils peuvent être désignés sous le vocable de retenues-participation.

Destinées à garantir l'indépendance de l'élu, l'indemnité est, en principe, rigoureusement personnelle. Cependant, les parlementaires peuvent procéder à des délégations à des bénéficiaires désignés par eux.

Certaines de ces retenues-participation représentent des frais que les parlementaires engagent pour leur compte personnel, mais dans le cadre de l'exercice de leur mandat : par exemple, les retenues affectées aux remboursements et intérêts de prêts et des dépenses relatives aux primes d'assurance-décès contractées par les parlementaires.

D'autres sont le signe de leur participation à diverses activités étroitement liées à l'activité parlementaire : ainsi, les cotisations individuelles aux groupes politiques. Ceux-ci déterminent librement le mode de participation financière de leurs membres.

En octobre 1975, le montant de la cotisation versée par les députés pour le fonctionnement du secrétariat de leur groupe s'élevait mensuellement à 350 francs pour les républicains indépendants, à 400 francs pour l'U.D.E., à 750 francs pour les réformateurs.

La cotisation demandée au député socialiste varie en fonction des facilités de secrétariat dont il bénéficie en raison de l'exercice de son mandat électif. Elle s'élève par exemple à 1 300 francs pour celui qui n'est que député, et peut atteindre 2 600 francs pour ceux qui sont également maires, présidents de conseil général, etc. Sur cette somme, un quart seulement revient au groupe parlementaire.

LES AVANTAGES ANNEXES

Enfin, les parlementaires disposent aussi de certains avantages qui sont destinés à faciliter leurs conditions de travail, tant à Paris que dans leur circonscription.

Depuis l'ouverture, le 2 avril 1974, des nouveaux locaux de la rue de l'Université et depuis l'aménagement du troisième étage du Palais Bourbon, les quatre cent quatre-vingt-dix députés disposent d'un bureau individuel, équipé, pour les députés de province, d'un canapé qui, en cas de besoin, peut se transformer en un lit d'un confort relatif.

Au Palais de Luxembourg, les sénateurs sont moins bien lotis (en ce qui concerne les conditions de travail) que leurs collègues de l'autre Assemblée. Ils doivent, en effet, partager un bureau à deux ou trois selon le cas. Au mois de janvier prochain, ils disposeront d'un nouveau bâtiment construit sur le versant nord de la rue de Valenciennes, face au Palais, mais il n'y aura pas place pour les quelque cent cinquante bureaux supplémentaires qui seraient nécessaires.

Chaque parlementaire reçoit également une indemnité spéciale de secrétariat, l'« aide dactylographique », qui s'élève à 3 978 F par mois. Il doit en justifier l'utilisation, mais peut demander qu'elle soit versée directement au groupe auquel il appartient.

De plus, l'Assemblée contribue, à raison de 500 F par député et par mois, au fonctionnement du secrétariat collectif de chacun des groupes qui y siège.

Les parlementaires disposent de la franchise postale pour leur

LA PREUVE PAR NEUF

Le traitement des parlementaires n'est pas impossible à établir dans la mesure où l'administration des finances recense implicitement qu'une partie de son montant (les 3/25) couvre des dépenses liées à l'exercice du mandat. Cette partie correspond à des frais incompressibles qui, de plus, évoluent en fonction de la hausse générale des prix.

Fixé par référence à celui des fonctionnaires, le traitement parlementaire est révisé dans des conditions mêmes de la fonction publique. Pour remonter à la hausse des prix et maintenir le pouvoir d'achat de ses fonctionnaires, le gouvernement a décidé, vu la faiblesse de ses « crédits », d'attribuer, depuis le 1^{er} juin 1968, une majoration uniforme à tous les niveaux de la grille des traitements, contribuant ainsi à l'écrêtement de la hiérarchie des rémunérations. Si, pour les niveaux les plus bas, la progression peut être mesurée relativement sensible, plus l'on s'élève sur la grille, plus l'effet est faible, voire nul, à partir d'un certain niveau (celui des parlementaires notamment), totalement annulé par le mouvement des prix.

Ainsi, pour les parlementaires, ce résultat se traduit : en ce qui concerne le mandat, l'incapacité de progresser à un pourcentage plus élevé que celui du traitement, c'est la part restante (les 11/25), dite « part familiale », qui se trouve atteinte. D'où un certain malaise chez les parlementaires qui constatent, sans pouvoir se l'expliquer, qu'ils ont, aujourd'hui, plus de mal à joindre les deux bouts.

RÈGLES D'IMPOSITION ET DE CUMUL

L'indemnité parlementaire, l'indemnité de résidence et l'indemnité de fonction ne sont pas imposables en tant que tels dans la mesure où les parlementaires sont

REVENUES - PARTICIPATION

Outre les retenues-participation, des cotisations-secours peuvent être opérées sur l'indemnité de fonction.

C'est un règlement de chaque Assemblée qui détermine les conditions dans lesquelles le défaut d'assiduité du parlementaire entraîne la réduction de son indemnité.

Une question a été résolue de façon diverse par le Sénat et par l'Assemblée.

An Sénat, les dispositions du règlement relatives au défaut d'assiduité en commission n'ont encore jamais été appliquées.

A l'Assemblée, le défaut d'assiduité est sanctionné en commission et en séance publique. La sanction est précédée d'une mise en garde.

Depuis deux ans, président les services de l'Assemblée, aucun député n'a rempli les conditions requises par le règlement pour qu'une réduction de son indemnité de fonction soit opérée : absence non excusée à plus du tiers des séances de la commission ou cours d'une même session ordinaire; participation à moins de deux tiers des scrutins publics intervenus pendant une session.

Une partie des neuf vingtièmes est exonérée d'impôts,

LES PARLEMENTAIRES COMMUNISTES

Aux termes de l'article 46 des statuts du P.C.F. « l'activité du militant communiste détermine un mandat électif (Parlement, conseil général, conseil municipal) est inséparable de l'action de la classe ouvrière et du peuple ». Partant du principe que ce mandat « est à la disposition du parti », les traitements, indemnités et retraites qui s'y attachent « sont versés au parti et le comité central en décide l'utilisation ».

Afin de placer le parlementaire dans des conditions analogues à celles des travailleurs, situation qui était d'ailleurs déjà souvent le sienne (vingt-sept de ses députés étaient ouvriers lors de leur élection), le parti lui reverse une somme qui correspond au salaire d'un ouvrier qualifié de la région parisienne. Cette somme, révisée périodiquement en fonction de la hausse des prix, s'élevait, en septembre 1975, à 2 940 francs. S'y ajoutent le cas échéant le supplément familial et les prestations familiales.

Le parlementaire communiste ne paie, bien entendu, que les impôts correspondants à ce qu'il a touché. Par ailleurs, il ne reçoit que 50 % de la retraite qui lui est allouée par le Parlement.

En ce qui concerne le fonctionnement et le secrétariat des groupes parlementaires, le parti y consacre l'indemnité spéciale mensuelle de 3 978 francs versée, à cet effet, à chacun de ses élus, et estime cette « largesse suffisante ». En fait, le parlementaire communiste bénéficie de toute l'infrastructure matérielle de son parti qui assure financièrement dans l'exercice de son mandat.

Par la suite des « ristournes » de ses parlementaires le parti communiste aura ainsi perçu, en 1975, une recette nette d'environ 5 millions de francs.

On mesure l'importance de la perte financière subie par cette formation depuis l'abrogation de la représentation proportionnelle si l'on sait qu'en 1968 cette recette de fonds avait été estimée à environ 5 millions de francs.

Cette page a été réalisée par ANNE CHASSEBOURG et PATRICK FRANCÉS

HERMES

l'ordinateur de bureau HERMES DATA SYSTEM 211: nous l'avons pensé pour les PME et les établissements décentralisés de grandes entreprises.

Langage direct adapté aussi bien à la gestion qu'au calcul technique. Lecteur-enregistreur sur cassettes magnétiques. Ecran de visualisation. Bibliothèque standard de programmes.

NOTRE Télex

AVANT VOTRE DISPOSITION POUR VOS COMMUNICATIONS

Vous nous téléphonez vos messages. Nous les télétransmettons. Vos correspondants nous répondent par télex: nous vous télétransmettons. 35 mots service pour l'Europe: 2 à 10 F USA: 22,30 F Japon: 27,60 F etc. + abonnement 96 F par mois en supplément à 50 F par mois.

ETIAXE SERVICE TÉLEX

345.21.82 + / 346.00.28

33, Avenue Daumesnil, 75012 PARIS

MEDECINE PHARMACIE

octobre à juin

Encadrement annuel parallèle à la Fac.

P.C.E.M. et Pharmacie Année "O"

Cours par Prof. de Fac. groupes de 15 étudiants par CHU

au coin du Quartier Latin

IPEC 46 Bd St Michel 633.91.23 633.45.87

Nous désirons

assister à une démonstration de l'ordinateur ED4 211

recevoir une documentation

Nom _____

Fonction _____

Société _____

Adresse _____

Tel. _____

Retournez ce bon à Hermès 7 rue Galvani 75017 Paris Tél. 763.87.91

HERMES

l'ordinateur de bureau HERMES DATA SYSTEM 211: nous l'avons pensé pour les PME et les établissements décentralisés de grandes entreprises.

Hermès Data System 211 est un ordinateur de conception modulaire: il évoluera avec le développement de votre entreprise. Importante mémoire de masse sur Floppy-Discs compatibles IBM (de 1 à 8 unités).

Technologie garantissant une très grande fiabilité des informations. Imprimante rapide à aiguilles avec doubles caractères noir et rouge. Double lecteur pour l'entraînement de formulaires continus et double introducteur frontal magnétique.

LA PREUVE PAR NEUF

Le traitement des parlementaires n'est pas impossible à établir dans la mesure où l'administration des finances recense implicitement qu'une partie de son montant (les 3/25) couvre des dépenses liées à l'exercice du mandat. Cette partie correspond à des frais incompressibles qui, de plus, évoluent en fonction de la hausse générale des prix.

Fixé par référence à celui des fonctionnaires, le traitement parlementaire est révisé dans des conditions mêmes de la fonction publique. Pour remonter à la hausse des prix et maintenir le pouvoir d'achat de ses fonctionnaires, le gouvernement a décidé, vu la faiblesse de ses « crédits », d'attribuer, depuis le 1^{er} juin 1968, une majoration uniforme à tous les niveaux de la grille des traitements, contribuant ainsi à l'écrêtement de la hiérarchie des rémunérations. Si, pour les niveaux les plus bas, la progression peut être mesurée relativement sensible, plus l'on s'élève sur la grille, plus l'effet est faible, voire nul, à partir d'un certain niveau (celui des parlementaires notamment), totalement annulé par le mouvement des prix.

Ainsi, pour les parlementaires, ce résultat se traduit : en ce qui concerne le mandat, l'incapacité de progresser à un pourcentage plus élevé que celui du traitement, c'est la part restante (les 11/25), dite « part familiale », qui se trouve atteinte. D'où un certain malaise chez les parlementaires qui constatent, sans pouvoir se l'expliquer, qu'ils ont, aujourd'hui, plus de mal à joindre les deux bouts.

HERMES

l'ordinateur de bureau HERMES DATA SYSTEM 211: nous l'avons pensé pour les PME et les établissements décentralisés de grandes entreprises.

Hermès Data System 211 est un ordinateur de conception modulaire: il évoluera avec le développement de votre entreprise. Importante mémoire de masse sur Floppy-Discs compatibles IBM (de 1 à 8 unités).

Technologie garantissant une très grande fiabilité des informations. Imprimante rapide à aiguilles avec doubles caractères noir et rouge. Double lecteur pour l'entraînement de formulaires continus et double introducteur frontal magnétique.

Nous désirons

assister à une démonstration de l'ordinateur ED4 211

recevoir une documentation

Nom _____

Fonction _____

Société _____

Adresse _____

Tel. _____

Retournez ce bon à Hermès 7 rue Galvani 75017 Paris Tél. 763.87.91

LES PARLEMENTAIRES COMMUNISTES

Aux termes de l'article 46 des statuts du P.C.F. « l'activité du militant communiste détermine un mandat électif (Parlement, conseil général, conseil municipal) est inséparable de l'action de la classe ouvrière et du peuple ». Partant du principe que ce mandat « est à la disposition du parti », les traitements, indemnités et retraites qui s'y attachent « sont versés au parti et le comité central en décide l'utilisation ».

Afin de placer le parlementaire dans des conditions analogues à celles des travailleurs, situation qui était d'ailleurs déjà souvent le sienne (vingt-sept de ses députés étaient ouvriers lors de leur élection), le parti lui reverse une somme qui correspond au salaire d'un ouvrier qualifié de la région parisienne. Cette somme, révisée périodiquement en fonction de la hausse des prix, s'élevait, en septembre 1975, à 2 940 francs. S'y ajoutent le cas échéant le supplément familial et les prestations familiales.

Le parlementaire communiste ne paie, bien entendu, que les impôts correspondants à ce qu'il a touché. Par ailleurs, il ne reçoit que 50 % de la retraite qui lui est allouée par le Parlement.

En ce qui concerne le fonctionnement et le secrétariat des groupes parlementaires, le parti y consacre l'indemnité spéciale mensuelle de 3 978 francs versée, à cet effet, à chacun de ses élus, et estime cette « largesse suffisante ». En fait, le parlementaire communiste bénéficie de toute l'infrastructure matérielle de son parti qui assure financièrement dans l'exercice de son mandat.

Par la suite des « ristournes » de ses parlementaires le parti communiste aura ainsi perçu, en 1975, une recette nette d'environ 5 millions de francs.

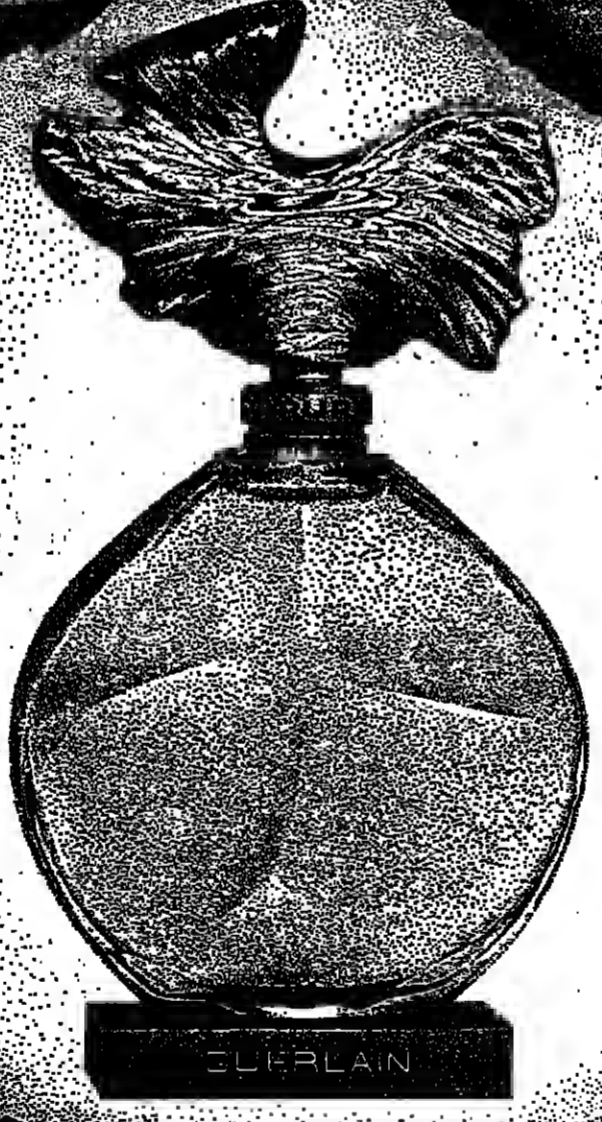
On mesure l'importance de la perte financière subie par cette formation depuis l'abrogation de la représentation proportionnelle si l'on sait qu'en 1968 cette recette de fonds avait été estimée à environ 5 millions de francs.

سكندر العبد

ÉTÉ
du New-Jersey de
anasic comme un m

1975
GUERLAIN crée "PARURE"

P
ête



PHOTOGRAPHIE PAR S. G. CHODOL

voire rue.

JUSTICE

DEVANT LA COUR D'ASSISES DE LA SARTHE

Ces deux médiocres preneurs d'otages qui ont provoqué la suspension d'un préfet.

Le Mans. — Au matin du 3 avril 1975, deux détenus de la maison d'arrêt de Chamont sortent en compagnie d'un gardien sur la trottoir de l'établissement : corvée de poubelles. C'est dire si l'administration pénitentiaire tient les deux hommes pour des malfaiteurs redoutables. Pourquoi ? Guy Conlon et Bernard Baudry, vingt-sept ans tous deux, savent saisir l'occasion. Pendant que le garde se penche, les deux hommes le coffrent d'un seau à ordures puis prennent leurs jambes à leur cou.

De notre envoyé spécial

Point de départ presque « coquignolesque » de la plus insensée des « cavales » : en un minimum de temps, une soixantaine d'heures, les deux jeunes gens vont accumuler un maximum de crimes : deux hold-up dans des bureaux de poste, trois séquestrations — ils prendront au total dix otages — et quatre vols de voitures, le tout à main armée, itinéraire fort quel de la Haute-Maine

à la Seine-et-Marne, de la Manche à Mayenne, de la Sarthe en Loiret et de Seine-et-Marne à Paris, les conduira le 5 avril à 21 heures, devant une jurysse dans le quartier de la Chapelle (dit huitième arrondissement), où les policiers S.R.P.I. de Versailles flânent par les arrières. Mieux vaut pour eux aujourd'hui comparaitre devant la cour d'assises de la Sarthe, après une instruction rendue

Vingt-quatre Gitans devant la cour d'assises des Landes

< Aie confiance en Dieu ! >

De notre envoyé spécial

Mont-de-Marsan. — Poursuivie pour une longue série d'agressions commises en 1973 dans le Sud-Ouest contre des personnes âgées, vingt-quatre inculpés, Gitans pour le plupart, ont comparu, lundi 20 octobre, devant la cour d'assises des Landes. Trois d'entre eux, Marcel Baudry, vingt ans ; Gilles Testé, vingt et un ans, et Hugues Carbonnel, vingt-sept ans, sont inculpés d'homicide volontaire. Le 18 juin 1973, dans une ferme isolée aux environs de Mont-de-Marsan, M. Germain Durou, quatre-vingt-huit ans, avait été retrouvé mort, ligoté sur son lit et étouffé par un oreiller que l'on avait maintenu sur son visage alors qu'il tentait de résister à ses agresseurs. Les « économies » que ces derniers recherchaient n'atteignaient pas 2 000 francs.

d'être entièrement consacrée à la lecture de l'arrêt de renvoi, énumérant et retenant en détail les treize agressions et les sept cambriolages imputés au groupe. Même si le meurtre de M. Durou ne paraît pas avoir été prémédité et s'il semble avoir été « accidentellement accompli », la gravité de cette affaire est particulièrement évidente : dans quelle mesure, en effet, tiendra-t-on compte de l'actuel débat sur le répression de certaines formes de criminalité, parmi lesquelles se trouve celle qui est en cause à Mont-de-Marsan ? A Besenval, récemment, un mineur a été condamné à mort par un jury de cour d'assises pour l'agression et le meurtre d'une personne âgée. La moyenne d'âge des accusés de Mont-de-Marsan était, au moment des faits, de vingt-cinq ans, celle de leurs victimes de soixante-quatorze ans.

A eux seuls, les accusés et les vingt-quatre gendarmes qui les gardent ont occupé les trois quarts de la principale salle du tribunal de Mont-de-Marsan, où siège le jury. Une dizaine de journées d'audiences ont été prévues pour examiner les multiples faits retenus contre ceux que l'on appelle dans la région le « gang des nomades ».

Après la constitution du jury (sept jurés ont été recusés) et l'appel d'un ou deux témoins, la première audience a

doublement « en marge de la société », car ils sont en majorité des Gitans. Il en sera tenu compte, mais dans quel sens ? Lorsque les vingt-quatre détenus ont défilé, menottes aux mains, pour traverser le rue qui mène la maison d'arrêt du palais de justice, parmi la foule, que contenait un important service d'ordre, quelqu'un s'est écrié : « Aie confiance en Dieu ! » — F. C.

Si le procès, qui a commencé, lundi 20 octobre, au palais de justice de la Sarthe, par la lecture de l'acte d'accusation, plus éloquent que de longs réquisitoires, et par l'interrogatoire des inculpés, prouve l'intérêt, ce n'est pas simplement parce que les deux accusés ont, à l'époque des faits, innové en promouvant en quelque sorte un genre nouveau en France : la prise d'otages « aux champs ». Il ont séquestré et menacé de mort, successivement, le maire de Saint-Germain de Coulamer (Mayenne) et un habitant de la Sarthe, puis, chez eux à la ferme, les Morin, une famille de Coullans-sur-Gée (Sarthe), le père, la mère et les deux enfants, et enfin plus tard les quatre clients d'une station-service de Mormant-sur-Vernisson (Loiret).

Ce n'est pas davantage parce qu'on pourrait, sans trop l'espérer, apprendre pourquoi le préfet de la Sarthe, à l'époque M. Jacques Gandouin, fut, après ses séquestrations, presque éliminé, en partie pour avoir tenu en public un langage « trop sale », quand un autre, M. Masson, préfet du Loiret et préfet de région, fut lui-même éliminé, parce que l'essence contenue dans le réservoir d'un véhicule mis à la disposition des deux fuyards.

L'essentiel est que ce procès va permettre de cerner un peu mieux la personnalité de deux membres d'une race nouvelle de malfaiteurs : les preneurs d'otages. Et les deux « cas » de « chauds », froids calculateurs ? Ne sont-ils pas plutôt des éminables, devenus, dans une escalade presque inconsciente et nourrie de mauvaises lectures et de mauvaises feuilletons, des « redoutables » ?

Ainsi, Guy Conlon. Il s'est montré ici tellement émitié, si accommodant avec ses accusateurs — « Oui, c'est vrai ; oui, c'est exact ; oui, c'est moi, monsieur le président » — que cela est devenu presque gênant. Après avoir été, jusqu'à son évocation, le détenu modèle à Chamont, le voici, au Mans, accusé exemplaire. Certes, Guy Conlon, trop malhonnête pour être aussi poli, fut cependant « un bon petit », l'enfant heureux d'un respectable employé de la S.N.C.F. L'enfant doué, premier de son département au certificat d'études, premier de son département aux examens du C.A.P. de cuisinier.

Il fut aussi bon mari et bon père de famille, et aurait pu le rester. L'interrogatoire d'identité, mené de façon très précise et patiente par le président Ripert, permit d'expliquer pourquoi à un moment, le faible le colérique, l'intelligent Guy Conlon avait basculé : une rencontre banale avec une maîtresse, du reste plutôt en âge d'être sa belle-mère. Atteinte à main armée, les assises de la Haute-Maine ont condamné à quatre années de prison.

Ainsi Bernard Baudry. L'acte d'accusation a cru devoir préciser que « s'il n'était pas en état de démente au moment des faits, sa responsabilité est certainement atténuée ». C'est bien un effet l'impression qu'a donnée ou que s'est ingénié à donner Bernard Baudry. C'est un personnage infortuné, presque totalement indifférent, ou étranger à son procès.

A un an, Bernard Baudry perd de sa mère et deux ans, il était victime d'une méningite tuberculeuse, à quinze ans, d'un accident de moto qui le laissa vingt-deux mois à l'hôpital. L'enfant secouru devint adolescent fuyard, puis un jeune adulte délinquant, trompant la confiance de plusieurs de ses employeurs et accumulant les condamnations à quatre ans de prison pour avoir multiplié les vols de sacs.

Guy Conlon la tête, Bernard Baudry le bras. Pourquoi tête qui avait établi en prison un plan détaillé d'attaque de toutes les recettes postales de France et de Navarre avec la date précise de l'assaut et même le butin es-

compté à chaque fois. Pourquoi bras qui n'est d'ailleurs, cesse de s'acheter deux cartes postales pour les envoyer au procureur de la République et au surveillant-chef de la prison de Chamont. Pourquoi d'ici, cela le situe parfaitement, avait projeté d'attaquer — un plan est un plan — le bureau de poste de Nogent-sur-Seine « Mais, dira Guy Conlon, quand nous sommes arrivés à 6 h. 2, c'était fermé ! »

M. Jacques Gandouin n'a été cité comme témoin ni par la défense (M^{rs} Follak et Fricot pour Baudry, M^{rs} Bocquillon et

Pigeau pour Conlon), ni par l'avocat général M. Chevalier, la fois accusateur et témoin, qui qu'il participait aux négociations dans la ferme des Morin. C'est curieusement condamner l'arrêt préfet de la Sarthe à un excès de silence après l'avoir condamné pour un excès de langage. C'est surtout se priver du témoignage d'un homme suffisamment lucide pour avoir su d'une phrase résister toute l'affaire. A l'un d' eux n'avait-il pas dit : « Tu teurs piquer, eh ! con ! » ?

PIERRE GEORGES.

DEVANT LE TRIBUNAL DE PARIS

La mystérieuse Madame Claude

Mettez en relation des jeunes filles choisies pour leurs divers talents avec des messieurs qui comptent en quelque honnêtement garanti, est-ce du proxénétisme ? S'autoriser à présenter pour soi-même un pourcentage fixe sur les sommes amiablement offertes à ces jeunes filles aimables par ces messieurs parole considérable, est-ce, là encore, du proxénétisme ? Avant, par exemple, en l'espace de trois mois, en 1972, organisé cinq cent quinze rencontres d'épouse-midi, deux cent cinquante-cinq nuits d'amour hautement tarifé, solennels voyages de week-end, peut-on qualifier cela de proxénétisme ? Telles sont les questions auxquelles auront à répondre les juges de la dix-septième chambre correctionnelle de Paris devant lesquels a comparu, lundi 20 octobre, Mme Fernande Grudet, plus connue sous le nom qu'elle s'est choisie, en 1969, de Madame Claude.

Plutôt menue, la mise distinguée, mais sans éclat, le cheveu châtain coupé court, le visage lisse, pâle et pointu, les lèvres pincées, Madame Claude est digne, sêche et avare de propos. Le président Hanlon l'interroge avec vivacité et ironie, mais brièvement. « Vous êtes surtout une femme d'affaires. Des proxénètes, dit-il, on en voit tous les jours. L'intérêt est de savoir et vous êtes banale ou non en raison du caractère extraordinaire de vos bénéfices. Madame Claude a répondu qu'elle touchait un bénéfice sur les vacations de ses jeunes filles,

mais s'insurge à l'idée qu'elle ait été de méche avec des courtiers qui lui auraient permis de préserver sa dime sur les fruits d'habillage de ses protégées. « Voyons, non ! », s'offusque-t-elle, « ce serait un mensonge ».

Mystérieuse avant le procès, Madame Claude la restera après cette audience bien rapide. Certes, on apprendra qu'elle est née à Angers il y a cinquante-trois ans, qu'elle a dirigé travaillé dans l'alimentation event de devenir administrateur de sociétés dans les années 60. Mais quel est de ces fameuses jeunes filles et de ces messieurs pour lesquels elle s'entremetait ? Le procureur balaisera d'une phrase à ceux qui associent le bulletin de vote à la fesse et ne volent partout des ministères dans l'ombra des élections.

M. Claude-Henri Lévy, avocat de Madame Claude, tendra la presse responsable « de ce tollé », et le président n'insistera pas. Les clients pourront aussi leur mystère. Le procureur requiert une peine sévère et une amende — en rapport avec les bénéfices réalisés ». M^{rs} Bruno réclamera 50 000 francs pour les traits des Blanchés, partie civile. Le jugement sera rendu le 3 novembre. Madame Claude, plus convenable que Janine, gagne aujourd'hui 2 770 francs par mois — dans un emploi de relations publiques dans le prêt-à-porter féminin ». Elle propose même de montrer sa tenue de gala.

BRUNO FRAPPAT.

POINT DE VUE

La France et sa justice

par PIERRE MARCILHACY

A partir du moment où la France a décidé de confier à une école le soin de former les magistrats chargés de sa justice, elle devait s'attendre à ce qu'il se produisit.

Entrés à l'école comme jadis, on entrant dans les ordres et pour des avantages matériels à peine convenables, ces jeunes hommes et ces jeunes femmes, surtout dans le meurtre où ils ont la passion de leur mission, ne peuvent que mettre la justice et ses dogmes très au-dessus des basses contingences de l'Etat, et ce n'est pas moi qui leur donnerai tort.

On leur reproche, aujourd'hui, de ne pas être suffisamment intégrés à un ordre social qu'ils sont censés contribuer à protéger, mais nul ne paraît se poser la question de savoir si cet ordre social est préférable à la notion obsolet de la justice et même un rigoureux respect des lois de la République.

D'un côté, donc, des magistrats qui dénoncent ce qu'ils nomment une justice de classe, et de l'autre une masse de la population pour qui la sévérité des juges et la dureté des prisons ou, plus encore, la guillotine, peuvent assurer leur paix, leur confort et leur sécurité.

Le débat est le même, puisqu'il s'agit toujours de la justice, mais il impose une très nette distinction entre la justice civile, commerciale ou sociale et la justice dite criminelle.

En matière civile, on ne peut pas ne pas constater que celui qui a des moyens — sociaux ou financiers est mieux défendu que celui qui ne peut supporter des frais de justice ou des honoraires d'avocats. Ces derniers ne sont pas à blâmer. Ils doivent gagner leur vie. Beaucoup le font chèrement. Certains, qui ne sont pas toujours les meilleurs, connaissent de grandes réussites matérielles. Dans l'ensemble du barreau, comme ailleurs, l'argent a contaminé les consciences, et les avocats, eux, n'entrent plus dans la profession par vocation d'être des défenseurs. Ce fait sera le cœur de bon nombre d'articles, car suivant la très belle formule — sans avocat on peut rendre des arrêts, on ne rend pas la justice ».

Le fait est là : en matière civile il y a, non peut-être une justice de classe, mais une procédure de classe, ce qui pour les justiciables

revient au même, et les lois sont impuissantes à redresser ce courant social qui n'est d'ailleurs le privilège ni de notre pays ni de notre époque.

En matière criminelle, le désavantage des pauvres par rapport aux riches est infiniment moins scandaleux. Tout d'abord, la procédure pénale (qui, à l'encontre de la procédure civile, est toujours du domaine de la loi) est empreinte du souci d'égalité, et le juge est constamment présent pour y veiller. Et puis, le rôle de l'avocat est, en ce domaine, beaucoup moins important qu'en matière civile, et cela quel qu'en pense l'opinion publique. Cette dernière, d'ailleurs, qui est sensible aux condamnations pénales qui sont spectaculaires, néglige les arrêts civils qui détruisent les ménages, répartissent les responsabilités ou disposent des biens patrimoniaux, et pourtant ce sont eux qui, souvent, modèlent la société, surtout si on y inclut la législation du travail, celles des baux à ferme et les problèmes de construction immobilière. Dans cette dernière catégorie de litiges, et comme nous avons dit plus haut, les « pauvres », les « sans relations », sont nettement désavantagés devant les juges les mieux intentionnés.

Pour revenir à la justice répressive, disons que le handicap social est certain, bien que parfois il joue contre le riche, mais disons aussi qu'il est contrôlé par l'opinion publique. Il est souvent aussi, et ce n'est pas mieux, débordé par elle. Car l'opinion croit trop souvent qu'il faut répondre à la violence par la violence, et au crime par l'assassinat légal.

L'observation objective conduit à d'autres conclusions et elle amène surtout à une certitude : la criminalité est pour une large part le fait de la société. Si celle-ci ne s'organise pas autour de principes moraux, si elle tolère les débordements, si elle est indulgente pour les malversations qui réussissent, elle devient impuissante à réprimer, parce que ses décisions paraissent alors ne s'appuyer sur aucune éthique et relèver de la seule opportunité.

En fait, le divorce entre la France et la justice se situe exactement à ce point.

Des magistrats veulent déloger et appliquer des principes de morale sociale alors que les institutions françaises actuelles y sont allergiques.

Le pouvoir judiciaire doit être une force sereine et libre ou bien le magistrature, réputée indépendante, doit-elle se limiter à exécuter les lois de l'Etat dans le sens voulu par celui-ci ?

Telles sont les questions qui se posent et se poseront chaque jour avec plus d'acuité. Pour notre part, nous dirons que nous souhaitons l'indépendance totale du pouvoir judiciaire, car aucun pays démocratique ne peut survivre s'il ne croit en sa justice, et grâce soient rendues aux erreurs des magistrats qui ont mis en lumière la pauvreté de nos conceptions de morale sociale, et que le garde des sceaux comprenne que chacune de ses déclarations est, ou risque d'être, attentatoire à l'indépendance de la justice.

EN BREF...

● **L'affaire Justice pied-noir** : une dixième inculpation. — M. Jean-Claude Girouard, premier juge d'instruction à Aix-en-Provence, a inculpé de destruction volontaire par espionnage d'édifices publics et non-déclaration de crime, lundi 20 octobre, un rapatrié varois, M. Roger Savignoni, cinquante-cinq ans, commerçant à Pourcieux (Var). C'est la dixième inculpation prononcée dans le cadre de l'enquête ouverte après les plastiques commis dans le Midi de la France par le mouvement clandestin « Justice 1914-1918 » (Le Monde daté 19-20 octobre).

● **Le Comité d'action des prisonniers (CAP)** annonce que la publication qu'il édite — le CAP, journal des prisonniers — sera désormais diffusée à 50 000 exemplaires — notamment dans les kiosques — à partir du numéro de ce mois d'octobre (vingt-troisième numéro). Le CAP, journal des prisonniers, mensuel édité sans publicité — prix 3 à 5 francs selon la pagination, directeur de la publication : M. Jean Lapeyrie, 15, rue des Trois-Frères, 75018 Paris, — a été fondé le 5 décembre 1972. Jusqu'à maintenant, son tirage était de 5 000 exemplaires.

● **L'affaire Markovitch**. — C'est le 15 décembre prochain que la chambre d'accusation de Paris doit examiner le cas de François Marcantoni, renvoyé par M. Jean Fauré, juge d'instruction à Versailles, puis un jeune adulte délinquant, trompant la confiance de plusieurs de ses employeurs et accumulant les condamnations à quatre ans de prison pour avoir multiplié les vols de sacs.

● **A Marseille, un conseiller juridique inculpé d'escroquerie**. — M. Bernard Aubry, premier juge d'instruction à Marseille, a inculpé d'escroquerie, lundi 20 octobre, un conseiller juridique, M. Robert Nicolas, accusé à la fin de son mandat en février 1974. De nombreuses plaintes ont été déposées contre M. Nicolas. Le montant de l'escroquerie est évalué à 6 millions de francs.

● **PRECISION**. — Dans le compte rendu du récent congrès des anciens prisonniers de guerre à Fontenay-le-Comte, indiqué dans le Monde du 21 octobre que le ministre des forces armées du Sénégal avait donné lecture d'un message de M. Léopold Senghor. La lecture de ce message a été faite en réalité par le général Tidjane Fall.

CROISIERES PAQUET

18 croisières de 12 à 44 jours d'octobre à mars à bord de MERMOZ et RENAISSANCE

PARIS, MIAMÉ et retour en Jumbo Jet de National Airlines

FLORIDE • MER DES CARAIQUES • ANTIILLES • MEXIQUE • AMERIQUE CENTRALE • TOUR DE L'AMERIQUE DU SUD et CARNIVAL DE RIO • PROX (PARIS-PARIS) de 3900 F à 58.800 F

aux Amériques & Caraïbes

Pour plus amples renseignements, remplissez ce bon, adressez-le à votre agence de voyages habituelle ou aux Croisières Paquet PARIS : 5, Boulevard Malesherbes, 75008 - Tél. 265.57.59 MARSEILLE : 70, Rue de la République, 13002 - Tél. 90.81.00 Vous recevrez une documentation détaillée.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ TEL _____

CROISIERES PAQUET - 100 - 10-11

DIPLOME

Jeudi 15/10

JUSTICE

Le procureur de Paris estime que le mandat d'arrêt contre M Germain était régulier

La publication le lundi 20 octobre dans le Quotidien de Paris d'un article critiquant les conditions dans lesquelles M Jacques Germain, huissier de justice, a fait l'objet le 19 octobre 1974 d'un mandat d'arrêt de M. Michaud, premier juge d'instruction, exécuté le 19 août dernier par des policiers de la Vienne, a suscité un communiqué de M. Paul-André Sadon, procureur de la République.

Le texte publié lundi indique : « Un article publié le 20 octobre sur les quotidiens du matin sur les poursuites en cours contre M Jacques Germain, huissier de justice, appelle les observations suivantes :

1) Par respect pour l'indépendance des fonctions de juge, le journaliste en question tout commentaire sur les faits soumis au tribunal correctionnel, qui doit rendre son jugement le 4 novembre prochain ; 2) En ce qui concerne les autres poursuites en cours, le secret de l'instruction s'oppose à ce que soient divulgués des indications sur les charges existant contre l'inculpé. Il est cependant permis d'affirmer, conclut M. Sadon, que, contrairement aux allégations de

LES P.M.E. DÉNONCENT LE « CLIMAT D'INSÉCURITÉ » ENGENDRÉ PAR LES « OBJECTIFS AVOUÉS DU SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE »

M. Léon Gingembre, président de la Confédération des petites et moyennes entreprises (P.M.E.), réclame dans une lettre adressée à M. Lecannet, garde des sceaux, le dépôt d'un projet de loi « qui, à égalité de ce qui existe en cours d'adoption, permettra au patron de récusar sa juge qui, en raison de ses appartenances, pourrait lui apparaître suspect en ce qui concerne la même administration de la justice ».

M. Gingembre justifie sa demande par le fait que « certaines affaires de ces derniers jours » ont montré que des chefs d'entreprise risquaient d'être « jugés, contrôlés ou administrés par des gens qui, sortant de leur rôle, affectent des appartenances politiques ou syndicales qui ne permettent plus d'être assurés de leur impartialité ».

En dehors de la requête en suspension légitime (article 688 du code de procédure pénale) déjà utilisée contre M. Henri Pascal, premier juge d'instruction à Béthune, existe contre les magistrats une faculté de démission définie aux articles 681 et suivants du code de procédure pénale. L'article 681, 9°, vise en particulier les manifestations assez graves pour faire suspecter son impartialité.

SPORTS

AUTOMOBILISME

La nouvelle réglementation des Vingt-Quatre Heures du Mans Le public a eu gain de cause

Les représentants de l'Automobile Club de l'Ouest (ACO), organisateurs des Vingt-Quatre Heures du Mans, ont présenté dans ses grandes lignes le 20 octobre à Paris, le règlement de leur prochaine épreuve (13 juin 1976), étant entendu que quelques points de détail pourront encore être modifiés. Pour l'essentiel, il apparaît que l'ACO a tiré les conséquences de l'échec des Vingt-Quatre Heures 1975, lié à l'orientation qui avait été choisie. Il est en fin de compte le public qui a tranché en manifestant son intérêt à une réglementation qui tendait à éliminer progressivement le type de voitures les « moins intéressantes » qui, au cours de tout temps, le succès de Vingt-Quatre Heures. Fort de cet avertissement, l'ACO a demandé complètement son règlement en le libérant à son égard, telle sorte que, pour 1976, toutes les catégories de voitures entreront dans le genre de course autour de la piste du Mans. Le choix, impopulaire, que l'ACO annonce à l'un ou l'autre des prochains championnats du monde d'été sera disputé en 1976. Mais le Mans, semble-t-il, peut se passer de ces compétitions d'été, faute de concurrents de premier plan en nombre suffisant, et d'ailleurs incertain.

La limitation de consommation carburant instaurée en 1975 a été supprimée. Beaucoup y voient la fin d'une tentative démagogique et irréaliste. Quelques-uns regretteront que ceux qui n'ont retenu cette solution n'aient pas eu la possibilité de modifier, à l'usage, la bien-fondée l'expérience.

Sont invitées à participer aux Vingt-Quatre Heures du Mans voitures de course 5 places (groupe 6), équipées de moteurs d'au moins 3 litres ou de moins de 3 litres de 5 litres ; les voitures de production spéciale (groupe 5), les voitures de grand tourisme (groupe 4), les voitures de tourisme (groupe 3), les voitures de grand tourisme de production (GTX), les voitures de grand tourisme prototypes (GPT), et les voitures de tourisme de tourisme à l'américaine des championnats IMSA (International Motor Sport Association) et NASCAR (National Association for Stock Car Auto Racing). Il s'agit d'une bonne initiative de l'ACO. Ce sont ces bonnes grosses voitures, lourdes, puissantes (350 kilomètres-heure), qui attirent le plus grand nombre de spectateurs aux 24 heures.

L'ACO a aussi révisé le montant global des prix et primes (700 000 F), et prévu des gardes-fous pour éliminer les pilotes peu expérimentés, qui créent parfois un danger inutile sur la piste du Mans. Dans le même esprit, une restriction a été apportée à l'engagement des voitures qui ont fait leur temps. Ils seront désormais acceptés que les voitures dont la construction est postérieure au 1^{er} janvier 1972. A propos des réparations, liberté sera donnée de remplacer dynamos, alternateurs, batteries, suspensions, freins, directions, etc., alors qu'en revanche il ne sera plus possible de changer blocs-moteurs, culasses, carters, etc. Toutes choses qui vont dans le bon sens de la réglementation du sport automobile et qui relèvent de la logique et du souci de la sécurité.

Il reste à connaître l'accueil que les constructeurs réserveront à ce nouveau règlement. Puisque le public souhaite voir des voitures qui sortent de l'ordinaire, les succès du Mans dépendra en définitive de l'intérêt manifesté par ceux qui peuvent en vouloir engager ce genre de voitures aux Vingt-Quatre Heures du Mans.

FRANÇOIS JANIN.

FAITS DIVERS

A Mexico

VINGT-TROIS MORTS AU MOINS DANS UN ACCIDENT DU MÉTRO

Mexico (A.F.P., A.P., Reuters). Deux tames du métro de Mexico sont entrées en collision, lundi 20 octobre, provoquant la mort de vingt-trois personnes ; cinquante-cinq autres ont été blessées, mais la police estime que le nombre des victimes risque d'être plus important, les opérations de secours n'étant pas encore terminées. Les causes de l'accident n'ont pas encore été déterminées et le président Luis Echeverría a ordonné la constitution d'une commission d'enquête. Il s'agit d'un métro à voie étroite, à traction électrique, qui se compose de deux tames de 100 mètres de long, qui se croisent à l'entrée de la station de la rue de la République. C'est le premier accident grave qui se produit dans le métro mexicain depuis son inauguration en 1969. Fonctionnant selon un système de pilotage automatique, il a été construit avec l'aide technique et financière française, et transporte quotidiennement environ un million de passagers.

LES 36 HEURES D'OPTIONS

UN SPORT A L'AUTRE...

ILLARD. — A Buenos-Aires, le Français Francis Connesson a gagné le championnat du monde au cadre 71/2 en battant en finale l'Argentin Girvan sur 300 points à 150 en dix reprises.

IGBY. — Richard Astre et Echeverria seront leur entrée en équipe de France à l'occasion du second test-match contre les Argentins samedi 25 octobre à Paris. Le XV de France aura la composition suivante : Drosteourt ; Pecune, Bertrams, Echeverria, Dubertrand ; (a) Romez, (m) Astre (cap.) ; Rives, Bastiat, Skrela ; Poinié, Hagez ; Paparemborde, Paco, Challoy, Remplacants : Yachin, Acarés, Féron, Fouroux, Brail.

OLLEY-BALL. — La Pologne, la Yougoslavie, l'U.R.S.S., la Bulgarie, la Tchécoslovaquie et la Roumanie chez les hommes, la Hongrie, la R.D.A., l'U.R.S.S., la Bulgarie, la Tchécoslovaquie et la Pologne chez les dames participeront au tournoi final des championnats d'Europe de volley-ball à Belgrade. Au cours de la phase éliminatoire, la France s'est classée quatrième de son groupe, derrière l'U.R.S.S., la Bulgarie et la R.D.A.

ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS

Parce qu'aujourd'hui, votre réussite dépend de votre culture.

Alors, il faut tout savoir. Tout ? Non... mais tout ce qui aujourd'hui est payant, utile, actuel et le sera demain. C'est l'Encyclopædia Universalis. Elle a sélectionné, synthétisé, programmé les idées et les faits dont l'homme moderne doit faire son bagage. A la base de ses travaux : les connaissances de 3.000 savants, médecins, chimistes, historiens, géographes, philosophes... A la base de son efficacité : une méthode inédite qui vous permet de choisir vous-même le degré de connaissance auquel vous souhaitez parvenir. Avec l'Universalis parcourez le monde. Pénétrez dans les laboratoires des plus grands chercheurs, consultez les plus grands juristes, dialoguez avec les plus grands philosophes, apprenez la science et les techniques, les arts et les lettres... Chez vous. Sans quitter votre meilleur fauteuil. Et quand vous le voulez... 24 heures sur 24.



Dites-moi tout sur l'ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS

Je souhaite avoir une information complète sur vos 20 volumes, ses 21.000 pages illustrées de 15.000 photos, dessins, tableaux, schémas. Ne m'envoyez pas de brochures, simplement la brochure et les conditions réservées aux amis du Club Français du Livre. C'est tout ! Et, bien entendu, sans engagement.

Mon nom et prénom : Mon adresse : Mon code postal et ma ville : à retourner au Club Français du Livre 7, rue Armand Moisant 75754 Paris Cedex 15 5619

Sema - Sélection

expert marketing touristique Afrique Noire
Le Ministère d'Etat chargé du Tourisme d'une République africaine souhaite s'associer pour une durée de deux ans environ un expert de haut niveau qui participera à la définition du produit touristique de ce pays. L'attribution de tous les aspects des projets touristiques sera sa mission principale. Il travaillera avec les différents organismes concernés par ce problème et coordonnera les efforts de promotion sur les différents marchés : vacances, circuits, affaires, congrès. Le candidat souhaité devra avoir l'expérience des méthodes de Marketing dans ce domaine. Il devra faire preuve de beaucoup d'initiative et établir des relations au plus haut niveau dans les secteurs public et privé. Rémunération élevée. (Réf. 8856 M)

expert engineering hôtelier Afrique Noire
Le Ministère d'Etat chargé du Tourisme d'une République africaine recherche pour une durée de deux ans environ un Architecte-Ingénieur spécialiste de l'industrie hôtelière. Il devra faire l'analyse technique des projets hôteliers et touristiques du point de vue investissements, appels d'offre, normes et procédures, coût des projets, techniques employées. Il travaillera au sein de la Direction des Aménagements Touristiques et sera appelé à former une équipe d'experts qui le secondera. Il devra être bilingue et avoir une grande habitude des relations de haut niveau. Rémunération élevée. (Réf. 8857 M)

directeur financier 180.000 F
Une Société de services, filiale française d'un groupe industriel américain très diversifié, recherche pour son siège parisien un Directeur Financier qui, sous l'autorité du Directeur Général et avec une petite équipe, assurera, outre les missions spécialement financières et comptables, les fonctions administratives et de personnel. Un poste à ce niveau de responsabilité ne peut intéresser que des candidats pratiquant depuis cinq ans au moins des méthodes de gestion financières anglo-saxonnes et ayant le potentiel suffisant pour progresser au sein d'un groupe en plein développement. Ce poste conviendrait à un homme de 35 ans minimum, diplômé d'enseignement supérieur, sortant si possible d'une Business School américaine et capable de s'intégrer dans une ambiance multinationale. Une parfaite connaissance de l'anglais est indispensable. (Réf. 10085 M)

chef service engins Mauritanie
Un Groupe très important, développant ses activités dans des domaines industriels très diversifiés, étend ses structures et cherche à pourvoir pour l'un de ses principaux Centres d'exploitation minière (Zouerate), le poste de Chef du Service Engins. Responsable devant le Chef du Département Electromécanique (et pouvant le remplacer durant ses congés), il sera chargé, avec une équipe de 350 personnes et dans le cadre d'impératifs budgétaires stricts, de la maintenance d'un parc important d'engins de T.P. de capacités diverses. Ce poste conviendrait à un ingénieur électromécanicien (AM ou équivalent) ayant au minimum 6 ans de pratique dans un poste similaire. La connaissance de l'Anglais est nécessaire. La rémunération est assortie d'avantages substantiels (logement agréable, véhicule de fonction, etc.). (Réf. 10089 M)

directeurs régionaux 160.000 F
Une importante Société de services dans le domaine des loisirs recherche trois Directeurs Régionaux pour le Nord, Paris et la région Rhône-Alpes, susceptibles d'assurer la gestion administrative et commerciale d'une agence totalement autonome. Une solide expérience dans le vente de services, de produits financiers ou d'immobilier, dans l'animation d'une équipe de vendeurs, ainsi qu'un bon sens des relations publiques sont indispensables. (Réf. 10088 M)

ingénieur organisation 120.000 F
Un Groupe de moyenne importance a besoin, pour faire face à sa croissance, d'un Organisateur interne rattaché à sa Direction Générale. Cet ingénieur confirmé aura à étudier et à mettre en place, directement dans des unités de taille moyenne, des procédures et méthodes sur les plans technique et administratif, destinées à renforcer l'efficacité de fonctionnement et les performances des usines. Il s'agit d'un poste stable avec des missions de longue durée dans des unités relativement groupées géographiquement. L'ingénieur recherché doit avoir une expérience pratique dans des domaines étendus (Commercial, Ordre, Production, Stocks, Productivité, Compabilité Analytique, etc.), car il travaillera seul ou directement avec des éventuels correspondants dans les établissements. Le poste implique des déplacements de courte durée, de durée limitée et une résidence en province. (Réf. 9200 M)

ingénieur organisation production France-Etranger
Le Département Entreprises et Développement de la SEMA (Metra International) recherche un ingénieur de formation Grand Ecole, ayant exercé pendant plusieurs années des responsabilités dans le domaine de la Production (gestion, méthodes, personnel). Le candidat, qui se sentira attiré par le métier de conseil dans l'organisation de la production, la gestion et la formation des hommes en milieu industriel, doit également parler couramment l'anglais. Il acceptera des missions de moyenne et de longue durée à l'étranger. (Réf. 10067 M)

ingénieur manufacturing 55.000 F
Un Groupe pétrochimique international recherche pour son importante usine en Normandie de jeunes ingénieurs diplômés AM, ICAM et ECAM pour leur proposer des postes en maintenance, services techniques, exploitation. La connaissance de l'anglais est indispensable. Les possibilités de carrière sont intéressantes. (Réf. 5727 M)

chef de publicité Paris
Le candidat aura une expérience de deux à quatre ans dans une grande agence de publicité ou chez l'annonceur notamment dans les produits de grande consommation. La connaissance de l'anglais est indispensable. Le poste est à pourvoir rapidement et constitue une excellente opportunité de développement pour un candidat dynamique. (Réf. 10070 M)

Adressez votre curriculum vitae, avec une courte lettre manuscrite, en rappelant la référence choisie à :

sema selection Immeuble Sema-Metra International 16, rue Barbès - 92128 Montrouge Tél. 65713.00 (20 lignes groupées)

ÉDUCATION

La rentrée dans

Les effectifs des disciplines scientifiques et médicales seraient seuls en progression

Combien y aura-t-il d'étudiants dans les universités cette année ? Alors que la rentrée universitaire est proche — sinon déjà faite dans certains établissements — il semble encore difficile au secrétariat d'Etat aux universités de répondre précisément à cette question. On avance le nombre de 500 000, contre 750 000 à la rentrée 1974. Mais, en fait, les informations actuellement diffusées sont peu significatives, puisqu'elles portent sur les inscriptions en 25 septembre dernier, soit sur 350 000 étudiants seulement.

Si l'on tient compte de ces statistiques incomplètes, on peut cependant noter quelques grandes tendances dans la répartition des nouveaux étudiants. Il apparaît, notamment, que le flux d'entrée dans les universités est stable, puisque le nombre de premières inscriptions s'accroît de 2,2 %. Cette progression correspond à

l'augmentation (2,5 %) du nombre de bacheliers, conséquence de l'accroissement du nombre de bacheliers techniques. Encore faut-il noter que l'évolution du flux d'entrée indiquée par le secrétariat d'Etat ne tient compte ni des unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) de pharmacie, ni de l'université de Paris-VIII Vincennes, ni de l'Institut d'études politiques de Paris. Ce qui atténue encore la signification des statistiques fournies.

La relative augmentation du nombre de nouveaux étudiants, en outre, affecte fort inégalement les différentes universités d'une part et les disciplines d'autre part. Le flux d'entrée serait ainsi près de deux fois plus important dans la région parisienne qu'en province.

Par disciplines, la stabilité déjà constatée

Les nouveaux critères d'attribution des crédits

Répartir plus équitablement la pénurie ?

Répartir plus équitablement les crédits entre les universités, favoriser l'innovation, telles sont les deux idées qui ont provoqué une révision des critères d'attribution des crédits d'Etat, décidée par M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités. Mais cette nouvelle répartition, dans un contexte de pénurie financière, pourrait se traduire, pour certaines universités, par des contraintes accrues.

C'est en partie en fonction de ces programmes que seront attribués les crédits pour 1976. Le sens général de la politique du secrétariat d'Etat, en ce domaine, est de développer une comptabilité « par destination », c'est-à-dire selon des projets précis.

Cette politique est aussi « novatrice », dans la mesure où elle tient plutôt compte du « dynamisme » ou de la « compétitivité » de chaque université que des besoins incompressibles qui sont des poids morts pour l'innovation. L'attribution de crédits « sur programmes » correspond d'ailleurs à l'esprit et à la lettre de la loi d'orientation de 1968. Une commission, composée d'universitaires, de fonctionnaires des finances et de dirigeants d'entreprises, avait souligné que leur proportion ne dépassait pas 5 % (le *Monde* du 2 juillet 1975), alors que le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (C.N.E.S.E.R.) suggérait, en 1972, qu'elle fut progressivement portée à 40 %. M. Soisson semble s'orienter vers une solution médiane.

Le critère lié à la surface des locaux sera conservé : les universités recevront, en 1976, la somme de 47 francs par mètre carré (contre 46 francs en 1975) pour l'entretien, le chauffage et le nettoyage des bâtiments (plus 0,40 franc par mètre carré de surface non bâtie, c'est-à-dire pour la voirie et les espaces verts).

Le critère du nombre des étudiants n'est toutefois pas exclu : il est repris indirectement à travers le taux d'encadrement pédagogique et administratif. Il apparaît, en effet, qu'il existe des seuils en ce domaine : mille trois cents étudiants en lettres classiques doivent avoir autant de professeurs et d'assistants que mille cinq cents. C'est ce « taux d'encadrement », correspondant, selon les disciplines, à différents niveaux d'effectifs, que les services du secrétariat d'Etat se sont efforcés de calculer. Pour cela, ils ont, en quelque sorte, fait une « photographie » de la situation dans toutes les U.E.R. par l'envoi de questionnaires détaillés dont les réponses ont été exploitées par ordinateur. Ils ont constitué, selon le nombre d'étudiants, des « familles » de disciplines et d'universités et relevé les seuils et les zones de plus grande fréquence pour les taux d'encadrement pédagogique (qui comprennent aussi bien les postes fixes d'enseignants que les heures complémentaires).

En sciences, par exemple, ce taux est plus élevé pour les « familles » de 0 à 2 000 étudiants que pour celles de 3 000 à 4 000 étudiants ; mais il progresse très nettement pour les « familles » de plus de 4 000 étudiants (en raison du nombre des chercheurs). En lettres, au contraire, le taux d'encadrement est strictement décroissant quand on parcourt les trois « familles » : 0 à 1 500, 1 500 à 4 500 et plus de 4 500 étudiants. On parvient ainsi à obtenir, pour chaque université, un taux d'encadrement pédagogique normalisé.

La même opération a été réalisée pour l'encadrement administratif et technique en s'appuyant non plus sur la notion de « famille » mais sur celle de « structure » de l'université (monodisciplinaire, bi tri ou quadridisciplinaire) et sur sa taille. C'est la somme des encadrements ainsi normalisés en personnel enseignant, administratif et technique qui devrait constituer, pour chaque université, l'unité de compte permettant de calculer la subvention à laquelle elle a droit.

Le nombre des étudiants inscrits (que les universités ne parviennent d'ailleurs pas à déterminer exactement) ne veut pas dire grand-chose. Certains abandonnent en cours d'année, alors qu'ils sont toujours pris en compte pour le calcul des subventions. D'autres, appartenant aux grandes écoles, sont inscrits d'office mais ne participent pas à la vie de l'université. Il est apparu, enfin, que plus des trois quarts des dépenses des universités sont indépendantes de la présence ou non d'étudiants dans leurs murs.

M. Soisson a donc décidé d'éliminer toute référence directe au nombre d'étudiants pour le calcul des subventions. C'est aussi une façon d'élever un argument de

compte au moins autant que la façon de le répartir. Le secrétaire d'Etat a indiqué devant la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale que cette somme augmenterait de plus de 15 % en 1976. Mais, si l'on tient compte du crédit spécial de 64 millions de francs accordé au cours de cette année, et qui a sans doute évité l'aspic de de nombreuses universités, l'augmentation réelle ne sera en 1976 que de 10 %, par rapport à 1975, comme le faisait remarquer cette commission.

En francs constants, il est donc difficile de parler d'une véritable « progression » des crédits de fonctionnement des universités. Ne s'agit-il pas plutôt, en 1976, de « répartir la pénurie » suivant des critères plus « fins » tout en encourageant la compétition entre les universités ? Le Syndicat national de l'enseignement supérieur a exprimé ses doutes, dans un communiqué, sur l'initiative de M. Soisson aux universités de se préoccuper davantage de la « qualité », que de la « quantité » de leurs activités : « N'est-ce pas, un jour, à une répartition des crédits inversement proportionnelle au nombre des étudiants inscrits ? »

M. René Maurice, président de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF ex-Renouveau), estime de la même manière qu'on abandonne un critère simple et objectif (le nombre d'étudiants), au profit d'un critère plus complexe qui pourrait, en définitive, jouer le rôle d'une sélection déguisée. Ainsi, de l'université de Vincennes (Paris-VIII), dont les inscriptions sont passées, cette année, de 20 000 à 30 000 (selon l'université), et que le critère du taux d'encadrement pénalisera nécessairement.

Les universités, n'ayant plus d'intérêt financier à accroître le nombre des inscriptions, ne seront-elles pas tentées, pour survivre, de limiter celles-ci ?

DOMINIQUE DHOMBRES.

Les subventions « par tête »

A côté des crédits spécifiques, le secrétariat d'Etat veut mettre en place avec le budget 1976 une nouvelle procédure de répartition des moyens entre les universités. Actuellement (depuis 1972), les universités reçoivent une subvention forfaitaire par mètre carré, destinée à l'entretien des bâtiments, et deux subventions « par tête » d'étudiant, l'une identique pour toutes les disciplines et l'autre variant de 1,4 pour le droit à 15,3 pour les sciences exactes. Les études faites aussi bien par la commission citée plus haut que par une équipe technique du secrétariat d'Etat ont conduit au caractère arbitraire et par trop « grossier » de ces critères.

Le nombre des étudiants inscrits (que les universités ne parviennent d'ailleurs pas à déterminer exactement) ne veut pas dire grand-chose. Certains abandonnent en cours d'année, alors qu'ils sont toujours pris en compte pour le calcul des subventions. D'autres, appartenant aux grandes écoles, sont inscrits d'office mais ne participent pas à la vie de l'université. Il est apparu, enfin, que plus des trois quarts des dépenses des universités sont indépendantes de la présence ou non d'étudiants dans leurs murs.

M. Soisson a donc décidé d'éliminer toute référence directe au nombre d'étudiants pour le calcul des subventions. C'est aussi une façon d'élever un argument de

Réduction des disparités

Les présidents d'université se retrouvent ainsi, bon gré mal gré, dans la situation des contribuables auxquels on indique la méthode qui a servi à établir leurs impôts.

Des « simulations » sont organisées actuellement au secrétariat d'Etat : elles font apparaître une réduction des disparités excessives que produisait l'ancien système de répartition entre les diverses disciplines et en particulier une revalorisation du droit, et de la pharmacie.

De toute façon, l'application de ces nouveaux critères respecterait la règle dite du « butoir », qui veut que, pour chaque université, les crédits de fonctionnement ne soient pas inférieurs à ceux de l'année précédente.

M. Soisson serait-il parvenu à établir, enfin, combien coûte ce produit, dont la valeur paraît pourtant difficilement mesurable, et qui s'appelle l'enseignement ? Même si cela était, il faut rappeler que le montant de la somme globale attribuée aux universités

A Lille

LES « BIZUTHS » SONT ACCUEILLIS SUR LE CAMPUS

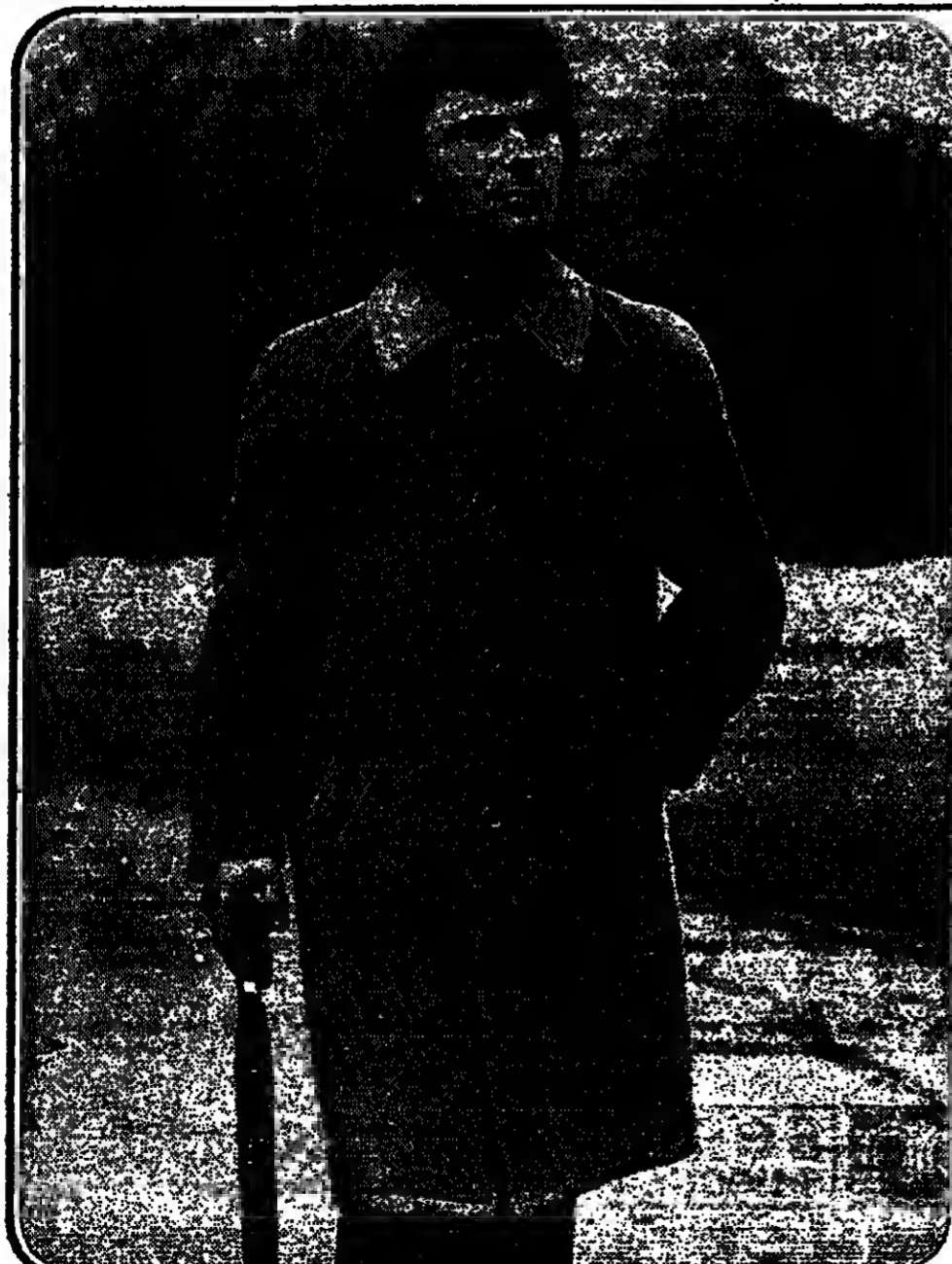
(De notre correspondant.)

Lille. — La cité scientifique de Villeneuve-d'Ascq, à quelques kilomètres à l'est de Lille, c'est un vaste terrain plat, des constructions sévères de béton, très espacées, quelques rubans de macadam et des rangées d'arbres qui ont bien du mal à prendre racine. Venant de leur lycée, mille cinq cents Tennes vont cette semaine s'insérer dans les rouages complexes de l'université des sciences et techniques.

Jusqu'ici le campus semblait un monde étrange et inquiétant pour le « bizuth » qui fouillait « à l'aveugle ». Cette rentrée 1975 marque un tournant : le lycéen y est accueilli. Il est déjà comment fonctionnaire l'université. Il a pu rencontrer ses professeurs et ses camarades et se situer un peu mieux face aux cinq « DEUG » qui lui sont proposés. « Tu es à l'obéissance », en grande partie celui, de la « semaine » d'accueil : l'information, l'orientation — qui a lieu du 13 au 18 octobre.

Cette semaine a été préparée dès le mois de janvier 1975 par une journée d'information qui a réuni environ cent cinquante professeurs dévoués à l'information des lycéens et conseillers d'orientation de la région. Au mois de février, l'université organisait des journées « portes ouvertes » où mille six cents élèves des classes terminales et parents sont venus « voir ». Enfin, en juillet et août, tous les nouveaux lycéens ont été reçus et conseillés individuellement.

La semaine d'accueil venait en conclusion de ces « préparatoires » étapes s'est déroulée selon plusieurs thèmes : la naissance de l'université, le DEUG, nature et organisation de l'enseignement, la vie de l'étudiant et enfin les débouchés. Cerveaux pour la répartition des groupes de travail au cours de l'année, visites d'usines, ou de grands équipements (un aéroport par exemple), découverte de la ville nouvelle où se trouve le campus, loisirs divers, y compris un « cross de masse » qui ne fut toutefois que le prétexte pour la répartition des groupes de travail au cours de l'année, visites d'usines, ou de grands équipements (un aéroport par exemple), découverte de la ville nouvelle où se trouve le campus, loisirs divers, y compris un « cross de masse » qui ne fut toutefois que le prétexte pour la répartition des groupes de travail au cours de l'année.



PRIX EXCEPTIONNELS

MARDI 21, MERCREDI 22
JEUDI 23 OCTOBRE

PARDESSUS
raglan,
100 % poil
de chameau.

610 F

non représentés
CHEMISE
polyester mélangé,
poignets mixtes.
Blanc, ciel, ivoire,
rose ou opal.

45 F

PULL-OVER
laine d'agneau,
encolure V. 8 coloris.

75 F

COSTUME 3 pièces
pure laine,
2 poches plaquées,
petit caviar, châtaignes
ou vert olive.

580 F

MADELIOS

MEME SI VOUS
MESUREZ
2 METRES

NOUS
VOUS HABILLONS
EN PRET-A-PORTER

en costume
drapés
jersey
velours

79 M
75017 F

150

La rentrée

enseignement supérieur

ÉDUCATION

Après avoir se retrouve en droit, ainsi qu'en sciences économiques, où il y avait eu au contraire une forte progression l'an dernier.

figures (telles C notamment) n'est pas étranger à cette évolution. Les flux d'entrées en médecine ont cependant un phénomène nouveau, puisque l'ins-tauration d'un système de sélection avait entraîné l'an dernier une stagnation, voire, dans certaines universités, une diminution, du nombre d'inscrits en première année.

pour l'instant ne font pas apparaître d'évolution notable. M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat, a déclaré, il y a quelques jours (1), qu'il constatait une augmentation de plus de 30 % des inscriptions en première année de pharmacie. On précise à ce propos au secrétariat d'Etat que les divers U.E.R. de pharmacie ont établi des listes d'attente et qu'il n'est pas possible de savoir combien d'étudiants seront en fait acceptés.

Quatre universités sont particulièrement touchées. L'université de Provence (Aix-Marseille-II) s'estime « à bout de ressources » : les crédits de fonctionnement et de services généraux et de plusieurs unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) sont épuisés. L'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI) n'a pu voter son budget 1975, qui a été ordonné par le recteur. « Celui-ci n'a pu secourir les services généraux qu'on étranger les laboratoires de recherche, dont certains devront fermer, et en limitant les enseignements de troisième cycle, qui leur sont liés », affirme son président, M. André Harpin. Paris-VII, mal dotée à l'origine en personnel de service, connaît également une rentrée difficile, et à Clermont-Ferrand la rentrée a été retardée en lettres.

Une année de cinq à six mois...

POINT DE VUE

LA PARTICIPATION SANS ÉTUDIANTS

L'année universitaire est-elle trop courte ? A-t-elle tendance à se rétrécir comme une peau de chagrin entre la mise en route incessamment lente de l'automne et les examens dévoreurs de temps et d'énergie de mai et de juin ? Tous compte fait, et si on enlève la double quinzaine de vacances de Noël et de Pâques, il reste aux étudiants que cinq à six mois de travail effectif. Les universitaires répondent en invoquant les nécessités de la recherche : les dernières semaines de l'été et les premières semaines de l'automne sont traditionnellement les périodes où les thèses « avancées », où l'on « rédige ». Mais l'organisation des études universitaires doit-elle être faite seulement en fonction des besoins des enseignants ? Et tous les universitaires sont-ils vraiment des chercheurs ?

Le temps n'est plus, néanmoins, ce qu'il était autrefois. Les premiers cours de la Sorbonne commencent allégrement vers la mi-novembre, parmi les manuscrits et les cahiers de notes. La machine universitaire, d'une façon générale, a tendance à se mettre en marche plus tôt qu'elle ne le faisait avant la loi d'orientation. Le rumeur sur une « paresse » accrue des universitaires est donc, sur ce point, mal fondée.

CEUX des étudiants qui, outre leurs études, se préoccupent d'exercer un mandat dans les conseils d'université, les parlementaires ont, à la veille de leurs vacances, été au centre de l'actualité de l'université, des efforts qu'elle impose comme du dévouement qu'elle suscite, a pu être complet pour nombre de ces étudiants.

Les dispositions législatives nouvelles seront, il faut le craindre, interprétées par les étudiants comme discriminatoires. Sans doute y parviendront-ils la remise en cause de leur droit à participer à la gestion des universités et la contestation du caractère légitime de leur intervention dans la vie universitaire. C'est l'ordre prétendu naturel des choses — où le pouvoir de décision dans l'université appartient à qui détient la connaissance, comme dans l'entreprise il appartient à qui détient le capital — qui leur paraît établi. Ainsi les étudiants éprouveront-ils le refus d'admettre leur influence dans la fonction de l'institution dont ils sont toujours tenus plus comme usagers que comme membres. Ainsi ruine-t-on en fait par ailleurs les chaires...

sociologie de l'éducation textes fondamentaux par A. Gras et H. Janne

COLLECTION SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES Larousse - Université

Camino USA premier spécialiste des voyages aux USA

vois réguliers 747 pour New York, Miami, Los Angeles, San Francisco 1 semaine à New York F. 2090

Charters BEAN AM. New York aller/retour à partir de F. 1550

Week-end à New York à partir de F. 1490

Location de voitures et de véhicules habitables aux USA

renseignements et réservations : toutes espèces de voyages. Brochures gratuites sur demande à CAMINO, 21, rue Alexandre Charpentier 75017 Paris - tél. 755.77.90 / 380.55.58 (+)

Le flou artistique Ce ne sont donc pas les nécessités de la recherche, mais bien plutôt une certaine hypertrémie, malgré l'insistance au cours d'un conseil d'université, qui ont été désignés pour faire passer les examens du CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire) et de l'agrégation. Ils ne bronzeront que fin juillet.

PROTESTATIONS AUX DÉCLARATIONS DE M. HABY SUR LA FORMATION DES MAÎTRES Les récentes déclarations de M. René Haby, ministre de l'Éducation, sur la responsabilité de son ministère dans la formation des maîtres (Le Monde daté 19-20 octobre) provoquent un certain nombre de réactions.

Le Syndicat général de l'Éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) juge « illégitime, rétrograde et dangereuse » la volonté exprimée par le ministre, en particulier parce qu'elle « vise à enfermer l'ensemble des enseignants dans un ghetto semblable à celui de l'actuelle formation des instituteurs ».

M. Louis Mexandeau, député socialiste du Calvados, délégué à l'Éducation nationale de ce parti, a déclaré de son côté : « La politique de M. Haby contredit les déclarations de M. Soisson sur l'autonomie des universités et le texte de la loi Madaun qui confie la formation des professeurs d'éducation physique aux universités. Ces contradictions justifient la proposition socialiste de création d'un grand ministère de l'Éducation nationale. »

Des propositions discriminatoires Ces questions seront peut-être jugées insolites. Pourtant en quel domaine la sanction se voit-elle aujourd'hui accorder valeur pédagogique ? Même en matière pénale semblable conception est abandonnée. Quitte à s'intéresser à la vie des universités, dans la réalité que rejoignent les universitaires — mieux vaudrait envisager sérieusement des mesures positives susceptibles de contrecarrer les causes de l'abandonnisme étudiant. A cet égard, sans considérer qu'il puisse s'agir de remèdes miracles, sans doute conviendrait-il que le secrétariat d'Etat aux universités et les universités elles-mêmes conjuguent leurs efforts pour assurer une information de tous les étudiants sur l'actuelle organisation des établissements d'enseignement supérieur, mettent à leur disposition les moyens permettant l'animation des campagnes électorales, envisagent peut-être, malgré l'autonomie des universités, la fixation d'une ou plusieurs journées de vote pour l'ensemble du pays, allègent une réglementation électorale trop précautionneuse, etc. Cela est affaire de moyens financiers — au demeurant très limités — mais plus encore de volonté ou au minimum d'intérêt pour une manifestation électorale certes toujours susceptible de perturber quelque peu la vie des universités.

Plus généralement ne pourrait-on admettre que la perte de foi à l'égard du système représentatif, absolument généralisée dans le cadre politique, rétrograde dans les universités ? Celle-ci, par la variété des disciplines qu'elles regroupent, par l'importance numérique de leurs différentes catégories de membres, par la complexité de leur organisation, sont devenues des « machines » au fonctionnement assez lourd. En ce contexte le corps électoral étudiant ne peut apprécier commodément le

réf. de l'élu et croit peu à son influence. Il est impossible d'ignorer que l'université, du fait de son organisation, de la très faible contrainte en faveur de la vie collective de ses horaires, de son calendrier de travail, n'est pas un milieu qui intéresse l'étudiant à l'institution. L'université n'est pas véritablement un cadre de vie et, de toute façon, elle ne représente qu'un moment dans la vie de qui la fréquente. Dès lors l'étudiant, parti si prompt à s'engager ou à s'engager dans quelque manifestation trépidante, agit pour une cause qui lui paraît siennée beaucoup plus qu'en faveur de l'institution.

Peut-on, enfin, en 1975, s'attendre à un vif intérêt pour la vie universitaire collective de la part d'étudiants qui éprouvent durement la crise du système éducatif et dont le diplôme, éventuellement acquis, a cessé d'être un « passeport » vers la vie professionnelle ?

En ce contexte, si 60 ou 60 ou 70 % d'étudiants s'abstiennent, doit-on en tenir rigueur à tous les étudiants ? Doit-on sanctionner cette abstention en ne permettant pas à ceux qu'une partie des étudiants élisent malgré tout d'occuper les sièges qui, conformément à la loi et aux statuts d'universités, leur sont réservés ? Et pourquoi cette sanction à eux et à eux seuls ? Qui a jamais proposé pareille mesure à la suite d'élections dites professionnelles ou sociales, au sein de quelque conseil d'administration, n'entraînant pas toujours de déferlement vers les bureaux de votes ? Et pourquoi, dans l'université, les étudiants constitueront-ils la seule catégorie à être passible de condamnation ? Quel fondement peut être invoqué pour dispenser de la même menace le personnel enseignant ou administratif ?

C'est, enfin, l'équilibre entre les unités d'enseignement et de recherche qui sera très certainement rompu par la réforme législative. Très habituellement, les statuts des universités accordent aux différentes unités d'enseignement et de recherche une représentation globale au conseil d'université (élu enseignants, étudiants ou personnel) qui n'est évidemment pas le fruit du hasard mais correspond, à l'inverse, au « poids » reconnu aux diverses entités de base dans l'université. En l'hypothèse, très souvent vérifiée, où la participation électorale étudiante varie selon les disciplines (2) l'inégalité de la représentation étudiante au conseil d'université eura pour effet de détruire l'équilibre initial assuré entre les unités d'enseignement et de recherche et de remettre ainsi pratiquement en cause l'ordre que chaque université, dans le cadre de l'autonomie que la loi lui reconnaît, avait pu déterminer. Ce serait méconnaître la sensibilité des ensembles universitaires que d'imaginer qu'aucune perturbation n'en résultera dans leur fonctionnement. Il est ainsi navrant de constater qu'une réforme nécessairement réalisée peut ainsi, secondairement, porter préjudice à la cohésion et à l'harmonie des universités, et, par voie de conséquence, inévitablement à l'accomplissement de leurs missions.

(1) Le Monde daté 26-27 juin. (2) Israël Bonamar. « La participation des étudiants aux élections universitaires en France. » Revue française de science politique, 1974, p. 546.

RELIGION

A l'issue du symposium des évêques européens

La crédibilité de l'Évangile dépend en partie de nous

déclare Mgr Etchegaray

De notre correspondant

Rome. — Aucun texte n'a été publié à l'issue du troisième symposium des évêques européens, réuni à Rome du 14 au 18 octobre (Le Monde) du 18 octobre. Les participants — quatre-vingt-dix évêques de vingt-trois pays — ont pu se donner cinq mois de recul avant d'analyser leurs travaux. Ce n'est qu'en mars prochain que le comité d'organisation fixera les conclusions de cette assemblée, consacrée à « la mission de l'évêque au service de la foi ».

Nous avons demandé à Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille et président du Conseil des conférences épiscopales d'Europe, ses impressions sur cette réunion qu'il présidait. « Ce symposium était le troisième », remarque Mgr Etchegaray, « mais il n'y en avait pas eu depuis six ans, et c'est la première fois que tant d'évêques de l'Est y participent ». En effet, les Églises d'Albanie, de Roumanie et de Lituanie soviétique, toutes les communautés catholiques du monde communiste européen étaient représentées à Rome cette fois-ci. « A travers des situations diverses, nous avons

sentit une volonté commune de chercher des notes nouvelles ». Il est clair que les évêques de l'Est et de l'Ouest n'ont pas toujours les mêmes préoccupations. Mais « cet échange très libre nous a permis d'avoir des points de comparaison et de relativiser chacun nos positions », a affirmé Mgr Etchegaray, qui voit dans cette assemblée une autre innovation. « C'est la première fois qu'à un échelon aussi grand, il y a eu une amorce de dialogue entre des évêques et des théologiens ».

Mgr Etchegaray définit le symposium comme « un espace de liberté et d'expression ». Ce n'est pour les évêques européens qu'un moyen parmi d'autres de se rencontrer. Depuis quatre ans ils disposent d'ailleurs d'un conseil qui bénéficie de l'expérience du C.E.L.A.M. (Amérique latine) n'a pas voulu se donner des structures trop lourdes ou trop rigides. Les membres du conseil sont conscients que pour beaucoup d'habitants de la planète chrétienne se confond encore avec Europe. « La crédibilité de l'Évangile dépend en partie de la manière dont il est vécu chez nous », note Mgr Roger Etchegaray.

R. S.

Le trentième anniversaire du Secours catholique.

Mgr Rodhain annonce un « plan de travail en faveur des démunis »

De notre correspondant

Lourdes. — Six cents délégués régionaux et départementaux du Secours catholique se sont rassemblés à Lourdes du 18 au 19 octobre pour les Journées nationales annuelles, qui fêtent cette année le trentième anniversaire de la fondation de cette association.

Les conclusions des journées étaient tirées par Mgr Jean Rodhain, président du Secours catholique, après des interventions du cardinal Léon-Etienne Duval, archevêque d'Alger, sur le thème « L'amour fraternel donne à la solidarité sa vraie universalité », un témoignage du Père Kermaecq, missionnaire au Vietnam, un exposé de M. Rivreau, professeur d'université de droit d'économie et de sciences sociales de Paris, sur « La place des œuvres privées dans l'action sociale globale », et un examen de « La tâche de l'Église dans un monde en recherche de solidarité », par Mgr Gabriel Malgrin, évêque de Grenoble, au nom de la commission sociale de l'épiscopat.

Mgr Jean Rodhain a déclaré lors de l'ouverture des journées : « Le public associe le nom de Secours catholique aux grandes catastrophes, mais nous savons que, lorsque cessent les problèmes du Sahel ou du Biafra, le service des pauvres continue d'être pour nous, chaque jour, un épanouissement. Il nous faut chaque jour découvrir le tiers-monde, dans le visage changeant et répété, il nous faut découvrir la pauvreté, que la crise actuelle risque d'accroître ».

Mgr Rodhain a indiqué qu'il existait en ce moment à Paris une classe assez curieuse dont tous les élèves ont les cheveux gris : ce sont les missionnaires expulsés d'Indochine qui apprennent une nouvelle langue orientale, le thaïlandais, afin de pouvoir repartir en Extrême-Orient. L'un de ces missionnaires expulsés, Mgr Ramonette, vicaire général de Phnom-Penh, présent

à Lourdes, a dit : « Nous n'avons plus de nouvelles de nos frères, l'Église du Cambodge s'est enfouie dans le silence. Seuls nos frères restés là-bas pourront nous dire ce que fut leur cheminement ».

M. René Lenoir, secrétaire d'État à l'action sociale, invité à la première journée du congrès, a prononcé une allocution dont le thème était la solidarité en 1975. Evoquant l'arrivée brutale en France de milliers de réfugiés sud-vietnamiens, il a souligné sa satisfaction d'avoir « dans un souci d'efficacité dans la prouesse que n'aurait pu avoir des organismes officiels, des contrats avec la Croix-Rouge française, Terre d'Asie et le Secours catholique notamment ». Il a annoncé enfin, qu'il était « prêt à attribuer les crédits nécessaires à la réalisation chaque année de deux nouveaux centres d'hébergement du Secours catholique pour les dix années à venir ».

Les conséquences de la crise économique ont été longuement analysées au cours de la session. Dans son discours de clôture, enfin, Mgr Rodhain a annoncé qu'une enquête allait être menée dans toute la France par le Secours catholique, « pour permettre d'aboutir à un plan de travail et d'intervention en faveur des démunis les plus défavorisés ».

GILBERT DUPONT.

(Publicité)

JESUS sans ses secrets, ses secrets, sans ses secrets, ses secrets, et un idéal d'actualité : lire les découvertes de META, 18, rue de Turbigo, 75002 Paris. (Rens. timbre). Extrait, ann. de 19-16 ; lire avec vigilance : (66, solutions inédites).

Quand un musicien parle de haute-fidélité.



« La haute-fidélité, c'est la meilleure et la pire des choses », dit Domènec Jussan, PDG de Point d'Orgue et musicien de formation.

« La pire si c'est pour impressionner ses amis et avoir un fond sonore qu'on entend mais qu'on n'écoute pas. La meilleure si c'est pour remplacer les concerts, écouter de bonnes émissions ou de bons disques (il y en a). A Point d'Orgue nous préférons nettement les clients intéressés par la seconde activité ».

C'est pourquoi Pioneer est à Point d'Orgue une marque de base, par ses qualités musicales, la perfection de sa fabrication, sa fiabilité.

Nous avons choisi Pioneer parce que nous aimons la musique ».

Point d'Orgue a choisi Pioneer.

Point d'Orgue - 2 magasins spécialisés Pioneer
217 Faubourg Saint-Honoré (Face Playel) TEL. 227-93-91
40 boulevard Malesherbes (Place St-Augustin) TEL. 265-97-61

DU 23 AU 30 OCTOBRE A LOURDES

Trois points névralgiques à l'ordre du jour de l'assemblée de l'épiscopat français

• Action catholique • Catéchèse • Séminaires

L'assemblée plénière de l'épiscopat français se réunira à Lourdes du 23 au 30 octobre en présence de cent trente-cinq évêques, de six supérieurs majeurs, de vingt-deux secrétaires nationaux, de onze prêtres, de quatre autres invités, dont pour la première fois, deux religieux, de quatre observateurs non catholiques, de onze évêques d'autres conférences épiscopales et de dix-huit experts théologiens, dont une religieuse et une laïque.

Trois thèmes sont inscrits à l'ordre du

jour : l'Action catholique, la catéchèse, les programmes d'études dans les séminaires. L'assemblée aura d'autre part les nouveaux président et vice-président de la conférence épiscopale, qui succéderont au cardinal François Marty, archevêque de Paris (soixante et onze ans), et à Mgr Michel Vial, évêque de Nantes (soixante-neuf ans), arrivés au terme de leur mandat. Elle renouvelera un tiers des neuf membres du conseil permanent et désignera un nouveau président pour la commission « religieuses ».

Le choix du nouveau président de la conférence épiscopale pour les trois ou quatre ans à venir sera déterminé au moment où l'Église, dix ans après l'asphère de Vatican II, connaît l'incertitude, l'effacement, la crise de ses institutions, cardinal Marty affirme, à propos de l'élection : « Nous ne sommes ni des chefs de parti ni des hommes d'affaires, mais croyants » : il n'en reste pas moins l'Église, société humaine, a besoin avant d'une direction éclairée.

L'Action catholique, la catéchèse, les séminaires. Trois dossiers qu'un serait tenté de classer dans la rubrique des problèmes d'actualité, les évêques ont voulu aujourd'hui et les aspirations des hommes. Pourtant derrière ces mots du langage ecclésiastique se cachent trois points névralgiques de la crise que traverse l'Église, tous liés à sa mission essentielle : la transmission de la foi. L'Action catholique, c'est l'initiation chrétienne, il y a cinquante ans, des abbés Cardijn et Guérin. Et les gens ne viennent plus à l'Église, qu'elle aille jusqu'à eux ; si elle a « perdu » des secteurs entiers de la population — les ouvriers, les jeunes, les scientifiques, — qu'elle envoie un bataillon d'élite reconquérir le terrain perdu, bataillon composé de laïcs. Ainsi, selon l'idée de Pie XI, chaque milieu serait rechristianisé par des chrétiens du même milieu.

Malgré un dynamisme remarquable et des réussites certaines, l'évangélisation des masses n'est pas faite, et les mouvements d'Action catholique sont en perte de vitesse. Outre la désaffection pour les organisations structurées, les cadres trop rigides, il faut compter avec la politisation croissante de certains mouvements d'Action catholique spécialisée, notamment la JEC (Jeunesse étudiante chrétienne) et le M.R.J.C. (Mouvement rural de la jeunesse chrétienne). Elle est à l'origine des confrontations périodiques avec une hiérarchie qui,

si elle a abandonné le concept de « mandat officiel », se considère toujours comme responsable de ces mouvements. Encore en 1967, l'assemblée de Lourdes se prononçait pour « une option pastorale ferme pour le type de présence missionnaire que représente en France l'Action catholique sous toutes ses formes ».

Dans une analyse sans concession des difficultés de ce type d'évangélisation, Louis de Vaulcelles écrit (1) : « Les schémas classiques de l'Action catholique sur temporel-spirituel, humanisation-évangélisation, Église-monde, ne fonctionnent plus. Les chrétiens qui persistent à s'en réclamer avouent le monde du haut de leurs principes et ne parviennent pas à se poser quelque part. Les autres ont atterri dans une brasse idéologico-politique ; mal préparés à apprécier les réalités terrestres, ils cultivent ce Larzac comme s'il s'agissait d'un nouveau Paradis terrestre ».

Mais le problème peut-être le plus grave auquel l'Action catholique s'affronte est celui du message à transmettre. Née à une époque où la doctrine de l'Église était claire, solide, incontestée, elle doit trouver un nouveau langage, non seulement pour s'adresser aux zones d'incroyance dans laquelle elle baigne, mais aussi pour essayer de renouveler la formation de sa propre foi, ainsi que la conscience qu'elle a de son identité.

Ainsi apparaît toute l'importance du deuxième sujet soumis

à la discussion des évêques : la catéchèse. La récente affaire de l'autochtonie catéchuménale et la controverse passionnée entre Joseph Moingt, théologien jésuite (2), les Silencieux de l'Église et trois évêques, sur la façon de transmettre la foi aujourd'hui (Le Monde des 2, 18 et 20-21 avril 1975), témoignent de la nécessité de trouver une nouvelle manière de dire la foi.

Un monde qui s'aspasphie

En bien des circonstances, ce n'est plus l'incroyance mais la foi qui paraît anormale. Voilà la constatation faite par les évêques eux-mêmes lors des précédentes assemblées. Les moyens traditionnels de la catéchèse pour transmettre ou consolider la foi sont de plus en plus inopérants. Il est urgent d'en chercher les causes.

Pour cela, il faut des hommes compétents, qui s'y consacrent et s'y engagent. Il faut des théologiens et des prêtres. Le troisième thème de discussion à Lourdes concerne la formation des candidats au sacerdoce.

La revue *Vocations*, publiée par le Centre national des vocations à Paris, prépare un numéro spécial qui présente un panorama de la situation à travers le monde (3). Il s'en dégage trois tendances : les Églises « stables », qui maintiennent leur taux d'ordinations ou d'entrées dans la vie religieuse (bon nombre

d'Églises d'Orient ou de l'Europe centrale et orientale) ; les Églises où les vocations se multiplient et où les Églises du tiers-monde, notamment en Afrique (Asie) ; les Églises qui moins de vocations (en particulier celles des pays occidentaux et d'Amérique latine).

C'est dans cette troisième catégorie que la crise est la plus aiguë, même si elle varie d'intensité d'un pays à l'autre (la baisse d'environ 80 % aux États-Unis, au Brésil, en Irlande, Suisse et en Allemagne ; elle est de 70 % en Espagne, en Belgique est de 60 % environ en France et aux Pays-Bas). Après la chute de 1968, toutefois, qui marqua une chute de vocations dans nombre de pays, des signes de reprise relative apparaissent.

Les causes de cette situation (la sécularisation, la crise globale de la civilisation. Les remèdes « La question fondamentale, ce

est le Père Claude Guignasse de *Vocations*, est de savoir si la

crise est un signe du monde d'aujourd'hui. Si l'apparition de

l'Évangile est vraiment ce qui

capable de renouer un monde

qui s'aspasphie, des hommes se

doivent bien se consacrer à

l'Évangile. » ALAIN WOODROW.

(1) *Les Études*, mars 1974, 720

(15, rue Monsieur, 75001 Paris).

(2) *Les Études*, janvier et mai 1975

(3) *Vocations*, numéro spécial 10

(106, 2, du Parc, 75341 Paris Cedex 0

104 Peugeot.

Des qualités confirmées et le prix d'une 5 cv.



104 L: 17 750 F.*

Sans aucun engagement de ma part j'aimerais me rendre compte moi-même des qualités de la 104. Puis-je faire un essai proche de mon domicile?

Nom _____
Adresse _____
Tél. _____

Postez ce bon à l'adresse suivante:
Peugeot Informations 104* service OPPC
BP 01-75761 Paris Cedex 16

* Prix "clés en main" au 1.8.75

104 L: 17 750 F.

Journal de la S.O.

Le Monde DE LA MÉDECINE

Après l'attribution du prix Nobel à trois Américains

Le prix Nobel de médecine qui vient d'être attribué aux Américains Dulbecco, Temin et Baltimore (« Le Monde » du 18 octobre) a mis l'accent sur les remarquables travaux menés dans le monde entier sur les rapports entre les virus cancérogènes et les cellules qui les hébergent.

Les travaux permettent de comprendre comment les virus, dont les acides nucléiques diffèrent de ceux de leur cellule hôte, parviennent à s'intégrer aux chromosomes pour modifier l'organisation génétique des cellules et conduire à leur multiplication anarchique.

L'origine virale de plusieurs types de cancers animaux est aujourd'hui prouvée, comme le montrent ci-dessous les docteurs Luc Montagnier, de l'Institut Pasteur, pour les virus à ARN, et Guy Blandin de Thé, pour les virus à ADN. Leurs travaux ont été récompensés par le prix Nobel de médecine.

VIRUS ET CANCERS HUMAINS

LEUCÉMIES : une inlassable poursuite

L'ORIGINE virale de leucémies et des sarcomes (cancers des tissus conjonctifs) a été établie dans plusieurs espèces de vertébrés comme le poule domestique, certaines races de souris de laboratoire, le chat domestique : elle est très probable chez les bovins. Récemment, des virus semblables ont été isolés chez des éléphants proches parents de l'homme, tel le gibbon, et enfin dans un cas de leucémie humaine.

par le docteur LUC MONTAGNIER (*)

La deuxième mode de transmission est la façon la plus parfaite pour un virus de se perpétuer indéfiniment. Son programme sera en effet copié à chaque division cellulaire, depuis la première division de l'œuf jusque dans tous les tissus et organes qui en dérivent. Si un tel virus provoquait une leucémie ou un autre cancer mortel chez...

HERPÈS : un nouvel intérêt

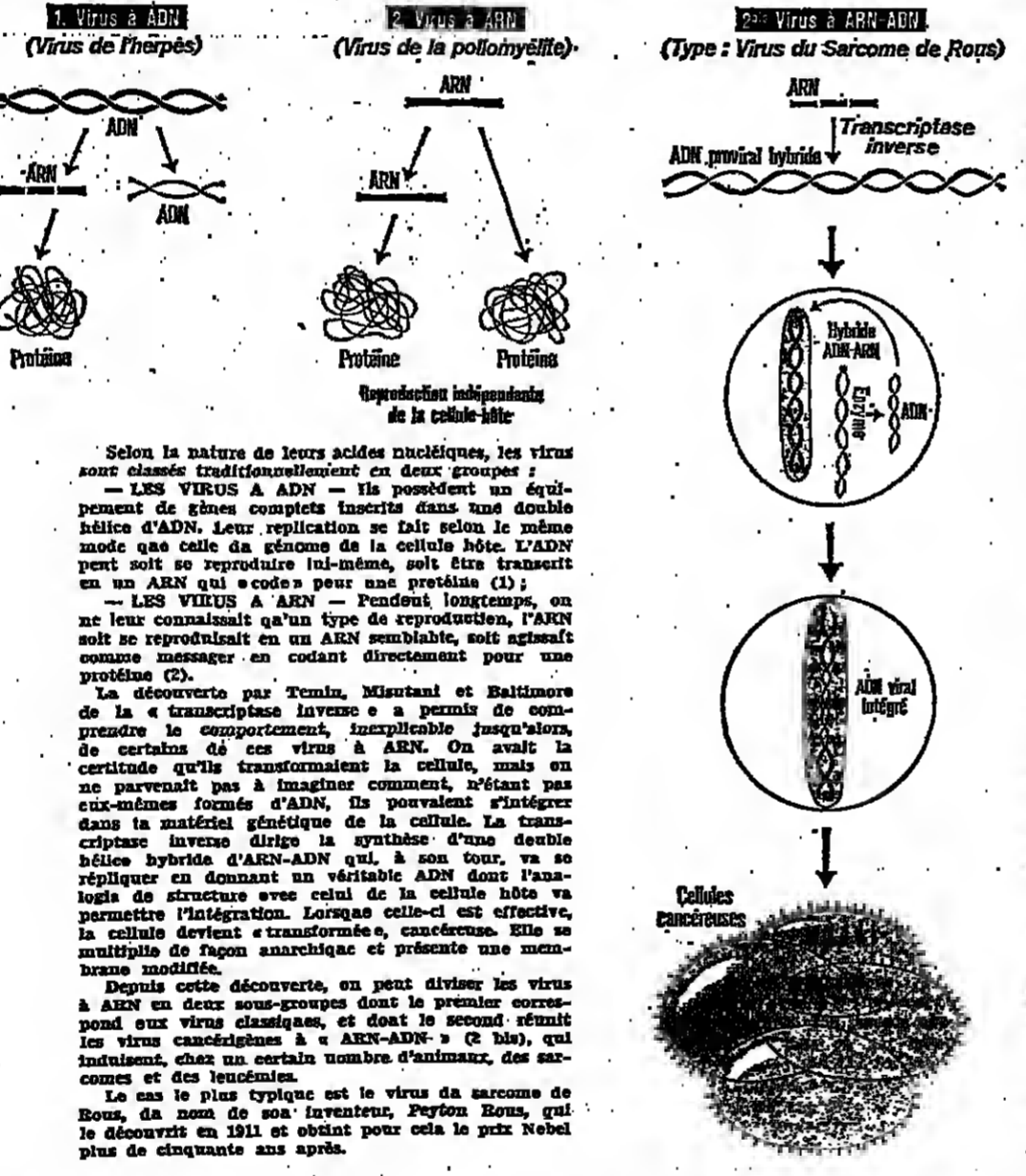
par le docteur GUY BLAUDIN DE THÉ (*)

Les virus herpès sont des parasites à ussi discrets qu'effaçables, et les relations qui existent entre eux et certains cancers chez les animaux et chez l'homme sont d'autant plus intéressantes à saisir qu'il existe aujourd'hui un vaccin efficace contre le virus herpès cancérogène chez le poulet.

Comment faire la preuve que ce virus présent régulièrement dans ces cancers est bien la cause de ces maladies, et non pas lié à une infection qui aurait pris place dans les cellules cancéreuses a posteriori? On ne peut pas faire chez l'homme les expériences que l'on fait chez l'animal, et on en est donc réduit à étudier les phénomènes naturels dans les populations humaines : c'est l'épidémiologie. Le Centre international de recherche sur le cancer, à Lyon, institut lié à l'O.M.S., a entrepris une étude prospective sur ce lymphome de Burkitt chez l'enfant africain.

retrouve au sein même des cellules cancéreuses des empreintes de l'infection virale, avec présence de l'information génétique du virus. Par ailleurs les malades porteurs de ces deux types de cancer réagissent contre le virus par de très hauts taux d'anticorps spécifiques.

Comment faire la preuve que ce virus présent régulièrement dans ces cancers est bien la cause de ces maladies, et non pas lié à une infection qui aurait pris place dans les cellules cancéreuses a posteriori? On ne peut pas faire chez l'homme les expériences que l'on fait chez l'animal, et on en est donc réduit à étudier les phénomènes naturels dans les populations humaines : c'est l'épidémiologie. Le Centre international de recherche sur le cancer, à Lyon, institut lié à l'O.M.S., a entrepris une étude prospective sur ce lymphome de Burkitt chez l'enfant africain. Elle consiste à prélever du sang chez de jeunes enfants et à les suivre pour détecter tous les cas de cancer qui apparaissent dans cette population. Plus de quarante mille enfants ont eu un prélèvement de sang entre 1972 et 1974, et nous avons détecté parmi eux huit cas de lymphome de Burkitt, pour lesquels nous avons donc du sang prélevé avant et après la maladie. Les premiers résultats de l'analyse sérologique montrent que ces huit enfants présentaient avant le développement de leur cancer des réactions particulières vis-à-vis du virus d'Epstein-Barr. Ce qui est très en faveur d'un rôle causal de ce virus dans ce cancer.



Selon la nature de leurs acides nucléiques, les virus sont classés traditionnellement en deux groupes : — LES VIRUS A ADN — Ils possèdent un équipement de gènes complets inscrits dans une double hélice d'ADN. Leur replication se fait selon le même mode que celle du génome de la cellule hôte. L'ADN peut soit se reproduire lui-même, soit être transcrit en un ARN qui s'écrit pour une protéine (1).

— LES VIRUS A ARN — Pendant longtemps, on ne leur connaissait qu'un type de reproduction, l'ARN ne se reproduisant en un ARN semblable, soit en tant que message en codant directement pour une protéine (2).

La découverte par Temin, Mizutani et Baltimore de la « transcriptase inverse » a permis de comprendre le comportement, jusqu'alors insaisissable, de certains de ces virus à ARN. On avait la certitude qu'ils transformaient la cellule, mais on ne parvenait pas à imaginer comment, n'étant pas eux-mêmes formés d'ADN, ils pouvaient s'intégrer dans la matière génétique de la cellule. La transcriptase inverse dirige la synthèse d'une double hélice hybride d'ARN-ADN qui, à son tour, va se répliquer en donnant un véritable ADN dont l'analogue de structure avec celui de la cellule hôte va permettre l'intégration. Lorsque celle-ci est effective, la cellule devient transformée, cancéreuse. Elle se multiplie de façon anarchique et présente une membrane modifiée.

Le fait que l'étape initiale de l'infection par ces virus consiste en une transcription de leur ARN en ADN capable de s'intégrer dans l'ADN chromosomique cellulaire explique qu'il existe pour ces virus deux des possibles de transmission : Soit par infection analogue à la des virus classiques : le virus d'ADN par une cellule en infection seconde, et ainsi de suite, beaucoup de tissus et d'organes d'un individu pouvant être ainsi infectés. Ensuite, par ses déjections, la salive, l'animal peut en infecter un autre, etc. Ces virus étant très sensibles à la dessiccation et à la température, seuls des contacts directs dans une population dense comme celle des singes pourraient permettre la contagion.

Les leucémies à virus des poulets des chats sont transmises de cette on. Un cas particulier est celui des virus des tumeurs mammaires de souris (virus de Blüthner) qui est transmis par le lait de la mère au nouveau-né. De même, les virus des cancers et des sarcomes de poulet sont émis par la mère poussin et l'œuf est lui-même infecté avant la ponte.

Soit par transmission héréditaire. La transmission du virus de génération en génération devient obligatoire lorsque l'ADN du provirus est intégré dans un chromosome des cellules sexuelles (ovules ou spermatozoïdes). A ce moment-là, il fait partie d'une façon permanente du patrimoine génétique de l'espèce, et il est transmis au même titre que les gènes cellulaires.

Ca deuxième mode de transmission est la façon la plus parfaite pour un virus de se perpétuer indéfiniment. Son programme sera en effet copié à chaque division cellulaire, depuis la première division de l'œuf jusque dans tous les tissus et organes qui en dérivent. Si un tel virus provoquait une leucémie ou un autre cancer mortel chez...

Des singes à l'homme Il ressort de recherches récentes que l'ordre des primates, auquel appartient l'espèce humaine, n'est exempt ni d'endovirus ni d'exovirus. On a trouvé chez le babouin un endovirus notamment présent dans le placenta et qui ne semble avoir aucun effet pathogène pour cette espèce.

En revanche, deux exovirus, isolés l'un chez un singe léséux (originale d'Amérique du Sud), l'autre chez des gibbons, ont un pouvoir cancérogène transmissible par infection : il n'est cependant pas exclu qu'ils constituent des endovirus pour d'autres espèces.

Le cas le plus typique est le virus du sarcome de Rous, du nom de son inventeur, Peyton Rous, qui le découvrit en 1911 et obtint pour cela le prix Nobel plus de cinquante ans après.

De la découverte par Temin, Mizutani et Baltimore de la « transcriptase inverse » a permis de comprendre le comportement, jusqu'alors insaisissable, de certains de ces virus à ARN. On avait la certitude qu'ils transformaient la cellule, mais on ne parvenait pas à imaginer comment, n'étant pas eux-mêmes formés d'ADN, ils pouvaient s'intégrer dans la matière génétique de la cellule. La transcriptase inverse dirige la synthèse d'une double hélice hybride d'ARN-ADN qui, à son tour, va se répliquer en donnant un véritable ADN dont l'analogue de structure avec celui de la cellule hôte va permettre l'intégration. Lorsque celle-ci est effective, la cellule devient transformée, cancéreuse. Elle se multiplie de façon anarchique et présente une membrane modifiée.

Le fait que l'étape initiale de l'infection par ces virus consiste en une transcription de leur ARN en ADN capable de s'intégrer dans l'ADN chromosomique cellulaire explique qu'il existe pour ces virus deux des possibles de transmission : Soit par infection analogue à la des virus classiques : le virus d'ADN par une cellule en infection seconde, et ainsi de suite, beaucoup de tissus et d'organes d'un individu pouvant être ainsi infectés. Ensuite, par ses déjections, la salive, l'animal peut en infecter un autre, etc. Ces virus étant très sensibles à la dessiccation et à la température, seuls des contacts directs dans une population dense comme celle des singes pourraient permettre la contagion.

Les leucémies à virus des poulets des chats sont transmises de cette on. Un cas particulier est celui des virus des tumeurs mammaires de souris (virus de Blüthner) qui est transmis par le lait de la mère au nouveau-né. De même, les virus des cancers et des sarcomes de poulet sont émis par la mère poussin et l'œuf est lui-même infecté avant la ponte.

Soit par transmission héréditaire. La transmission du virus de génération en génération devient obligatoire lorsque l'ADN du provirus est intégré dans un chromosome des cellules sexuelles (ovules ou spermatozoïdes). A ce moment-là, il fait partie d'une façon permanente du patrimoine génétique de l'espèce, et il est transmis au même titre que les gènes cellulaires.

Ca deuxième mode de transmission est la façon la plus parfaite pour un virus de se perpétuer indéfiniment. Son programme sera en effet copié à chaque division cellulaire, depuis la première division de l'œuf jusque dans tous les tissus et organes qui en dérivent. Si un tel virus provoquait une leucémie ou un autre cancer mortel chez...

A la recherche d'un vaccin

Il existe un vaccin très efficace pour prévenir les lymphomes du poulet causés par le virus herpès de la maladie de Marek. Par ailleurs, très récemment, on a réussi à prévenir par des vaccins appropriés chez le singe les lymphomes induits expérimentalement par des virus herpès du singe ou par le virus humain Epstein-Barr. On peut donc penser qu'un jour viendra où la vaccination chez l'homme sera possible. Cependant il existe encore des problèmes techniques très importants à régler avant de songer à une telle éventualité. Par ailleurs il est certain que d'autres facteurs doivent intervenir, en dehors du virus, pour ces deux cancers. En effet, 80 à 100 % des populations autour du globe sont infectées par ce virus, et ces cancers n'apparaissent que dans des régions géographiques ou des groupes ethniques très particuliers. Pour le lymphome de Burkitt, le cofacteur serait le paludisme, et la suppression de l'agression paludéenne chez l'enfant pourrait lui permettre de se défendre contre l'infection virale et éventuellement de prévenir le lymphome de Burkitt. Pour le cancer de l'arrière-gorge chez les Chinois, une prédisposition héréditaire serait un cofacteur important, ainsi que la consommation de certains cancérogènes chimiques, contre lesquels on pourrait agir.

Un pionnier : le virus d'Epstein-Barr

Il y a dix ans, le docteur Epstein, à Londres, mettait en évidence dans une culture de tissus obtenus à partir d'une tumeur de l'enfant en Afrique équatoriale un nouveau virus herpès ; il a été démontré depuis que ce dernier était la cause de la mononucléose infectieuse (maladie aiguë du sang et des ganglions lymphatiques chez les enfants et les jeunes adolescents dans les pays occidentaux). Ce virus d'Epstein-Barr est associé à deux cancers particuliers, l'un en Afrique, l'autre en Asie. Le lymphome de Burkitt, tumeur à partir de laquelle le docteur Epstein a découvert son virus, ne se voit que dans certaines conditions climatiques particulières, ce qui fait penser qu'un facteur de l'environnement joue un rôle déterminant dans ce cancer. En Asie, les Chinois originaires des provinces du sud de la Chine (autour de Canton) ont un cancer très particulier de l'arrière-gorge pour lequel des facteurs génétiques sont en cause. Ces deux cancers pourtant très différents, ont en commun le fait que l'on

On voit donc que virus herpès, hérédité, environnement chimique et biologique interfèrent et que la prévention devra s'adapter à chaque cas.

culaire, qui représente l'information génétique du virus, et d'une enveloppe héréditaire de projections, comme des aiguilles de hérisson.

Soleil, émotion menstruation Les virus herpès existent dans le monde biologique depuis au moins cinq cents millions d'années, puisqu'on en trouve chez les mollusques, poissons, reptiles, oiseaux, mammifères et primates. Ces virus ont la particularité de rester cachés dans les cellules infectées (on dit qu'ils sont latents) et d'être réactivés par de nombreux facteurs agissant sur les cellules infectées. Cette réactivation, ou simplement la multiplication du virus, entraîne la synthèse de protéines spécifiques qui se fait en cascade, chaque étape contrôlant la suivante.

Quand on passe au niveau de l'organisme humain, cette « réactivation » est contrôlée par le système immunitaire.

On a trouvé chez le babouin un endovirus notamment présent dans le placenta et qui ne semble avoir aucun effet pathogène pour cette espèce.

En revanche, deux exovirus, isolés l'un chez un singe léséux (originale d'Amérique du Sud), l'autre chez des gibbons, ont un pouvoir cancérogène transmissible par infection : il n'est cependant pas exclu qu'ils constituent des endovirus pour d'autres espèces.

Le cas le plus typique est le virus du sarcome de Rous, du nom de son inventeur, Peyton Rous, qui le découvrit en 1911 et obtint pour cela le prix Nobel plus de cinquante ans après.

De la découverte par Temin, Mizutani et Baltimore de la « transcriptase inverse » a permis de comprendre le comportement, jusqu'alors insaisissable, de certains de ces virus à ARN. On avait la certitude qu'ils transformaient la cellule, mais on ne parvenait pas à imaginer comment, n'étant pas eux-mêmes formés d'ADN, ils pouvaient s'intégrer dans la matière génétique de la cellule. La transcriptase inverse dirige la synthèse d'une double hélice hybride d'ARN-ADN qui, à son tour, va se répliquer en donnant un véritable ADN dont l'analogue de structure avec celui de la cellule hôte va permettre l'intégration. Lorsque celle-ci est effective, la cellule devient transformée, cancéreuse. Elle se multiplie de façon anarchique et présente une membrane modifiée.

VALMONT clinique médicale
OUVERTE TOUTE L'ANNEE, 1823 - GLION-S.-MONTREUX (Suisse)
à 1 h. de Genève - Tél. 1941/21/613802 (8 lignes) ; Tél. 2527
800 m d'altitude, face au lac Léman, climat doux, grand parc en
dehors de toute circulation routière publique, à proximité de Montreux.
Clinique de pathologie interne organisée pour les traitements des
affections nécessitant des soins médicaux réguliers, une diététique
individuelle, du repos et de la tranquillité. - Physiothérapie - Kinésithérapie - Electrothérapie - Hydrothérapie - Electrocardiographie -
Rayons X - Examens de laboratoire. - Brochure et tarif sur demande.
TOUS SOINS PAR EQUIPE MEDICALE REPUTÉE
DANS L'AMBIANCE D'UN HOTEL DE PREMIER ORDRE

Leot.
Infirmières
ne 5 cv.
50 F.

(*) Directeur de recherches au C.N.R.S., chef de l'unité d'oncologie virale à l'Institut Pasteur.

(Lire la suite page 18.)

LE MONDE DE LA MÉDECINE

LIVRES

Pour TOUS

■ **PSYCHOTÉRAPIE DU PREMIER ÂGE**, par P. Mialé, A. Duménil-Girard, F. Benhamon et M.-C. Schott. P.U.F., 215 pages, 25 F.

La symptomatologie du premier âge a souvent des formes inhabituelles : une anorexie précoce, une insomnie rebelle, une excitation continue, amènent à consulter le pédiatre dans un premier temps et, parfois, ultérieurement le psychiatre d'enfants. Que peut ce dernier ? La psychanalyse, depuis une cinquantaine d'années, a éclairé ces échecs du développement, inséparablement et perméablement inséparablement et permis, dans une large mesure, de rétablir un équilibre précoce. Toutefois, il est préférable de traiter l'enfant seul et de multiplier les séances, comme le font les analystes se réclamant de Melanie Klein ? Ou, au contraire, d'espacer les séances, mais d'associer la mère au traitement, pour qu'elle puisse revivre, devant les réactions de son enfant, ses propres conflits ainsi que le suggèrent Pierre Mialé et ses collaborateurs ? Nous ne saurions le dire, tant une règle générale, ici, est difficile à établir.

En revanche, il faut souligner l'intérêt réel de cet ouvrage de Pierre Mialé et ses collaborateurs : mesuré, clair, proche de l'œuvre de Winnicott, il constitue un remarquable manuel de psychopathologie du premier âge ; pédiatres, psychologues et parents la liront avec le plus grand profit.

■ **CODES DE LA SANTE PUBLIQUE, DE LA FAMILLE ET DE L'AIDE SOCIALE**, Première édition - Petits Codes Dalloz (Jurisprudence Générale Dalloz, II, rue Soufflot, 75248 Paris Cedex 05), 64 F.

La prolifération des lois et des règlements, les modifications fréquentes dont ils sont l'objet rendent chaque jour plus souhaitable la création d'un ouvrage codifié distinct du « Petit Code de la Sécurité sociale ». Le Jurisprudence Générale Dalloz a ainsi répondu aux vœux d'un large public, en créant ce recueil à jour et clairement présenté d'un ensemble de textes complexes et difficilement accessibles.

■ **COMPRENDRE ET SOIGNER SON ENFANT**, par le docteur Cohen-Solal. Robert Laffont, Editeur, 287 pages, 75 F.

Le progrès des connaissances concernant le développement de l'enfant, les facteurs qui l'influencent, et la façon dont médecins et éducateurs peuvent agir sur ces facteurs figurent parmi les acquisitions majeures de ces trente dernières années. A l'absence des maladies infectieuses qui pesait sur l'enfant, la pédiatrie de jadis s'est substituée une médecine nouvelle, où la psychologie joue un rôle important, où les sciences fondamentales et notamment la biochimie, la génétique et l'immunologie ont orienté la façon de diagnostiquer et de traiter, mais la nature même du comportement médical.

Les parents, même s'ils ne peuvent accéder à la compréhension scientifique des immenses découvertes ainsi accomplies, sont plus que jamais les piliers de toute entreprise thérapeutique. Les observateurs incomparables du comportement de l'enfant, et par là même les auxiliaires indispensables du pédiatre ou du psychiatre. La plupart en sont conscients, et l'effort soutenu par le gouvernement pour développer une véritable éducation sanitaire et pédagogique à l'enfant, dès sa naissance, le maximum de chances au petit enfant à susciter dans le public un besoin salutaire d'information.

L'ouvrage que publie le docteur Cohen-Solal semble, plus que tous ceux qui l'ont précédé, répondre à un besoin. Le complexe lydisse dispute à l'humanisme, et si les grands thèmes classiques de la pédiatrie moderne sont tous abordés de façon particulièrement claire, les difficultés infiniment subtiles de la vie quotidienne, de la psychologie et de la pédagogie font l'objet de développements inspirés non plus seulement par la science mais par l'expérience et de sensibilité.

Les idées érolaires, les relations parentales, la formation de la personnalité, les troubles du comportement, causent parfois plus de soucis aux parents désorientés que les scolioses, la scartarite ou les otites à répétition. Les réponses qu'apporte le docteur Cohen-Solal aux inquiétudes quotidiennes des éducateurs ont la vertu essentielle d'éclairer et de rassurer. Il faut souhaiter qu'une édition de poche rende rapidement son livre accessible à tous. Car sous l'apparence d'un ouvrage de référence véritable « Bible de l'enfant », apparaît, à l'évidence, par la richesse des informations apportées et la qualité humaine évidente de son écriture, un livre à la plus large diffusion. Il est rare qu'un ouvrage donne à ce point le sentiment d'être d'utilité publique. — Dr E.L.

■ **DIX-HUIT LEÇONS SUR LA BIOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN**, par le professeur Roger Royer. Payot Editeur, 352 pages, 29 F.

De la fécondation à l'adulte, le développement humain d'abord, comme un admirable histoire jadis mystérieuse et dont l'effort scientifique a, peu à peu, percé le dévoilement.

Du message génétique original, du programme précis inscrit dans l'ovule, fécondé, sélectionné, des lois rigoureuses, à la mise en place d'une personnalité accomplie se déploient une série d'événements remarquables et la part de l'environnement est, dès le stade fœtal, reconnue à présent dans toute son importance. La compétence exceptionnelle de Pierre Royer, le fait qu'il cumule une expérience clinique considérable à une culture scientifique étendue ont permis l'élaboration d'une somme où le praticien et les étudiants découvriront des données essentielles et le public cultivé pourra comprendre, en une synthèse du connu et de l'inconnu, l'importance de travaux souvent arides mais sur lesquels se construit la pédiatrie moderne. Une pédiatrie dont on comprend chaque jour plus clairement qu'elle se doit d'être une vigilance à cette période qui précède la conception de la naissance, ou qui coïncide le tout petit enfant, période durant laquelle tout se décide et se termine par le malheur ou par le bien. C'est l'histoire, passionnante, d'une lutte contre le destin, qu'a écrite Pierre Royer, ne cédant rien des domaines encore inaccessibles où se trouvent les conquêtes de l'avenir. — Dr E.L.

■ **LES VACCINATIONS**, par le professeur R. F. F. collection Que sais-je ? 128 pages, 65 F.

■ **LES VACCINATIONS, PRATIQUES**, par le professeur Robert Hébré. Editeur Robert Hébré, 70 pages.

Deux petits ouvrages à la gloire de la médecine préventive et des vaccinations. Un que sais-je ? d'explication — qu'est-ce qu'un vaccin, comment agit-il, pourquoi le vacciner ? — et un guide très pratique à recommander vivement. Il traite de chacune des vaccinations, des délais à respecter, des associations, des contre-indications, des certificats, du coût, des erreurs, des autres

de vaccination. Cet ouvrage, réservé aux membres du corps médico-social, peut leur être adressé sur demande écrite (secrétariat du docteur Lambert, D.O.A.S.S., 2 place de l'Hôtel-de-Ville - 75004).

■ **REALITÉS ET PROBLÈMES DE LA VIE SEXUELLE DE L'ENFANCE À L'ÂGE ADULTE**, par le docteur Gilbert Turjman. Hachette éditeur, 288 pages, 35 F. L'homme, sera toujours confronté à son conflit fondamental, « désir - inhibition », social et le système social et familial est idéal, ce qui n'est actuellement pas le cas. L'acte sexuel relève à la fois de la fonction et de la relation, et la sexualité chez la plupart des couples modernes apparaît comme « le stéréotype le plus amoral du climat conjugal », et traduit sciemment, présentement les troubles de la sexualité peut être un facteur de changement.

Ce sont toutes ces raisons qui ont poussé le docteur Gilbert Turjman, psychosomatiste, diplômé d'études de gynécologie et de pédiatrie, secrétaire général de la Société française de sexologie clinique, à écrire un livre pour adultes sur les réalités et les problèmes de la vie sexuelle. Des premières années de la vie (plaisir, frustration, équilibre), à l'adolescence (masturbation, homosexualité, premières relations hétéro-sexuelles), puis l'adulte (avec les préjudices érotiques, les rapports sexuels, les positions, les mouvements, l'orgasme, le coït, la grossesse, l'abstinence, les faux-jumais, sans vulgarité, sans passion et sans culpabilisation, de dire clairement ce que beaucoup savent ou veulent savoir, sans toutefois se l'avouer, dans l'effort de comprendre et mieux saisir l'identité sexuelle, de ses lecteurs. De très belles illustrations, jamais déplaçantes, des schémas d'une très grande précision scientifique, aisément intelligibles des adultes, auxquel, rappelons-le, ce livre est essentiellement destiné. M.A.R.

Pour les MÉDECINS

■ **LYSOSOMES, GLYCOXYMOMES, PEROXYMOMES**, Doin, éditeur, 136 pages, 75 F.

Un manuel universitaire réservé à ceux qui, s'intéressant aux structures et fonctions cellulaires, veulent parfaire leurs connaissances sur ces organelles dont la découverte valut le prix Nobel, en 1947, à Christian de Duve.

■ **CARDIOLOGIE, BASES BIOLOGIQUES ET EXPLORATIONS FONCTIONNELLES**, par Landraoui et Mallet. Nolin, éditeur, 152 pages, 75 F.

Destiné aux étudiants et cardiologues. Un groupement logique de notions fondamentales habituellement dispersées dans les traités classiques, un accompagnement soigné et un tour d'horizon des progrès des techniques qui aident au diagnostic des cardiopathies. Un chapitre sur la contraction cardiaque, les aspects histologiques, physico-chimiques et cliniques, révisé particulièrement attentivement, soutenu sur un long ouvrage à l'aide de trois cent quatre-vingt figures.

■ **LE MANUEL DE L'USAGE DES MÉDICAMENTS**, par M. R. Nolin, 700 pages, 50 F.

Un catalogue très complet de médicaments, qui prend une place de plus en plus grande dans la pratique hospitalière quotidienne, du catégorisme, venant à la disposition de la pharmacologie locale-régionale.

LEUCÉMIES : une inlassable poursuite

(Suite de la page 17.)

Ces dernières années, l'annonce de l'isolement d'un virus leucémogène humain a été faite plusieurs fois, sans être confirmée par la suite. Il convient donc d'écouillir tout nouveau résultat avec prudence.

Plusieurs équipes, en particulier celles de Gallo, Spiegelman, aux Etats-Unis, et Mek, au Canada, ont mis en évidence, dans les cellules leucémiques d'un certain nombre de malades, des particules possédant une transcriptase inverse, proche de celle possédée par les deux exovirus de singe que nous venons de citer. En outre, ces cellules contiennent une autre protéine, très voisine de la protéine présente dans les virus du singe, l'antigène de Gallo. Tout récemment, l'équipe de Gallo, au National Cancer Institute de Bethesda, a réussi à faire produire par les cellules d'une malade leucémique un virus complet très proche du virus du gibbon. Malheureusement, ce résultat, dont on conçoit l'importance, ne peut être reproduit pour le moment. Quel qu'il en soit, cet ensemble de travaux conduisent à la même conclusion : certaines leucémies humaines contiennent des composants analogues à ceux des deux exovirus des singes.

De multiples questions restent posées. D'abord, quelle est la véritable origine des deux virus de singe, celui du gibbon et celui du singe teloné ? Les expériences d'hybridation moléculaire montrent que ces virus ne sont pas transmis héréditairement dans les deux espèces. D'autre part, il est étonnant que les deux virus aient entre eux une grande parenté, alors que les deux espèces de singe dont ils ont été isolés se sont séparés au cours de l'évolution, depuis plusieurs dizaines de millions d'années.

En revanche, des expériences analogues effectuées par le groupe de Tedaro suédois ont permis de conclure à cette conclusion étonnante : ces virus seraient, en fait, proches parents d'un virus transmis à l'état héréditaire, donc comme un endovirus, chez la souris asiatique. On ne peut donc exclure que ces virus aient que les composants viraux humains proviennent d'une infection accidentelle d'un primate par un virus de rongeur. L'identification formelle d'un virus dans les leucémies humaines ne suffirait pas à prouver que ce virus est l'agent causal de la leucémie. Ce pourrait être aussi, en effet, un virus passager ou normalement latent, dont la multiplication pourrait être stimulée dans les cellules leucémiques. Il serait donc nécessaire de vérifier

le pouvoir leucémogène de ce virus par inoculation à l'animal, probablement des singes, bien entendu dans des conditions de sécurité stricte permettant d'éviter la dissémination d'un tel virus. A supposer que cette réponse soit positive, l'isolement du virus permettrait, dans un premier temps, de rechercher systématiquement ses composants dans différentes leucémies humaines, et ainsi de déterminer l'importance exacte de son rôle dans l'origine de ces leucémies, et, à plus long terme, de préparer un vaccin.

Une autre question, vient également à l'esprit. Le virus pouvant se propager à partir d'un malade ou d'un individu sain porteur, la leucémie est-elle contagieuse ? Les données statistiques répondent en général à cette question par la négative (à l'exception, il est vrai, d'une seule enquête récente, effectuée dans une région de l'état de Virginie). Il est possible que, comme dans le cas du virus d'Epstein-Barr le virus leucémogène soit extrêmement répandu dans la population humaine, et que seuls certains individus, dans certaines conditions, répondent à son infection par une leucémie. De longues recherches seront encore nécessaires pour confirmer ou infirmer ces suppositions.

Dr MONTAGNIER.

L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

En Amérique, des oiseaux moins farouches

PCHITT! PCHITT! PCHITT!

CERTAINS oiseaux passereaux d'Amérique du Nord sont facilement attirés par une série rapide de sons émis, sans qu'ils manifestent le moindre signe extérieur de défiance. Leurs homologues d'Europe et d'Asie, eux, restent parfaitement indifférents au « pchitt! pchitt! pchitt! ».

Une étude expérimentale du Smithsonian Tropical Institute explique ce phénomène par les conditions différentes dans lesquelles ces oiseaux effectuent des migrations du Nord au Sud et par les différences entre les chants des oiseaux tropicaux.

Pour observer les oiseaux, on les attire par divers cris aigus. Ceux-ci provoquent généralement des vocalises et des marques d'hostilité. On a remarqué au contraire qu'un son rapide et répété d'un souffle, le « pchitt », attire, en Amérique du Nord, certains passereaux. Ceux-ci, merles, pinsons ou fauvettes, ne modifient aucunement leur attitude normale et ne manifestent qu'un simple chant. Les espèces sensibles à cet appel sont des oiseaux migrateurs qui se déplacent entre les zones tropicales et les régions tempérées en s'approchant de leur pays d'origine.

Ce sont toutes ces raisons qui ont poussé le docteur Gilbert Turjman, psychosomatiste, diplômé d'études de gynécologie et de pédiatrie, secrétaire général de la Société française de sexologie clinique, à écrire un livre pour adultes sur les réalités et les problèmes de la vie sexuelle. Des premières années de la vie (plaisir, frustration, équilibre), à l'adolescence (masturbation, homosexualité, premières relations hétéro-sexuelles), puis l'adulte (avec les préjudices érotiques, les rapports sexuels, les positions, les mouvements, l'orgasme, le coït, la grossesse, l'abstinence, les faux-jumais, sans vulgarité, sans passion et sans culpabilisation, de dire clairement ce que beaucoup savent ou veulent savoir, sans toutefois se l'avouer, dans l'effort de comprendre et mieux saisir l'identité sexuelle, de ses lecteurs. De très belles illustrations, jamais déplaçantes, des schémas d'une très grande précision scientifique, aisément intelligibles des adultes, auxquel, rappelons-le, ce livre est essentiellement destiné. M.A.R.

diffusé, plus de 90 % des oiseaux de l'espèce dominante sont attirés. 80 à 100 % des oiseaux des différentes espèces locales, qui participent aux vols en bande, le sont également, ainsi que quatre sur cinq des oiseaux migrateurs. Lorsque le « pchitt » est diffusé, seuls les oiseaux migrateurs se présentent dans les mêmes proportions. Les autres ne manifestent qu'un simple mouvement de curiosité (moins de 10 % d'oiseaux attirés). Il en est de même lorsque, le lieu de l'expérience étant changé, on diffuse un chant réel, mais qui n'est pas celui de l'espèce dominante de l'endroit. Autrement dit, les espèces locales, dominantes ou non, reconnaissent les cris de ralliement familiers, alors que les oiseaux de passage se contentent d'une vague imitation pass-partout.

Selon les observateurs, les cris de ralliement des oiseaux migrateurs de leurs habitudes lorsqu'ils parviennent dans les zones tropicales, et nombre d'entre eux y viennent pour la première fois. Il est intéressant pour eux de suivre les autochtones qui leur montrent comment procéder. Ceux-ci, en revanche, trouveraient ainsi du renfort pour lutter contre les serpents ou les oiseaux de proie.

Toute association étant bonne à prendre pour les nouveaux arrivants, un chant, approximatif mais évocateur, suffit à attirer pour qu'ils réagissent au « pchitt! pchitt! ». Mais comment expliquer que les passereaux d'Europe ou d'Asie d'espèces tout à fait comparables, restent parfaitement indifférents ? Les premiers effectuent aussi des migrations vers l'Afrique. Les conditions de vie locale y seraient toutes différentes, et beaucoup plus favorables aux arrivants. Ils sont d'abord moins nombreux, et leur densité l'absence, dans les régions qu'ils rejoignent, n'est que de quelques dizaines d'individus alors qu'elle atteint cent cinquante oiseaux migrateurs à l'heure dans les plantations de Panama. Ils se présentent ensuite à une époque où les insectes et les graines sont abondants, alors que les conditions climatiques font que leurs collègues américains émigrent dans une période où le nourriture est rare. Ils n'ont donc pas besoin de rallier des troupes d'oiseaux indigènes, et les diverses observations semblent confirmer qu'ils restent effectivement indépendants. Il n'y a aucune raison qu'un chant les attire. En Asie, par contre, les conditions semblent proches de celles de l'Amérique, et l'on a observé des bandes d'oiseaux associant espèces locales et migrateurs. Or, toutes les expériences analogues à celles de Panama, répétées aux Indes, sont restées sans résultat.

La seule explication avancée est que, tout simplement, le « pchitt! pchitt! pchitt! » ne ressemble pas aux vocalises indiennes. JEAN-MARC CHABANAS.

UN RAPPORT AU GOUVERNEMENT

Rajeunir l'Académie

Créée en 1855 sur l'initiative de Colbert, l'Académie des sciences a mal supporté l'épreuve de trois siècles d'histoire. Les sections qu'elle compte ne sont plus aujourd'hui représentatives de la science contemporaine, le développement technologique qui sous-tend l'évolution des académiciens est de 72,5 ans. L'Académie ne conseille plus le gouvernement, ne représente plus la communauté scientifique française à l'étranger. Elle n'a plus grande influence en France et à l'étranger.

L'Académie des sciences ont, eux-mêmes, dénoncé cette situation et souvent proposé à la société savante de se réformer. Mais les changements ont été si lents et si timides que, au début 1975, le président de la République a décidé l'intervention d'une commission de membres, avec à sa tête M. Pierre Aigrain, ancien directeur général à la recherche scientifique et technique chargé de proposer de vrais remèdes pour rajeunir l'Académie. Les propositions soumises au gouvernement doivent être à la fin de l'année, être traduites en termes juridiques et faire l'objet de décrets.

Pour cette académie, qui n'est pas à peu près morte et en sommeil, surtout depuis le début du siècle, il n'est pas aisé de faire peau neuve. Elle compte aujourd'hui soixante-seize membres, dont l'âge moyen s'est accru de vingt ans en un siècle, et on y entre aujourd'hui en moyenne à soixante-huit ans.

teurs de haut niveau qui rémunèrent en partie. La rénovation de l'Académie passe d'abord par son rajeunissement, ensuite par une sélection plus stricte des communications publiées dans les comptes rendus et finalement par un niveau accru de ressources financières.

Une partie de l'Académie ne s'est pas contentée de se réformer, elle a aussi fait de la recherche scientifique et technique, sous la présidence de M. Aigrain, des sciences et des communications choisies par l'Etat, tandis qu'une académie coopte ses membres et conserve donc une certaine indépendance de jugement. Le rapport remis au gouvernement souligne qu'une Académie renouvelée a encore un rôle à jouer, comme conseiller privilégié aussi au niveau international. Elle pourrait aussi susciter le développement en France de certaines branches nouvelles de la science qui sont parfois leuées à y apparaître, en faisant venir de l'étranger des antima-

Mais ces organes consultatifs, tel le comité consultatif à la recherche scientifique et technique, sont composés de membres choisis par l'Etat, tandis qu'une académie coopte ses membres et conserve donc une certaine indépendance de jugement. Le rapport remis au gouvernement souligne qu'une Académie renouvelée a encore un rôle à jouer, comme conseiller privilégié aussi au niveau international. Elle pourrait aussi susciter le développement en France de certaines branches nouvelles de la science qui sont parfois leuées à y apparaître, en faisant venir de l'étranger des antima-

ÉLECTIONS AU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

1) Un numéro spécial du « R.O. » daté du 3 octobre 1975 est consacré aux rectifications à la liste des électeurs au Comité National de la Recherche Scientifique (n° spécial du « R.O. » en date du 18 août 1975). Ce fascicule peut être consulté au siège du C.N.R.S., 15, quai Anatole-France, 75116 Paris, auprès du Secrétaire général de la Commission électorale, 16, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris, des administrateurs délégués du C.N.R.S., des secrétariats d'université et des syndicats représentatifs du C.N.R.S. et de l'enseignement supérieur. Des exemplaires peuvent être retirés dans les différents lieux mentionnés ci-dessus.

2) Il est rappelé que les électeurs doivent faire parvenir leur vote à la Commission électorale le 3 novembre à 18 heures, dernier délai, pour le collège A, et le 7 novembre à 18 heures, dernier délai, pour les collèges B1, B2 et C.

3) Les candidats au titre de collèges A qui souhaitent faire connaître sans élection leur section par les soins de la Commission électorale du Comité national qu'ils retirent leur candidature, au second tour, ainsi que les personnes faisant acte de candidatures pour la première fois au second tour des élections au titre du collège A qui souhaitent faire connaître leur candidature aux élections de leur section par les soins de la Commission électorale doivent en aviser celle-ci avant le jeudi 13 novembre à 18 heures. Passé cette date, ils ne pourront plus bénéficier des facilités offertes par la Commission électorale.

Les candidats au second tour au titre du collège A qui désirent faire parvenir ses électeurs de leur section une profession de foi par les soins de la Commission électorale doivent faire parvenir à celle-ci le texte de leur profession de foi en autant d'exemplaires qu'il y a d'électeurs au collège A dans leur section avant le jeudi 13 novembre à 18 heures. Passé cette date, ils devront en assurer eux-mêmes la distribution.

10/10

CALENDRIER DES CONCERTS

SALLE GAVEAU
14, 15, 17, 21, 23, 25 octobre
à 20 h. 30 (Valmalle)

Le Quatuor Bernadette
INTERALE DES QUATUORS
BEETHOVEN
5 quartets
(Albums : PEXI SPEDIANI)

J.-S. BACH
MESSE EN SI
Jocelyne CHAMBIN,
Christophe WERTZ,
Bernard PLANTÉY,
Georges JULLIS

CHEURS BACH
orchestre
P. HENZET
Dir. **P. BOULOT**

ANIS MUSIQUE DE CHAMBERE
CHEUR FEMMIN DE JERSEY
Direction : Arthur LOSS
R. ATHANASSOVA, piano

5 concerts
avec le célèbre clavier
ARGANE
22 : Soirée Symphonique,
Ivanov, Bartok
23 : Musique Française,
Ravel, Fauré, Debussy
27 : Soirée Vocal,
Schubert, Schumann,
Mozart, Verdi
28 : L'Opéra Français,
de Gounod à Messiaen
29 : Soirée Symphonique,
Beethoven

Uniques récital en salon
W.I.L.E.L.I.
KEMPF
Mozart, Schumann,
Beethoven

L'ASSOCIATION
pour
L'ECRAN INTERNATIONAL
de JERSEY SOLISTES
présente
Daniel VARSANO
avec
ORCHESTRE
des CONCERTS LANGENBERG
Dir. **J.-P. JACQUILLAT**
SCHUMANN - FAURÉ - RAVEL

CONCERT DE GALA
au profit de la Fondation
Marcel VATELOT
RAMPAL
ROSTROPOVITCH
STERN
ORCHESTRE DE CHAMBERE
Dir. **G. BOUILLON**

CENTRE CULTUREL ALLEMAND
GOSY-INSITUVE
Festivité de l'Association
LA STATION ZOOLOGIQUE
DE NAPLES A L'EPOQUE
DE SON FONDATEUR :
ANTON DORRIN
Le mercredi 22 oct. 19 h. 30 à l'Onisco,
salle des Actes,
conférence à 18 h. 30, salle X.

29 OCTOBRE, 20 h. 30.
OLIVIER
MESSIAEN
« DES CANYONS
AUX ÉTOILES »
Première européenne
Yvonne LORIOD, piano
ARS NOVA.
Dir. : Marius CONSTANT
LOCATION OUVERTE
THEATRE DE LA VILLE
de 11 h. à 18 h.
Tél. : 897-35-39
Prix : 25 F et 14,50 F.

THEATRE DE BOULOGNE-BILLANCOURT
DU 1^{er} OCTOBRE AU 9 NOVEMBRE 1975 AU
T.B.B.
THEATRE DE BOULOGNE-BILLANCOURT : 603.60.44
DIRECTION : JEAN-PIERRE GRENIER
PLUS QUE 5 FOIS
RUFUS
LE HEROS NATIONAL
« C'est simple, bon, délicat » (H. Cournot - Le Monde)
60 RUE DE LA BELLE FEUILLE (à 100m du Métro Mairie St MARTIN)
LOCATION AU THEATRE - P.N.C. - et dans TOUTES LES AGENCES

CONCERTS

Radio France
PRESTIGE DE LA MUSIQUE

ORCH. NATION. DE FRANCE
FRANCIS CRUSSY, RAVEL
Dir. Paul PARAY

MUSIQUE BAROQUE ITALIENNE
RADIO-FRANCE
Studio 104
22 octobre
à 20 h. 30
Dir. Bruno AMADUCCI

SAISON LYRIQUE
MERCADANTE
IL GIURAMENTO
L. N. P. W. A. B. S.
R. Focchini, M. Maiter,
L. Mitter, C. Tremblay,
S. Planey

CYCLE D'ORGUE
Premier concert
J.-J. GRÜNENWALD
CLEMENTI - BACH
FRANCK - VIDUS - RUFFÉ
MILHAUD - GRÜNENWALD

ORCHESTRE DE CHAMBERE
RADIO-FRANCE
Studio 104
22 octobre
à 20 h. 30
Dir. **P.-M. LE CONTE**
Solistes : M. PLANTÉY
L. Knyaz - J.-L. Martinet
V. Servis - J. Bisher

ORCHESTRE DE CHAMBERE
RADIO-FRANCE
Studio 104
22 octobre
à 20 h. 30
Dir. **P.-M. LE CONTE**
Solistes : M. PLANTÉY
L. Knyaz - J.-L. Martinet
V. Servis - J. Bisher

ORCHESTRE DE CHAMBERE
RADIO-FRANCE
Studio 104
22 octobre
à 20 h. 30
Dir. **P.-M. LE CONTE**
Solistes : M. PLANTÉY
L. Knyaz - J.-L. Martinet
V. Servis - J. Bisher

La Compagnie nationale de l'opérette
Raymond VOGEL
à partir du 25 octobre
L'OPÉRA STUDIO DE PARIS
EX OPIA COMIQUE
Nicole BROISSIN
Ciboulette
Opérette de Robert de FLERS
et Francis de CROISSET
Musique de Raymond HAIN
Direct. musicale : François RAUBER
Mise en scène : Raymond VOGEL
Décor et costumes :
Jacques MAILLIER et Marie KANT
et
Henri GUI
Annie DUMAS, André BATTEDOU,
Paul MERCEY, Marie SARRE
Jean-Luc TARDIEU, Philippe ANOTTE,
avec la participation exceptionnelle de
Odette LAURE

CHAILLOT
THEATRE NATIONAL
JOURNÉES INTERNATIONALES
DU CINEMA
D'ANIMATION
du 23 au
26 octobre
OMPHALOS
HOTEL
de Jean-Michel Ribes
mise en scène
Michel Berto
à partir du
21 octobre
727-81-15

SPECTACLES

atelier
SUR LE FIL
ARRABAL
« Bouleversant... Un sommet... Le premier spectacle de l'année. »
Ph. TESSON, Canal enchaîné.
PRIX SPECIAUX ETUDIANTS
006-48-24 et agences

La Compagnie nationale de l'opérette
Raymond VOGEL
à partir du 25 octobre
L'OPÉRA STUDIO DE PARIS
EX OPIA COMIQUE
Nicole BROISSIN
Ciboulette
Opérette de Robert de FLERS
et Francis de CROISSET
Musique de Raymond HAIN
Direct. musicale : François RAUBER
Mise en scène : Raymond VOGEL
Décor et costumes :
Jacques MAILLIER et Marie KANT
et
Henri GUI
Annie DUMAS, André BATTEDOU,
Paul MERCEY, Marie SARRE
Jean-Luc TARDIEU, Philippe ANOTTE,
avec la participation exceptionnelle de
Odette LAURE
Dim. 23 oct. 20 h. 30, Ven. 25 octobre à 20 h 30 et
dim. 26 à 14 h 30 - Sam. 27, 17 h. 30, Ven. 28,
à 20 h 30 - Dim. 29, 20 h. 30, 31, 14 h. 30, 27
à 20 h 30 et dim. 30 à 14 h 30 et dim. 31, 14 h. 30
Renseignements : 742.59.69

**MAISON DES ARTS
ET DE LA CULTURE DE CRÉTEIL**
Place de l'Hôtel-de-Ville - 899-90-50
Le T.N.P. présente
pour sept représentations exceptionnelles
« LE TARTUFFE »
de Molière
Mise en scène : Roger PLANCHON
Renseignements et locations : 899-94-50

théâtres

Les salles subventionnées
Opéra, 19 h. 30 : Spectacle de ballets.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Le Plus Heureux des Rois.
Folies-Wagram, 19 h. 30 : Surcouf.
Chailot, petite salle, 20 h. 30 : Ombelles Hotel.
Omphalos Hotel.
TET, 20 h. 30 : Coquin de cog.

Les salles municipales
Chailot, 20 h. 30 : Valère de Vitruve.
Nouveaux Carré, 20 h. 30 : Cirque à l'ancienne.
20 h. 45 (salle Papin) : Chanson (Hélène Martin).

Les autres salles
Antoine, 20 h. 30 : La Tube.
Athénée, 21 h. : Sur le fil.
Aldéa, 21 h. : L'Arrestation.
Bibliothèque-Opéra, 21 h. : L'Interpénétration.
Boffes - Parisiens, 20 h. 45 : La Crozza.
Carrousel de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Circonflexe.
Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : L'Age d'or.
Centre américain, 21 h. : Bajazet.
Charles-de-Benoist, 20 h. 45 : le Tricolore Témoin.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Élysées, 20 h. 45 : Les Frères Jacques.
Cours des Miracles, 20 h. 30 : Pique-Solli ; 21 h. : Attendons la fantasia.
Danton, 21 h. : Monsieur Masurel.
Edouard-VII, 21 h. : Vians chez moi, j'habite chez une copine.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Locosacris.
Kempfer, 21 h. : Joan's on le Fou d'Anatole.
20 h. 45 : Les Frères Jacques.
Le Lézard, 20 h. 30 : Co soir, on fait les poubelles ; 22 h. : Sadé ; 23 h. 30 : Fandé et Lik.
Madelaine, 20 h. 30 : Plan de vache.
Maurin, 21 h. : Antigone.
Michels, 21 h. 10 : D'une sur un autre.
Michele, 20 h. 30 : Cor et Magie.
Moderne, 20 h. 45 : Hôtel du Lac.
Montparnasse, 18 h. 30 : Roman.
Montparnasse, 21 h. : Anne Sylvain.
Mouffetard, 20 h. 30 : Digne et Fandole ; 22 h. : Benoit Mary.
Ouvrir, 21 h. : Monsieur Klebs et Romane.
Le Palace, 19 h. : Le Diable à ressort ; 21 h. : Une anecdote pour Crignol.
Palais-Royal, 20 h. 30 : La Cage aux folles.

Les théâtres de bouillies
Boulogne, T.R.D., 21 h. : Jacques Martin.
Cergy-Fontaine, ampl. de l'ERSEC, 20 h. 45 : Orchestre de chambre.
Paul Elmer, avec M. Ruysschaert, piano (M.-A. Charpentier, Vivaldi, Mozart, J. Charpentier, Boccherini).
Créteil, Maison des arts, 18 h. 30 : Cycles Debussy ; 20 h. : Tartuffe.
Gennevilliers, salle des Gardiens, 20 h. 45 : La Pavillon au bord de la rivière.
Touffes, 22 h. : Xabat.
Variétés, 20 h. 30 : l'Autre Vale.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (liges groupées) et **727.42.34**
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 21 octobre
Les concerts
Maison de la radio, 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de Paris.
Franco, dir. Zdenek Macal.
Bruno Rigutto, piano (GU Dvorak, Shostakovich).
Palais des congrès, 18 h. 30 : Beech.
Maison de la radio, 20 h. 30 : Guis.
Bernard (Beethoven).
Salle Pleyel, 21 h. : Catherine Lard, piano (Mozart, Deb. Schumann).
La danse
Théâtre de la Forêt-Saint-Martin, 20 h. 45 : Ballets Boland (Coppélia).
Théâtre de Paris, 21 h. : Schéhérazade.
Théâtre Présent, 18 h. 30 : Ballet danse compagnie.
Festival d'automne
Carrousel de Vincennes Théâtre de l'Épée-de-Bols, 20 h. 30 : J. Pans Jourd, hall de la Finède, 20 Uroa.

THEATRE D'ORSAY
CIERNAUD-BARRAUD
des journées entières dans les arbres de Marguerite Duras en alternance
Harold et Maude
3^e année
BETTORSAI
vendredi 24 création
C'est beau de Nathalie Sarraute
mise en scène Claude Régy
7, quai Anatole-France - tél. 548.55.91

POUR UNE DIZAINE DE CONCERTS EXCEPTIONNELS
AUX BLANCS-MANTEAUX IN-PICZA DU MARAIS 887-97-58
Le nouveau SHOW JACQUES HIGELIN
et SUPER GOUJATS (sauf dimanche) 18 h 30

« La première danse, très bonne soirée de Fantôme. Des les premiers trépas nous tombons sous le charme. Nous y resterons jusqu'au bout. Chapeau ! Alors-y vite. »
- F. ROUSSIER (Le Figaro).
« R. de Obaldia : le Fantôme du coiffeur. Ce spectacle, ce soir, ce rétro, ce carnaval, ce s'entend, et voilà que soudain, ce nous divertit, rien de rien. Une merveille ! Chapeau ! »
M. GALEY (« Le Quotidien de Paris »).
« Une enchantement. Une grâce. Le bonheur. Ni plus ni moins. Je sous encouragement de tout mes cœur à courtir à Paris. Vous y serez un spectacle d'une rare qualité. Tout est courtois. Quant à Michel Bouquet et Annie Sinigalia, ils sont un pur régal. »
J. TESSON (« Le Courrier Richelieu »).
« Michel Bouquet est étonnant. Annie Sinigalia est merveilleuse. »
F. MARCHETTI (« Franco-Soir »).

THEATRE DE L'ŒUVRE
MICHEL BOUQUET
ANNIE SINIGALIA
dans une comédie de
MONSIEUR RENÉ DE OBALDIA
KLÉBS ET ROZALIE
JULIETTE CARRÉ JACQUES ROSNY

DU 1^{er} OCTOBRE AU 9 NOVEMBRE 1975 AU
T.B.B.
THEATRE DE BOULOGNE-BILLANCOURT : 603.60.44
DIRECTION : JEAN-PIERRE GRENIER
PLUS QUE 5 FOIS
RUFUS
LE HEROS NATIONAL
« C'est simple, bon, délicat » (H. Cournot - Le Monde)
60 RUE DE LA BELLE FEUILLE (à 100m du Métro Mairie St MARTIN)
LOCATION AU THEATRE - P.N.C. - et dans TOUTES LES AGENCES

L.I.L.A.P. (Agence Littéraire et Artistique Parisienne pour les Echanges Culturels) et les Spectacles LUMBROSIO présentent au
PALAI DES SPORTS
PORTE DE VERSAILLES
75015 PARIS
Tél. : 250.79.80
du 28 NOVEMBRE
au 11 JANVIER
le BALLET SOVIETIQUE
DE SIBERIE ensemble officiel de KRASNOIARSK
Soyez à 20 h. 30. mardis, mercredis, vendredis, samedis - Matinées à 14 h. 30 et 16 h. les dimanches - Matinées à 16 h. 25 décembre et 1^{er} janvier
LOCATION PAR CORRESPONDANCE
retournez ce bon au PALAIS DES SPORTS
Porte de Versailles
75015 PARIS
accompagné d'un chèque bancaire ou postal 3 volets
établi à l'ordre du PALAIS DES SPORTS
joindre une enveloppe timbrée à votre nom.
TARIFS
orchestre 1^{re} série : 60 F
orchestre 2^e série : 50 F
plate de côté : 40 F
balcon : 30 F
DATES
1^{er} choix : heure.....
2^e choix : heure.....
3^e choix : heure.....
Nom :
Adresse :
Localité :
Dépt : Tél. :
Places : Nombre :
Prix :

vendredi
Chobizeness
un film de **JEAN YANNE**
Catherine & Cie

	La ligne	La ligne T.E.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,08
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.E.
L'ANNUAIRE	25,00	28,19
Achat-Verbes-Location	30,00	35,03
EXCLUSIVITES		
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois internationaux

emplois internationaux

emplois internationaux

NOUS SOMMES UNE Société d'Ingénieurs-Conseil à vocation internationale, déjà implantée dans plus de 20 pays étrangers

Pour déployer nos activités dans un grand pays D'AFRIQUE DE L'OUEST nous offrons un poste de CHEF D'AGENCE

à un ingénieur confirmé, possédant :

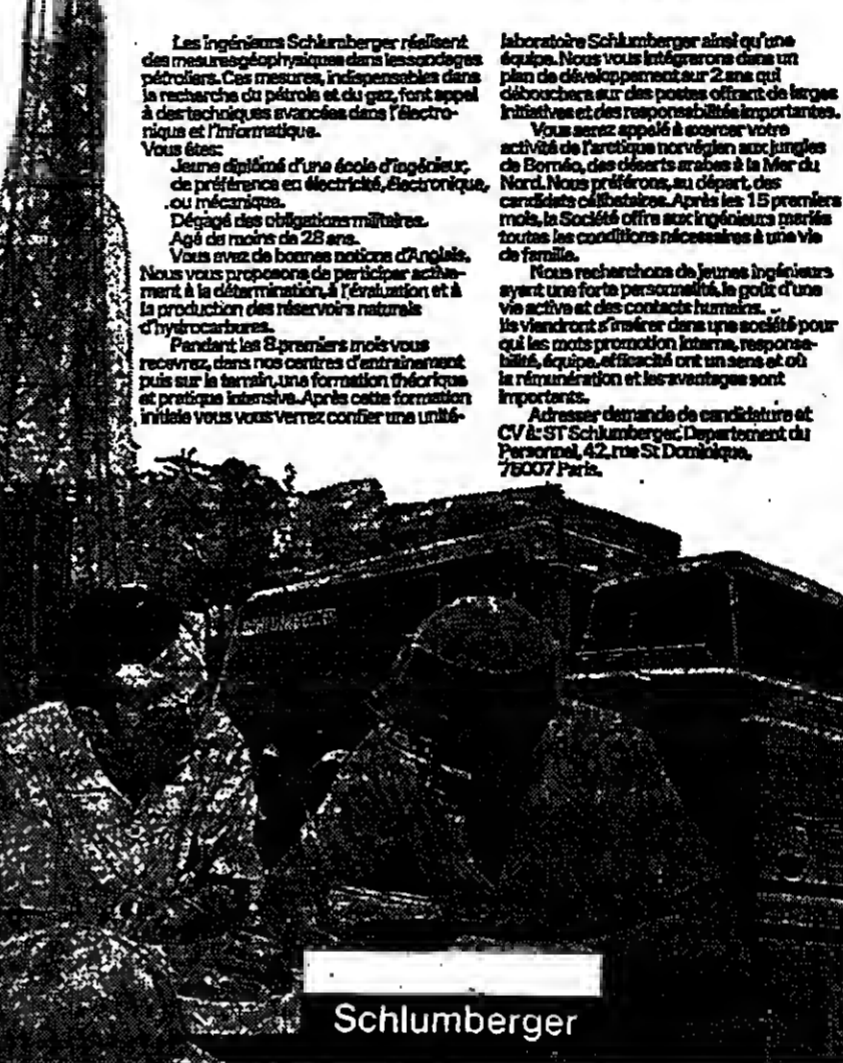
- une expérience prouvée des grands projets d'infrastructure Outre-Mer ;
- l'aptitude aux contacts et aux négociations ;
- la pratique courante de l'anglais parlé et écrit, travaillant en liaison constante avec les services du siège, ses responsabilités seront :
- d'établir des contacts à haut niveau pour l'obtention de contrats d'études et de maîtrise d'œuvre ;
- d'animer les équipes techniques qui seront envoyées sur le terrain pour l'exécution des contrats.

Nous offrons une rémunération attractive comprenant notamment les avantages de l'expatriement (logement, voiture, congés).

Vous êtes invités à faire acte de candidature en envoyant votre C.V. daté et votre photo, à n° 4224.

COHAD
49, rue de Chabrol 75010 Paris 10

Schlumberger recherche de Jeunes Ingénieurs dynamiques et ambitieux pour une vie à l'étranger



En raison de la rapide expansion de ses activités internationales :

Les ingénieurs Schlumberger réalisent des mesurages géophysiques dans les secteurs pétroliers. Ces mesures, indispensables dans la recherche du pétrole et du gaz, font appel à des techniques avancées dans l'électronique et l'informatique.

Vous êtes :
Jeune diplômé d'une école d'ingénieur, de préférence en électricité, électronique, ou mécanique.
Diplômé des obligations militaires.
Agé de moins de 28 ans.
Vous avez de bonnes notions d'anglais.
Nous vous proposons de participer activement à la détermination, à l'évaluation et à la production des réservoirs naturels d'hydrocarbures.

Pendant les 12 premiers mois vous recevrez, dans nos centres d'entraînement puis sur le terrain, une formation théorique et pratique intensive. Après cette formation initiale vous serez affectés à une unité de laboratoire Schlumberger ainsi qu'une équipe. Nous vous intégrerons dans un plan de développement sur 2 ans qui débouchera sur des postes offrant de larges initiatives et des responsabilités importantes.

Vous serez appelé à exercer votre activité de l'arctique norvégien aux jungles de Bornéo, des déserts arabes à la Mer du Nord. Nous préférons, au départ, des candidats célibataires. Après les 12 premiers mois, la Société offre aux ingénieurs mariés toutes les conditions nécessaires à une vie de famille.

Nous recherchons de jeunes ingénieurs ayant une forte personnalité, le goût d'une vie active et des contacts humains. Ils travailleront d'abord dans une société pour qui les mots promotion interne, responsabilité, équipe, efficacité ont un sens et où la rémunération et les avantages sont importants.

Adresser demande de candidature et CV à : Schlumberger, Département du Personnel, 42, rue St Dominique, 75007 Paris.

Dans le cadre du développement des activités sur le plan international Société fabricant et commercialisant des **PRODUITS CHIMIQUES** et des fondants.

un ingénieur d'affaires

chargé de négocier des contrats particuliers ou d'association avec firmes fabricant des produits similaires à l'étranger.

un directeur

pour sa filiale en Belgique. Responsable d'une unité de produit (20 personnes) et principalement développement de la clientèle (uniquement sur le BENELUX et l'ALLEMAGNE).

2 animateurs des ventes

pour l'Allemagne et l'Espagne. Jeunes de référence mais ayant d'une expérience de la vente de produits industriels.

Une formation de type ESC ou Chimie complétée par des connaissances commerciales serait souhaitable. Pour renseignements complémentaires écrire préférence du poste à : **HERBERT CONSEIL**, 27, 29 Polissonniers, Paris 9^e.

TRES DYNAMIQUE SOCIETE FRANÇAISE POUR CHANTIER A L'ETRANGER (EUROPE)

ingénieur

5 à 10 ans expérience chantiers de béton armé et si possible précontraint. Pour supervision technique et contrôle de qualité d'un gros ouvrage.

Durée prévue jusqu'en Juin 1976. Possibilité de continuer sur d'autres chantiers. Travail intéressant sur techniques nouvelles concernant l'Off Shore.

Anglais indispensable.

Envoyer CV et prétentions n° 26085 P.A. SVP 37 rue Général Foy 75008 Paris.

un ingénieur naval

Agé au minimum de 26 ans, ingénieur ECP, AM ou GM, il a au moins cinq ans d'expérience dans une société de classification ou en chantiers de constructions navales. Il connaît et étudie de nouveaux systèmes off-shore, réalise des calculs de structures et les suivis d'essais en bassin des carènes.

un ingénieur de production pétrolière

Agé au minimum de 30 ans, diplômé d'une grande école avec, de préférence, une spécialisation : ESPM par exemple. Son expérience d'un moins 5 ans des systèmes de production off-shore lui permet de projeter, conseiller, approuver :
- tout équipement s'intégrant dans la production des unités off-shore : torchères, têtes de puits, etc.
- les procédés d'opération et d'entretien.

Pour ces deux postes, une parfaite connaissance de l'anglais est indispensable.

Ecrire à Y. CORCELLE ss réf. correspondant.

ALEXANDRETTIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
(NON-UILLE - GENÈVE - ZÜRICH - BRUXELLES)

ESO The European Southern Observatory
invites applications for the post of

HEAD OF PERSONNEL

to become vacant at the Office of the Director-General in Hamburg. Candidates should possess a university degree in management studies, business administration, law or equivalent with at least 5 years' experience in a responsible position in personnel management. Very good knowledge of English; good knowledge of German an advantage.

Responsibility will include development and implementation of personnel policies and practices, recruitment, salary administration and job-analysis, social insurance, welfare, employee planning and personnel administration for the international staff of the Organisation (about 120 persons assigned in Harrow, Germany and the Observatory in Chile) and overall management responsibility for the ESO local staff (about 150 persons).

It may be expected that the ESO Establishments in Europe will at some time in the future gradually be merged.

The Organisation offers first class financial conditions and the opportunity to work in an international atmosphere.

For further information and application forms, please write, under reference DG-AD-14, to:

EUROPEAN SOUTHERN OBSERVATORY
5-200 Hamburg 40
Bergedorfer Strasse 131.

Preference is given to nationals of ESO member states: Belgium, Denmark, Federal Republic of Germany, France, The Netherlands, and Sweden.

EXPANSIAL

Recherche pour importante Entreprise Algérienne de Construction d'Unités Industrielles

DEPARTEMENT TERRASSEMENT ET GENIE CIVIL

ingénieurs

- Travaux publics G.C. et Bâtiment Ref. 680
- Estimation et contrôle des coûts pour :
- Génie Civil et Bâtiment - Ref. 681
- Electricité industrielle - Ref. 682
- Charpente, tuyauterie et équipement Ref. 685
- Conducteur de travaux G.C. et terrassement Ref. 689
- Conducteur de travaux charpente métallique Ref. 690
- Conducteur de travaux électricité Ref. 691
- Conducteur de travaux tuyauterie et mécafluide Ref. 692

DEPARTEMENT EQUIPEMENT

- Ingénieur gestion et entretien du matériel Ref. 693

DIRECTION DES PROJETS

- Ingénieur de projet charpente métallique Ref. 695
- Ingénieur de projet tuyauterie Ref. 696

Pour tous les postes :
Il est exigé :
- Une solide formation
- Une bonne expérience
Il est offert :
- Une bonne rémunération
- Des avantages sociaux importants et de diverses natures

Adresser c.v. détaillé sous référence correspondante à :
EXPANSIAL 6, rue Malévy 75009 Paris.

Société Française recherche pour

MAROC

PROFESS. ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Niveau minimum CES pour action de formation professionnelle des adultes. Cours de math. élém., français, physique. Expérience 3 ans minimum. Autorité naturelle. Contrat 2 ans, 1er voyage payé pour agent et famille. Ecr. avec C.V. et prêt. sous référence 7545, c/o Monde Publiété, 4, rue des Italiens - 75007 PARIS-9^e.

emplois internationaux

Le Monde présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emploi.

RAYHEM EUROPE
recherche pour son SIÈGE A LOUVAIN

ANALYSTES SYSTEMES

Nous sommes une société jeune et à développement très rapide (C.A. multiplié par trois en cinq ans). Nous sommes le numéro un mondial dans le domaine de l'irradiation des polymères. Nous sommes implantés dans 15 pays européens.

Nous recherchons :

- deux ingénieurs systèmes d'au moins 30 ans ;
- diplômés d'université (E.C., E.S.E.C., E.S.C. Ingénieurs) ;
- parleurs anglais ;
- ayant 3 à 5 ans d'expérience de conception et mise en place de grands systèmes informatiques ;
- capables de diriger des équipes d'analyses programmeurs ;
- capables de travailler avec des gens de nationalités et disciplines variées ;
- prêts à faire des voyages de courte durée en Europe.

Nous offrons :

- une expérience de développement d'un réseau informatique européen sur technologie 6700 avec terminaux dans les différents pays ;
- dans une ambiance jeune et internationale ;
- avec de grandes possibilités d'avancement.

Envoyer c.v., vite et prétentions à M. BAUM, 29, rue La Boétie, 75008 PARIS. Discretion assurée.

150

OFFRES D'EMPLOI	La Page	La Page T.E.
Offres d'emploi "Piscine ouverte"	34,00	39,70
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,97
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

L'IMMOBILIER	La Page	La Page T.E.
Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITES	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	28,85

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SOCIETE IMMOBILIERE
recherche pour
ANGOULEME
ingénieur bâtiment
diplômé E.T.P., E.S.T.P., A.M. ou équivalent

Le titulaire sera responsable de la réalisation de plusieurs opérations sur les plans technique, Administratif et Financier.

Il devra assurer la coordination des interventions entre le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre, les entreprises et les services de la Société.

Il est demandé une expérience au moins 3 ans dans le Bâtiment T.C.E., si possible dans le domaine de la Construction Hospitalière. Une connaissance des problèmes administratifs et Marchés d'Etat serait appréciée.

Capacité de contact à un niveau élevé indispensables.

Durant la période de formation prévue, le titulaire devra assurer de fréquentes liaisons sur Paris.

Adresser lettre manuscrite C.V. et présentations sous réf. 2067 à :
QUI ORGANISME PUBLICITE
2, rue Marceau 75001 Paris

WATERMAN

Leader sur le marché des instruments à écrire de luxe accélère sa diversification. La Société crée donc 3 postes pour étoffer et structurer la Direction Technique à son usine de Nantes

responsable recherche - développement Réf. 423 Ak
Il anime une équipe d'une dizaine de personnes qui a pour charge :
- amélioration des produits existants,
- recherche et développement de nouveaux produits.

Durant toute la vie du produit, il exerce sur celui-ci une responsabilité technique.

Ingénieur de 30 ans minimum, il justifie d'une solide expérience dans les domaines suivants : plan de développement produit, programmes d'essais, coordination de recherches, avant-projets, projets, réalisation de prototypes, analyses de produit.

ingénieur études diversification Réf. 423 Ai
Il étudie et développe les nouveaux produits à base de composants électroniques. C'est un Ingénieur Electronicien débutant ou ayant 2/3 ans d'expérience.

Nous lui demandons des compétences techniques particulières dans :
- les courants très faibles,
- la miniaturisation.

chef de service équipements Réf. 423 Al
Rattaché à la Direction Technique, il est responsable des équipements, des outillages, de la mise au point et du B.E. (35 personnes dont 23 outilliers).

Il est responsable de la définition, de la réalisation des outillages et machines spécifiques, de leur prix et de leur performance.

Il participe à la définition du budget d'investissements en matériel et outillages nouveaux.

Ingénieur mécanicien (A.M. ou équivalent), il a une expérience plus particulière dans les domaines suivants : mécanique, automatisme, hydraulique, emboutissage profond, découpe, moulage plastiques (injection).

Pour recevoir informations complémentaires écrire en précisant la référence choisie

egor 5, rue Meyerbeer - 75009 Paris.

Importante Société Française
Affiliée à un groupe International
Secteur PRODUITS DE GRANDE DIFFUSION
recherche
POUR SON ETABLISSEMENT DE PRODUCTION
situé EN PROVINCE

CHEF DU PERSONNEL

Le poste qui comprend tous les aspects de la fonction du Personnel, se trouve placé sous la responsabilité directe du Directeur de l'Etablissement.

Les candidats devront démontrer une expérience de plusieurs années dans la fonction Personnel acquise en milieu Usine.

La primauté sera accordée aux qualités humaines des candidats par rapport à leurs qualifications techniques.

Adresser curriculum vitae détaillé à No 26.522
CONTEXTE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DIJON
RECRUTE

un DIRECTEUR
DE CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
- Age 30 ans minimum ;
- Formation technique supérieure ;
- Expérience d'enseignement d'au moins 4 années ;
- Qualités affirmées de pédagogie.

possibilité de détachement pour les fonctionnaires de l'EDUCATION NATIONALE.

adresser lettre manuscrite, photo et cur. vitée à
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DIJON (21000).

ESIGMI
constructeur
recherche pour sa délégation à
CANNES
un
Responsable de Programmes Immobiliers

Il aura la responsabilité de la coordination de plusieurs programmes de construction depuis l'acquisition du terrain jusqu'à sa commercialisation.

Ce poste exige une expérience d'au moins 3 à 5 ans de la promotion immobilière acquise soit dans une Banque soit chez un Constructeur.

Les dossiers de candidatures - sous réf. M.1056 à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par le service DÉVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

IMPORTANTE UNITE CONSTRUCTION
MECANIQUE - MECANO SOUDURE-MONTAGE
recherche pour son usine
région NANTES SAINT NAZAIRE
CHEF DE SERVICE METHODES

RESPONSABILITES :
- méthodes administratives et technique de fabrication ;
- outillage ;
- entretien, travaux neufs, sécurité.

FORMATION :
A.M. - ECAM - INSA ...

EXPERIENCE :
- au moins 5 ans de pratique directe de la production en atelier de fabrication mécanique.

Adresser curriculum vitae détaillé + photo sous référence 3.526 à :
an.p.m

C.A.M
Filiale Informative de la Caisse des Dépôts
recherche
responsable de projets

4 à 5 ans d'expérience dans la conduite de projets. Formation Grandes Ecoles scientifiques ou commerciales, maîtrise de gestion, etc...

Connaissance de l'organisation administrative indispensable.

Connaissance du secteur Caisse de Retraites souhaitée. Le poste est à pourvoir immédiatement à ANGERS. Il impliquera de fréquents déplacements à Paris pendant les six premiers mois.

Adresser Curriculum Vitae, photo et présentations à :
Francis LEVITTE
G.C.A.M
R.P. 130
112 rue Jean Marie Naudin
92223 BAGNEUX

IMPORTANT GROUPE DE SERVICES
recherche à LYON
RESPONSABLE DE REGION
pour développer et gérer ses activités de prestations techniques à l'industrie.

Ce poste conviendrait à un candidat possédant :
- une expérience technique soit de sous-traitance, soit de maintenance ou de maintenance ;
- une expérience d'animateur commercial et des problèmes de gestion ;
- de bons contacts humains et un esprit d'organisation et d'efficacité.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et présentations sous référence 4.300 à P. JACQUARD S.A.,
10, rue Louvois, 75003 PARIS CEDEX 03 qui tr.

BORDEAUX
INSTITUT ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
recherche
son DIRECTEUR

Il est requis formation supérieure économique ou commerciale, quelques années d'expérience professionnelle, créativité, intérêt marqué pour l'enseignement. Une fiche de poste sera envoyée aux candidats sélectionnés.

Ecrire : 32 - 74, avenue Kléber, Paris (16^e).

AUXERRE (89)
Importante Société
recherche
PROGRAMMEUR
ASSEMBLEUR

environ 18 mois de pratique et/ou DÉBUTANT (E.I.)
Bon niveau (Sec. Maths ou Maths Général) souhaitant pratiquer la programmation dans le cadre d'une activité très formative offrant des possibilités de progression en tant qu'Étudiant.

Faire acte de candidature sous la référence 202 à Jean PORRACCHIA
CARRIÈRES INFORMATIQUES
16, rue Saint-Honoré 75001 PARIS.

Laboratoire recherche Grenoble embauche UN Dessinateur en mécanique, expérimenté. Libre de suite pour six mois. Dipl. O.E.S.T. ou équival. Adr. C.V. au n° 107, REG. DE PRESSE, 25 bis, r. Réaumur, Paris-2^e, S.T.

SECRETARIE âge min. 25 ans. **COMPTABLE** sont deux, pour SAVOIE. Post. intéress. bon sal.

Ecr. Havas Chambéry, n° 5104.

CENTRE D'ANIMATION CULTURELLE DE L'EST
recherche
ADMINISTRATEUR
chargé de la gestion admin. et financ. de la part. du serv. et de la coord. des services. Statut cadre. Ecrire avec C.V. manuscrit et photo au n° 7540, « le Monde » Publicité, 5, r. des Hautes, 75007 Paris-P. Indiquer référ. et sal. demandé.

GRENOBLE
ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche
pour son service commercial (travaux immobiliers et professionnels)
1 JEUNE DIPLOME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR COMMERCIAL
Le candidat devra posséder au moins un an d'expérience, aimer la vente et être libéré des obligations militaires. Joindre C.V. et photo.
Ecrire HAVAS
GRENOBLE, n° 12.026.

ASSOCIATION MEDICO-SOCIALE DU BATHON ET DES TRAVAIL PUBLICS DU DEPARTEMENT DE L'AIN
recherche
MEDECIN DU TRAVAIL
à plein temps.

Adresser C.V. et présentations à HAVAS, n° 4372, 8100 BOURG-EN-BRESSE.

SOCIETE EUROPEENNE DE PROPULSION
ETABLISSEMENT DE VERNON
recherche
SEP
INGENIEURS OU AGENTS TECHNIQUES PRINCIPAUX
ayant 5 ans d'expérience en méthode Pert. Connaissance Anglaise, Allemand si possible. Références 1356

AGENT TECHNIQUE PRINCIPAL
ayant une solide expérience pour le poste suivant. Assurer dans le cadre d'un important projet spatial :
- le lancement des demandes de travail auprès des différents responsables techniques ;
- le suivi financier des commandes.

Références 137
Adresser curriculum vitae et présentations en précisant référence du poste souhaité à :
SEP, Service du Personnel, B.P. 802, 27207 Vernon

Nous sommes une importante société industrielle, fabrication matériel électrique, chaudronnerie et mécanique, située région RHONE-ALPES, et nous recherchons notre
DIRECTEUR D'USINE

Directement rattaché au P.D.G., ce poste convient à un ingénieur 35 ans minimum, diplômé A et M ou équivalent, possédant une forte expérience dans les problèmes de production. Ayant acquis de bonnes connaissances en gestion (I.C.G. apprécié), ce Cadre aura sous sa responsabilité l'ensemble des problèmes techniques.

L'autorité, le sens du commandement, l'esprit de coopération sont des qualités humaines qui tiendront une place prépondérante dans notre choix.

Adresser votre curriculum vitae détaillé avec photo récente, en précisant vos prétentions de salaire sous référence 4158 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris qui transmettra. Discretion absolue assurée.

GALIC
Siège : LAMALLE (Côtes du Nord)
dont les spécialités régionales en Pâtisserie semi-fraîche sont fortement implantées en France (10 départements) recherche pour son directeur des VENTES (Centrales et Grossistes)

responsable centrales d'achats

Il sera plus spécialement chargé :
- de la négociation auprès des grandes centrales ;
- du suivi des commandes entreprises.

Ce jeune cadre commercial sera nécessairement tenu aux techniques de négociation au plus haut niveau et aura l'expérience de la vente des produits de grande consommation.

Se rattachant dans cette fonction lui ouvrira de larges possibilités d'évolution.

Ecrire avec CV détaillé et salaire actuel au Service 1552 M
plein emploi 10 rue du Mail Paris 2^e

Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Bretagne, à RENNES, cherche
Responsable du Développement Industriel
CE CADRE DE HAUT NIVEAU

Devra :
- participer à la définition d'une politique industrielle de la Région ;
- stratégie et moyens à mettre en œuvre ;
- coordonner l'activité des Comités de Gestion aux entreprises réparties sur la Région de Bretagne, pour élaborer et entretenir une politique régionale de promotion des entreprises industrielles ;
- notamment M.P.I. ;
- assurer des relations au niveau le plus élevé avec les organismes publics, parapublics, privés impliqués dans le développement industriel régional.

Il aura :
- 35 ans au moins ;
- une formation supérieure ;
- une expérience de gestion d'entreprises industrielles à un niveau de direction ;
- si possible, une bonne connaissance de la Bretagne.

Adr. C.V. manuscrite + photo et présent. à :
C.R.C.I. de Bretagne, 3, boulevard de Chézy, 35005 RENNES CEDEX.

Importante Société
de Construction de Biens d'Équipement
recherche pour son
DEPARTEMENT BATHONNES INDUSTRIELS
CLES EN MAIN
LE CHEF DU SERVICE RÉALISATION CONTRATS

Rattaché au directeur du Département, il sera responsable d'affaires d'une valeur de 5 à 50 M.F. du point de vue du respect des cahiers des charges, des délais et des résultats financiers.

Il supervisera une équipe de chargés d'affaires et de chefs de chantiers.

Ce poste conviendrait à un INGENIEUR (Centrale A.M., T.P. ou équivalent) âgé d'au moins 32 ans, ayant acquis en bureau d'études et/ou chantiers une très bonne connaissance des aspects techniques, administratifs et économiques de tous les corps d'état (en particulier génie civil bâtiment).

Résidence : grande ville du Nord.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prêt. à n° 1202 PUBLICITEES REUNIES
112, bd Voltaire, 75011 PARIS qui transmettra.

PROGRAMMEUR
ASSEMBLEUR
environ 18 mois de pratique et/ou DÉBUTANT (E.I.)
Bon niveau (Sec. Maths ou Maths Général) souhaitant pratiquer la programmation dans le cadre d'une activité très formative offrant des possibilités de progression en tant qu'Étudiant.

Faire acte de candidature sous la référence 202 à Jean PORRACCHIA
CARRIÈRES INFORMATIQUES
16, rue Saint-Honoré 75001 PARIS.

GROUPE DE PRESSE
recherche pour LILLE
CHEF COMPTABLE

minimum cinq ans d'expérience dans la fonction. Familiarité aux méthodes de gestion prévisionnelle. Titulaire du B.P. ancien régime ou D.E.C.S.

Adresser C.V. manuscrit et présentations à Publicité, n° 2.025, 41, boulevard Barbès, 75118 PARIS, qui transmettra.

Importante Société de tourisme recherche pour son réseau Normandie
ANIMATEUR DES VENTES

Homme 35 ans minimum, grande expérience du tourisme et de la promotion. Libre d'engagement. Pourrait se décaler. Basé en Normandie. Ecrire n° 128.025, Régle-Pressé, 25 bis, r. Réaumur, Paris-2^e, S.T.

	La ligne	La ligne T.E.		La ligne	La ligne T.E.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70	L'IMMOBILIER	25,00	28,10
Offres d'emploi "Placards encadrés"			Achat-Vente-Location	30,00	35,00
minimum 18 lignes de hauteur	38,00	44,37	EXCLUSIVITÉS		
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03	L'AGENDA DU MONDE	22,00	26,85
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89	(chaque vendredi)		

ANNONCES CLASSEES

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

GARDNER DENVER
 Important fabricant américain de matériels pour l'Industrie, les Travaux Publics, les Mines et les Carrières, recherche pour sa nouvelle filiale de vente en France située en banlieue Ouest.

DEPARTEMENT TRAVAUX PUBLICS
ingénieur technico-commercial
 Formation E.T.P. ou équivalent réf 2943TP

DEPARTEMENT COMPRESSEURS INDUSTRIELS
ingénieur technico-commercial
 Formation A.M., E.C.A.M. ou équivalent réf 2943CT

— Pour ces deux postes, 1 à 2 ans en entreprise sont nécessaires.
 — Une première expérience de la vente serait un atout important.
 — Déplacements fréquents dans toute la France.
 — Bonne connaissance de l'anglais.
 — Salaire selon l'expérience.
 — Vacances de fonction fournies.
 Les candidats retenus seront reçus à Paris dans la première quinzaine de Novembre.

Adresser CV détaillé, photo et présentations sous réf correspondante à
ORGANISATION et PUBLICITE
 2, rue Maréchal 75001 Paris qui transmettra.

FIRME INDUSTRIELLE MULTINATIONALE PRODUITS GRANDE CONSOMMATION PARIS CRÉE AU NIVEAU DU GROUPE LE POSTE DE

RESPONSABLE AUDIT INTERNE
 FORMATION EXPERT COMPTABLE ou E.S.C. + D.E.C.S.

Rattaché au Directeur Financier et Administratif du groupe, il sera chargé, en plus de l'audit, de la mise en place au niveau des filiales françaises et étrangères de procédures comptables à harmoniser, d'un système de consolidation mensuelle. Une expérience de 3 à 5 ans de contrôle interne et de la fiscalité acquise au sein d'une Société multinationale ou d'un cabinet spécialisé est nécessaire. Anglais indispensable. Espagnol souhaité.

RÉMUNÉRATION 100.000 F +.
 Ecrire sous référence VL 211 AM.

MÊME GROUPE RECHERCHE POUR SON SERVICE PLAN ET DÉVELOPPEMENT

JEUNE HEC-MBA OU ÉQUIVALENT

Débutant ou 1 ou 2 ans expérience économique ou financière. Ce cadre collaborera avec le responsable du plan dans le domaine du financement et de la gestion des investissements et de rentabilité.

Ecrire sous référence WM 212 AM.
 Ecrire en présentant la référence
 4, rue Massenet, 75015 PARIS. **etap**
 DISCRETION ABSOLUE.

digital
 DIGITAL EQUIPMENT FRANCE.
 Filiale du premier constructeur mondial de mini ordinateurs.

INGENIEUR COMMERCIAL confirmé
 BASE PARIS. DÉPLACEMENTS. ANGLAIS PARLE.

Diplômé d'études supérieures, commerciales, scientifiques ou techniques, ayant trois ans au moins de pratique de la vente de produits informatiques chez un constructeur et l'expérience de contacts à très haut niveau pour lui confier la responsabilité du développement d'un marché nouveau.

Information Carrière SVP.11.1 Tous renseignements sur cette offre seront donnés confidentiellement au téléphone par INFORMATION-CARRIÈRE SVP.11-11 de 9 h à 18 h. Réf. 681

INTERNATIONAL MANAGEMENT CONSULTING FIRM
 Un Cabinet international employant 14.000 personnes recherche pour ses activités en gestion, en informatique et en ressources humaines :

jeunes diplômés grandes écoles

Les candidats retenus devront être de formation : Centrale, HEC, Mines, Polytechnique, un complément de formation (MBA, M.S., INSEAD...) étant apprécié. Ils seront libérés de leurs obligations militaires et seront défrayés au maximum jusqu'à 2 ans d'expérience. Ils posséderont les qualités humaines requises pour des activités de Conseil.

Ils recevront une formation permanente sous forme de cours et de séminaires organisés en France et aux États-Unis. Ils auront rapidement de larges responsabilités dans le cadre d'un travail en équipe.

Adresser C.V. détaillé sous référence 2958 à :
ORGANISATION et PUBLICITE
 2, rue Maréchal 75001 Paris qui transmettra.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DE PEINTURES EUROPÉENNES ÉTEND SON ACTIVITÉ DANS LA RÉGION PARISIENNE POUR CE SECTEUR QUI EST DÉJÀ EXPLOITÉ DEPUIS DES ANNÉES

1 REPRÉSENTANT RÉGIONAL

Pour visiter les entreprises de peintures, architectes, offices I.T.M., etc. Seuls les candidats ayant une grande expérience et une bonne qualification technique sont priés d'envoyer leur C.V. avec 2 photos à P. THOUAU S.A., 10, rue Louvois, 75001 PARIS CEDEX 01, qui tr.

les laboratoires CILAG-CHIMIE
 créent leur équipe d'information médicale; SOR TOUTE LA FRANCE, et proposent de venir la constituer, à

25 délégués(es) médicaux(les)

Nos points forts : une société jeune, une équipe de Direction jeune ; un groupe multinationale de premier plan ; Johnson & Johnson, 55000 personnes, 2800 chercheurs dans plusieurs centres de recherche, une diversification et une expansion continues.

Nos projets : mettre à la disposition du corps médical français des produits majeurs commercialisés avec succès dans de nombreux pays.

Votre profil idéal : quelques années d'expérience, un niveau Bac au minimum, une motivation pour la création de votre secteur en ville et à l'hôpital.

Votre stage de formation de haut niveau sera rémunéré et durera 6 semaines, à Paris.

Fixe élevé + primes liées aux objectifs - culture personnelle nécessaire.

Adresser lettre man. CV détaillé, précisant votre réf. act. et les régions où vous souhaitez travailler, à SELE-CEGOS, 03, quai Gallieni 92160-SURESNES sous réf. M. 11.281
 Discretion totale garantie.

Service financier Exportation

Nous sommes une importante société du secteur mécanique : C.A. 2,5 milliards - Plusieurs usines - 40 % de notre activité à l'exportation.

Le responsable des affaires financières à l'exportation recherche un collaborateur pour le seconder dans l'ensemble de son action : Assistance financière et conseil aux exportateurs pour l'ensemble de nos produits - Recherche et montage des crédits - Evaluation des coûts et études de rentabilité - Relations avec les organismes publics - Suivi des opérations en France et à l'étranger.

Ce poste, impliquant de nombreuses relations avec les différents services de la société, conviendrait à un candidat possédant une solide formation financière (type E.S.C., finances comptabilité ou D.E.C.S.) et ayant acquis une bonne maîtrise des problèmes de financement à l'exportation par une première expérience professionnelle dans une grande entreprise ou dans une banque.

Envoyer curriculum vitae détaillé sous réf. HOUM (à mentionner/enveloppe) à

EMPLOIS et CARRIERES
 26, rue du Fbg-Poissonnière
 75010 PARIS

RESPONSABLE DE LA TRÉSORERIE

La fonction : • Planifier et gérer la Trésorerie à court terme • Assurer la gestion du portefeuille • Préparer les règlements aux fournisseurs étrangers • Effectuer le rapprochement des comptes bancaires et financiers • Participer à l'élaboration des budgets • Entretenir les relations avec les banques et assurer la bonne exécution des opérations.

Il faut avoir : • Une formation financière et comptable, connaître l'anglais et avoir acquis au moins trois ans d'expérience dans un poste similaire.

RESPONSABLE DU SERVICE COMPTABILITÉ

La fonction : • Assurer la direction, la répartition et le contrôle des tâches du personnel • Coordonner la réalisation et l'exactitude des résultats comptables des établissements du groupe en respectant les délais imposés • Participer à la préparation des états mensuels américains • Assurer les liaisons avec le service informatique.

Il faut avoir : • Une solide formation comptable, D.E.C.S. ou équivalent • Une expérience confirmée de la comptabilité américaine • Pratique de l'anglais • Assurer pendant un mois trois années la responsabilité d'un service de comptabilité en tant que responsable comptable, justifiant de résultats satisfaisants pour assurer ce poste.

Ces deux postes sont à pourvoir au sein de la filiale française d'un important groupe chimique multinationale, site à Bondy-Montmarte près de P.E.T.

Les para. indr. devr. être C.V. détaillé, lettre motivation et photo en 3x4 cm, sous réf. pour le poste à : CLAP, 3, av. Perrier, 75008 Paris

LENTILLES SOUPLES DE CONTACT (SOFLENS) BAUSCH & LOMB 95% DU MARCHÉ AUX U.S.A.

LA DIVISION SPÉCIALISÉE de la filiale de cet important Groupe U.S. (U.S.A. : 10.000 pers. 300 Millions Dollars) PROPOSE A PARIS UN

CHALLENGE A DIRECTEUR (GENERAL MANAGER)

pour CONQUÉRIR RAPIDEMENT LA PART DU MARCHÉ FRANÇAIS (lui-même à développer) que le produit tient dans d'autres pays européens. SEUL RESPONSABLE DE SA DIVISION : C.A., développement et profit.

• EXPÉRIENCE DE LA VENTE AUX PROFESSIONNELS MÉDICAUX : Médecins et si poss. optométristes, Hôpitaux, Opticiens TRÈS UTILE. • Polyvalence MARKETING, VENTE et GESTION (connaissance de prêt, méthodes américaines et Reporting) • ANGLAIS courant.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, CV, détaillé, résumé, et photo (3x4) se réf. 3310 à

SC sélection conseil
 6, PLACE DU MARÉCHAL JUIN, 75017 PARIS

SYNDICAT PROFESSIONNEL
 Membre de la Fédération Nationale du Bâtiment recherche son futur

Délégué Général

Au cours d'une première phase, il sera placé en position d'ADJOINT pour mise en œuvre.

Par la suite, il jouera au sein de la profession un rôle de coordination et d'animation (aidé par un secrétaire léger). Il participera à toutes les Commissions Techniques et Administratives Professionnelles et, pour les problèmes d'ordre Techniques, Sociaux et Financiers, s'appuiera sur les Spécialistes des Fédérations du Bâtiment.

Ce poste peut convenir soit à Ingénieur ou vert aux problèmes Administratifs et de Gestion, soit à Gestionnaire familiarisé avec les problèmes techniques - 35 ans minimum. La rémunération envisagée pour le premier phase sera de l'ordre de 90.000 F. annuels.

Les dossiers de candidatures sous réf. M. 1037 à préciser sur l'enveloppe seront traités confidentiellement.

DEVELOPPEMENT
 10, rue de la Paix, 75002 Paris.

recherche pour sa Division Traitement de l'Information

UN INGENIEUR
 spécialiste des télécommunications délégué des O.M.

Ce poste conviendrait à :
 - 1 Ingénieur de l'Ecole Supérieure de Télécommunications
 - 1 Ingénieur des télécommunications des PTT
 - 1 Officier des transmissions

ayant une expérience de plusieurs années sur la transmission, la commutation, l'exploitation d'un réseau.

Résidence à PARIS. Nombreux déplacements.

Ecrire avec C.V. et présentations à No 26.372 CONTESSÉ PUBLICITE - 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

responsable administratif 50 000 +

Entrée de l'État et Travaux Publics employant 2.000 personnes recherche un

ADJOINT AU DIRECTEUR ADMINISTRATIF

pour prendre en charge l'administratif général, les problèmes d'urgence, les entretiens ainsi que la mise au point des procédures.

Ce poste conviendrait à un homme d'environ 30 ans possédant un D.E.C.S. ou équivalent et ayant 3 à 4 ans d'expérience en tant que responsable administratif ou chef de service dans un organisme public ou privé.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et présentations sous référence 4511/M à

CONSEIL EN RECRUTEMENT CNPG 105, av. V. Hugo - 75116 Paris

Société de Distribution spécialisée pour l'originalité de ses développements recherche pour PARIS P

SCIENCES PO - HEC SUP de CO ou ESSEC

ayant entre 2 et 5 ans d'expérience professionnelle, ce jeune cadre devra développer les procédures administratives existantes (horaires, comptes et facturation) et en outre de nouvelles dont il assurera la mise en place et l'efficacité systématique.

Rémunération et avantages selon cas envisagés.

Envoyer C.V. + photo et présentations sous réf. AHJ 144/M à

8, RUE VIGNON 75008 PARIS **peppim** CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

LEADER EUROPÉEN DE LA CONNEXION recherche

INGENIEUR

Formation Électromécanique

Chargé de la direction et de l'animation d'un Bureau d'Études

— Conception,
 — Mise au point,
 — Industrialisation nouveaux produits (domo-électromécanique).

EXPÉRIENCE 3 A 5 ANS EXIGÉE

Ecr. avec C.V. détaillé et présentations au n° 26.300, CONTESSÉ Publ., 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, qui tr.

jeunes commerciaux (Hommes, Femmes)

- votre formation supérieure commerciale,
- votre expérience de la vente directe,
- votre habitude des contacts à haut niveau,
- votre goût prononcé pour la gestion,
- vos sérieuses connaissances comptables.

vos ambitions légitimes vous permettent de prétendre à une évolution de carrière commerciale dans l'informatique de gestion.

Nous vous invitons à rejoindre nos équipes chargées de promouvoir et de développer nos méthodes de traitement sur ordinateur auprès des cabinets comptables et entreprises.

Postes à pourvoir PARIS et PROVINCE (priorité à Paris, Nantes, Nice, Nancy).

Ecrire avec CV manuscrit, photo et présentations

CMC Recrutement
 B.P. 62 - 38207 VIENNE

Handwritten signature or stamp at the bottom center of the page.

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

HEURTEY INDUSTRIES
Engineering
chimie - pétrole

JEUNE CADRE DE GESTION

Anglais parlé

DIPLÔME HEC-ESSEC-ESCP,
vous être formé successivement à l'audit, au contrôle de gestion et aux services financiers dans la perspective d'une carrière de gestionnaire au sein d'un grand groupe.

Toutes informations sur cette offre
seront données en toute discrétion au téléphone par
Information Carrière
SVP 11-11 de 9 h à 18 h
qui donnera
un rendez-vous aux
candidats intéressés.
Référence 675
65, avenue de Wagram
75017 PARIS

Ingénieur - Système Conditionnement

70/90.000 F

Nous sommes le filiale d'un groupe international spécialisé dans l'emballage et le conditionnement.

Nous recherchons actuellement pour un poste que nous créons un ingénieur, bon technicien de l'automatisme, de l'emballage, du carton ou de tout autre système s'en rapprochant.

En liaison avec la force de vente et l'engineering, vos principales missions seront les suivantes :
- Étudier la force de vente auprès des clients pour évaluer l'implantation ou l'amélioration de leurs chaînes de conditionnement automatisées.
- Faire l'avant-projet et le faire valider par les fabricants de matériels de conditionnement ;
- suivre l'installation, pendant et après l'installation de la chaîne en étant l'interlocuteur technique-commercial en client.

Nous aimerions compléter cette annonce en ayant avec vous un entretien d'entretien simple et direct comme vous avez l'habitude d'en avoir chez vos clients.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 2.028.
INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
8-9, RUE DE LA ROCHE
75015 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES

(Ces chiffres : 200 millions de francs)
recherche pour son siège à Paris :

- 1) LE CHEF DE SES SERVICES COMPTABLES (35 personnes)
Le candidat devra avoir fait la preuve de ses capacités d'organisation et de commandement dans des fonctions similaires. Age minimum : 35 ans.
- 2) LE CHEF DU SERVICE COMPTABILITÉ PAYE (12 pers.)
Ce cadre, ayant DECS ou équivalent, aura une grande expérience du calcul et de la comptabilisation des opérations de paye. Age minimum : 35 ans.
- 3) COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ
Niveau DECS ou équivalent pour son service de comptabilisation des opérations de trésorerie. Adres. C.V. détaillé : Cabinet PAYER, Expert Compt. 47 bis, avenue Bosquet - 75007 PARIS

Société du Groupe TECHNIP GUIGUES S.A.

spécialisée dans le domaine de
traitement des eaux
et de la protection de l'environnement
recherche pour son siège (en création)
ingénieur délégué
ANGLAIS
Formation Centrale, A et M en équivalent, ayant l'expérience de l'étude, de la construction ou de la vente d'installations industrielles pour lui confier la responsabilité de la représentation auprès de ses clients et de développer sa collaboration avec ses partenaires.
Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par
Information Carrière
SVP 11-11 de 9 h à 18 h
qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.
Référence 572
65, avenue de Wagram
75017 PARIS

INGENIEUR COMMERCIAL confirmé

VP.11.11

VP.11.11

VP.11.11

VP.11.11

VP.11.11

VP.11.11

VP.11.11

VP.11.11

VP.11.11

VP.11.11

VP.11.11

VP.11.11

VP.11.11

VP.11.11

VP.11.11

JACQUET

La PAIN JACQUET (3 usines - 1000 personnes)
recherche pour BEZONS (95) un

directeur usine

Il assurera, dans le cadre d'un budget, l'entière responsabilité d'une unité de production automatisée (approvisionnement - planning - entretien - gestion personnel : 180 personnes environ).

Le candidat retenu en priorité aura une formation d'INGENIEUR complétée par une expérience de quelques années comme Directeur d'une Unité de Production, de préférence dans l'INDUSTRIE ALIMENTAIRE.

Ecrire avec C.V. détaillé, en précisant votre salaire actuel, sous référence 1553 M 3
plein emploi 10 rue du mal par 2e

DIRECTEUR DES VENTES

Un homme de terrain pour une activité motivante. Il assurera la fonction de directeur des ventes de nos divers moyens d'accroissement du potentiel clients, par le développement des relations bancaires, la création et l'entretien de réseaux à 80 % actif - 20 à 30 % sédentaire, sans minimum.

Formation commerciale supérieure souhaitée ou diplôme confirmé.
peut être issu du domaine liquidités ou produits lux et avoir une expérience d'au moins un deux ans.
indemnité : à débattre (environ 80.000).
ressor curriculum vitae manuscrit et détaillé et photo et prétentions, à :

MORENO CONSEIL, RAC. 7.840,
17, rue Courmeaux - 51100 REIMS,
8, cité d'Hauteville - 75010 PARIS.

CHEF des VENTES INDIRECTES

Organiser, animer, gérer, contrôler les ventes des concessions et revendeurs sélectionnés en France.

Paris
un homme de la profession
dans la vente.
65.000 +
C.V. détaillé + photo sous réf. 550

emgey conseil
12, bd Jean Mermoz, 92200 NEUILLY

DIRECTEUR DE COMPTABILITE

Il assume devant le D.G. la responsabilité de toute la comptabilité services centraux.
Il répond de la bonne organisation afin qu'elle devienne l'outil de gestion voulu par le D.G.

Pour un candidat de formation supérieure, Expert Comptable, ayant déjà dirigé une équipe de collaborateurs et utilisé l'informatique. Poste à pourvoir en province.

Pour informations complémentaires, écrire à référence 32135 B, à
OFF-23, rue des Mathurins
75008 PARIS
Groupe BOSSARD

FIRST NATIONAL CITY BANK

recherche des

Cadres de Banque

spécialistes des relations avec une clientèle industrielle de haut niveau

- une formation universitaire supérieure ;
 - une expérience bancaire de 2 années ;
 - une bonne connaissance de la langue anglaise ;
 - un goût affirmé pour l'efficacité concrète,
- constituant les critères usuels de notre sélection.

Letras + C.V. à F.N.C.B., 50, av. Chps-Elysées (8^e).

HERCULES FRANCE

Rueil Malmaison
Filiale Française d'un Important Groupe International de PRODUITS CHIMIQUES recherche

Jeune TECHNICO-CAD

pour développer son assistance technique à l'échelon national dans le domaine du TRAITEMENT DES EAUX municipales et industrielles, elle recherche un jeune technicien - Génie Chimique, Mécanique ou chimie - est nécessaire.

Une expérience des problèmes de traitement des eaux serait appréciée, mais n'est pas indispensable. Dans le cadre de notre Service TRAITEMENT DES EAUX le candidat sera chargé de :
- Promouvoir les ventes de nos FLOCCULANTS par des essais intensifs dans les stations d'épuration.
- Assurer l'assistance technique auprès de la clientèle (municipalités, industries, sociétés d'ingénierie).

• Ce poste exige dynamisme, esprit pratique, bons contacts humains.
Adres. Letras manuscrites, C.V. photo et prêt. à :
M. PILO - Tour Albert 1er - B2500 Rueil Malmaison.

LE CRÉDIT CHIMIQUE BANQUE PRIVÉE

recherche
chef d'agence

L'Agence, située dans un quartier résidentiel à vocation de clientèle particulière, demande un candidat un dynamisme commercial et une connaissance des services bancaires destinés aux particuliers.

Le poste conviendrait à un homme de 35 ans minimum, de formation secondaire ou supérieure, ayant exercé pendant plusieurs années des fonctions le préparant à des responsabilités similaires.

Ecrire avec C.V. + photo sous référence C/M à B. AMELOT, chef du Personnel qui garantira une réponse à chaque candidat et la plus grande discrétion.

CRÉDIT CHIMIQUE
20, rue Trudaine - 75002 Paris

A.O.I.P. NAVIGATION

recherche pour Service ETUDES et DEVELOPPEMENTS
INGENIEURS ELECTRONIQUES CONFIRMES
Expérience indispensable en CONCEPTION des CIRCUITS ANALOGIQUES et LOGIQUES COMPLEXES. Connaissances souhaitables sur l'utilisation des Microprocesseurs, Technologie et Programmation. Env. curriculum vitae et prétentions, à A.O.I.P., B.P. 301 - 75013 PARIS.

Importante Société produits de grande consommation

recherche pour PARIS
LE CHEF DE SES SERVICES DE COMPTABILITE
Ayant une expérience confirmée en tant que Chef Comptable et désirant la mettre à profit pour faire évoluer la gestion budgétaire.
Adres. C.V. détaillé et photo, sous la réf. 26.774, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1^{er}), qui tr.

La Générale Informatique d'Exploitation

recherche pour le développement dans le secteur services d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du visé-processing, des

chefs de projets

Le matériel actuellement installé se compose de :
- deux 370/168 - 4000 K,
- un 370/158 - 3000 K,
- 350 terminaux téléprocessing.

Envoyer CV (sous référence 7253 M) Services du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11, 92081-Paris La Défense. **GIE**

IMPORTANT ORGANISME NATIONAL - PARIS RECHERCHE JURISTE

SPECIALISÉ DROIT DU TRAVAIL
Ce poste peut convenir à candidat jeune (28 ans min) disposant solide formation Doctorat Droit ou DES Droit Privé et ayant acquis dans grande firme ou organisme spécialisé 4 à 5 ans expérience pratique de droit du travail.

LE POSTE IMPLIQUE FORTES QUALITÉS D'ANALYSE ET DE SYNTHÈSE, L'AISANCE DES RAPPORTS SOCIAUX, UNE BONNE PRATIQUE DE LA PROCÉDURE. LANGUE ANGLAISE SOUHAITÉE.
Ecrire sous référ. 2F 215 AM, 4, rue Massenet, 75016 PARIS. **etap**
DISCRETION ABSOLUE.

LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES FRANÇAIS

recherche
ANALYSTE DOCUMENTALISTE

Ce poste de Cadre - à pourvoir à PARIS - sera confié au candidat justifiant :
• d'un niveau d'études supérieures : Ingénieur Chimiste ou Maîtrise Sciences Chimie ;
• de connaissances approfondies en pharmacologie et en médecine ;
• du sens de l'initiative et du contact avec les chercheurs ;
• d'une bonne connaissance pratique de l'anglais lu et écrit et si possible de l'allemand lu.

Adres. C.V. manuscrit avec photo récente sous la référence RH 115 à : TRÉHAULT - B.P. 340, 75224 PARIS CEDEX 13.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER

recherche pour poste de responsabilité
SERVICE TITRES

spécialiste augmentations de capital et opérations diverses
Préférence sera donnée à personnes justifiant de 10 ans environ de références dans ce poste.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae et photo sous n° 12.333 à PUBLICITE ROGEE ELEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

IMPTE SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE

recherche pour PROJETS BANQUES DE DONNES
ANALYSTES ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Ayant pratique réelle de COBOL - EB 6000 - IDE. Disponibles rapidement.
Adres. Letras manuscrites avec photo et prétentions, n° 26.774, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1^{er}), qui tr.

GRUPE INTERNATIONAL

Fabrication de tuiles - 5 usines en France - recherche pour la fonction
MATERIALS
UN ASSISTANT AU DIRECTEUR DE PRODUCTION

LA FONCTION :
- objectifs de production d'après les prévisions de vente ;
- gestion des stocks, Achats.

LE CANDIDAT :
- Ingénieur de Grande Ecole et justifiant de cinq années d'expérience industrielle similaire.
Langue anglaise souhaitée.

Sous l'autorité directe du Directeur de Production, il assurera fonctionnellement des responsabilités vis-à-vis des directeurs d'établissements. Basé à PARIS (13^e), il aura de nombreux déplacements en France, un véhicule lui sera fourni.

La rémunération ne sera pas inférieure à 88.000 F/an. Adres. C.V. manuscrit, photo et prêt. à n° 26.283, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1^{er}), qui tr.

délégué export

Une société de CONSERVES ALIMENTAIRES renommée par la qualité de ses produits et services, en constante progression en France (+ 25 % annuel) crée son Service Exportation et cherche spécialiste capable d'assurer l'ensemble de la fonction études, prospection, définition des produits, organisation administrative, politique à terme.

• Basé Sud Ouest • Mentalité de « débiteur »
• Expérience similaire souhaitée • Anglais exigé
• Rémunération 70/80.000 F/an • Poste itinérant.
Adres. Letras manuscrite, C.V. photo, rémunération actuelle sous réf. 5047/M à R.C.C.

3 CONSEILLERS DE GESTION PRIVÉE

A dominante administrative (réf. 1) ; commerciale (réf. 2) ; pédagogique : la formation à la vente de produits financiers (réf. 3).

Une formation bancaire et/ou supérieure est requise ainsi qu'une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine considéré.

Envoyer curriculum vitae et prétentions sous RÉFÉRENCE indiquée à G.C.E.P., 65, rue de la Châssée-d'Antin, - 75009 PARIS.

LA B.N.P.

recherche
POUR SES CENTRES DE TRAITEMENT DE PARIS ET DE MARNE-LA-VALLÉE DES SPÉCIALISTES PRATICIENS DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Rompus aux mesures des lignes suivant les normes P. et T. et qui seront chargés de la surveillance d'un réseau de Terminaux.
Réponses à adresser avec C.V. à :
B.N.P. - Division Exploitation, Annexe Barbès, 75450 PARIS CEDEX 08.

IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE NEUILLY-SABLONS

recherche pour la Direction financière
LE RESPONSABLE de la section consolidation

Le candidat retenu doit avoir :
- le DECS ou un diplôme équivalent ;
- une expérience de 2 ou 3 ans dans une fonction analogue.

Adres. Letras manuscrites avec C.V. détaillé et rémunération souhaitée, sous réf. 961 à : Créations Barthélemy, 41, av. Friedland, Paris-8^e q.t.

CCMC

SOCIETE DE CONSEIL ET SERVICES EN INFORMATIQUE recherche INGÉNIEURS ou ANALYSTES CONFIRMÉS

SAVAM 1er spécialiste français en transport volumineux directeur commercial

Organisme National à caractère social recherche pour son CENTRE DE FORMATION PARIS FORMATEUR - ANIMATEUR

ETABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL recherche COMPTABLE (H. ou F.) B.T.S.C.

AGP EXPANSION Le rôle d'un Groupe de Sociétés de services est à une position de leader dans son secteur.

RECHERCHE QUELQUES JEUNES COLLABORATEURS COLLABORATRICES

OFFRE Un stage de formation à l'initial et au 2nd degré.

EXIGE une disponibilité totale dès le 22-10-1975. REÇOIT Ceux et celles dont la formation et le suivi de l'action traduisent un véritable engagement.

BAM Filiale française d'une très importante société multinationale spécialisée dans le marché de l'instrument nucléaire.

BAM Poste d'assistant d'anglais pour un an. Nationalité française. U.S.R. anglo-américain. Univ. Paris-VIII 75271 Paris. Cedex 12.

secrétaires Groupe multinational recherche pour sa Direction Industrielle basée à PARIS

POUR HOMME D'AFFAIRES ETRANGER EN VUE PREPARATION ADJUDICATION DOMAINES GENIE CIVIL ET ARCHITECTURAL

Jeune SECRETAIRE dactylo-telex - Notions de comptabilité - Particularités bilingues anglo-français

JEUNE SECRETAIRE - Notions complètes ; Perfectionnement bilingue ; Français, anglais ; Bon salaire ; Pour poste à Rome.

UN REPRESENTANT QUALIFIE VRP MULTICARTES Secteur EST-FRANCE

15 VENDEURS (SES) Expérimentés (és) produits financiers valeurs diverses.

ESSEC 30 ANS recherche poste : - Service financier de sociétés - Service financier de sociétés - Paris ou région parisienne.

DIRECTION GENERALE L'une de vos divisions ou filiales industrielles et commerciales est en difficulté. Or l'activité de cette unité constitue un maillon à part entière de votre stratégie.

JOURNALISTE 35 ans. Formation universitaire coefficient 180. Chef de service. CONNAISSANCE APPROFONDIE DE LA PRESSE REGIONALE SOUS SES DIFFERENTS ASPECTS.

JURISTE ALLEMAND Orientation française. Qualités : - formation jur. complète (Assesseur) ; - doctorat (thèse sur dir. const. franc.) ; - langues : allemand, franc., anglais ; - âge : 35 ans ; - actuellement en poste administratif au Adfco Centre ; cherche : position en France ou en Afrique.

HIGHLY MOBILE AREA SALES MANAGER Six years experience in electronic components sales throughout Europe (EEC-ETAs) sector.

CHEFS D'ENTREPRISE L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI vous propose une sélection de collaborateurs dans les catégories suivantes :

ANPE AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI AGENCE SPECIALISEE DES INGÉNIEURS ET CADRES

ESSEC 30 ANS recherche poste : - Service financier de sociétés - Service financier de sociétés - Paris ou région parisienne.

DIRECTION GENERALE L'une de vos divisions ou filiales industrielles et commerciales est en difficulté. Or l'activité de cette unité constitue un maillon à part entière de votre stratégie.

JOURNALISTE 35 ans. Formation universitaire coefficient 180. Chef de service. CONNAISSANCE APPROFONDIE DE LA PRESSE REGIONALE SOUS SES DIFFERENTS ASPECTS.

JURISTE ALLEMAND Orientation française. Qualités : - formation jur. complète (Assesseur) ; - doctorat (thèse sur dir. const. franc.) ; - langues : allemand, franc., anglais ; - âge : 35 ans ; - actuellement en poste administratif au Adfco Centre ; cherche : position en France ou en Afrique.

HIGHLY MOBILE AREA SALES MANAGER Six years experience in electronic components sales throughout Europe (EEC-ETAs) sector.

CHEFS D'ENTREPRISE L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI vous propose une sélection de collaborateurs dans les catégories suivantes :

ANPE AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI AGENCE SPECIALISEE DES INGÉNIEURS ET CADRES

Jeune 150

Les régions

• Lille-Est compte ses habitants

Le lent décollage de la province

Midi-Pyrénées envie le Massif Central

Le conseil régional de Midi-Pyrénées, qui vient de se réunir à Toulouse sous la présidence de M. Alain Savary (P.S.), a examiné le rapport d'orientation pour l'élaboration du VII^e Plan, critiquant très sévèrement à cette occasion la politique économique du gouvernement. M. Savary a estimé que les crédits d'équipement de 200 millions mis à la disposition de Midi-Pyrénées, dans le cadre du plan de soutien, étaient insuffisants.

« Je suis étonné, et il est notoirement déclaré, que les critères de répartition de ces crédits ne soient pas rendus publics, ce qui laisse supposer un favoritisme politique au profit de certaines régions. D'autre part, le député socialiste de la Haute-Garonne a regretté que les assemblées régionales et les conseils généraux n'aient pas été consultés avant les « décisions de relance ».

« Pour le cas particulier de la région, je constate qu'aucun des grands projets de « désenclavement » ne bénéficie de crédits particuliers, pas plus d'ailleurs que l'industrie aéronautique nationale ».

« A ce propos, le président de l'assemblée régionale a regretté que la SNIAS soit placée dans une situation de sous-traitance vis-à-vis de l'industrie privée, représentée essentiellement par le groupe Bréguet-Dassault, maître d'œuvre de la réalisation du futur court-moyen-courrier Falcon 50 ».

Le conseil régional a adopté ensuite, à l'unanimité des membres du groupe de la gauche non communiste et de l'« action régionale » (majorité gouvernementale), le rapport d'orientation qui comprend quatre options prioritaires et un plan de rattrapage.

Les actions prioritaires pour Midi-Pyrénées sont les suivantes :

- Urgence du désenclavement de la région, et pour cela, réalisation, avant 1980, de l'auto-route A 63 Bordeaux-Narbonne; réalisation d'un tunnel routier sous le col du Pymorens; modernisation de la route nationale 20 entre Limoges et Toulouse, et modernisation du canal du Midi entre Toulouse et Sète.
- Aide à l'agriculture et à l'équipement des zones rurales;
- Implantation de nouvelles activités industrielles (petites et moyennes entreprises) s'inscrivant dans le tissu économique régional.

Décentralisation vers la métropole toulousaine d'activités tertiaires « nobles ».

Quant au plan de rattrapage, estimant que le VII^e Plan n'avait été réalisé qu'à 80 % de ses objectifs, le conseil régional demande que des mesures spéciales soient prises pour Midi-Pyrénées sur le modèle de ce qui est prévu pour la Bretagne et le Massif Central.

Les quatre conseillers communistes se sont abstenus et ont refusé de participer aux travaux des diverses commissions, afin de ne pas se compromettre, de près ou de loin, avec une politique économique qu'ils reprochent.

Orne conseillers viennent de démissionner du conseil municipal de Villeneuve-d'Ascq, où est installée la ville nouvelle de Lille-Est. Des dissensions existaient depuis un certain temps au sein de cette assemblée de vingt-cinq membres de tendance centriste. Le 23 septembre dernier, le sénateur et maire M. Desmarest, avait privé de ses délégations M. Pierre Delfives, premier adjoint. Le 17 octobre, le maire demande aux conseillers de procéder au remplacement, au poste de député de la ville à la communauté urbaine de Lille, de M. Delfives, qui est en outre l'un des vice-présidents de cette assemblée. Orne conseillers, dont M. Delfives, quittèrent alors la salle, après avoir annoncé qu'ils démissionnaient. Est-ce un mauvais présage pour l'avenir de la ville nouvelle ?

Que la ville nouvelle de Lille-Est était belle en 1967 ! Un comité interministériel en avait à peine éigné l'acte de naissance que les

Un chantier de 2 000 hectares

Quel qu'il en soit, depuis la création de l'établissement public d'aménagement de Lille-Est (EPALE) en 1968, un chantier s'est ouvert sur quelque 2 000 hectares allongés par une voie rapide. Cinq mille logements sont réalisés ou en cours de réalisation, les tribunes du stade de trente mille places seront bientôt couvertes, le plan d'eau de 10 hectares, habilement aménagé dans la verdure,

Ville nouvelle ou nouvelle banlieue ?

plus séduisants schémas et les études les plus optimistes lui promettaient un avenir grandiose. Il lui manquait seulement un nom. Seule parmi les neuf villes nouvelles prévues en France, on l'a désignée comme un simple quartier : Lille-Est. Et cela était particulièrement significatif. La ville nouvelle de Lille-Est, à 7 kilomètres du centre de Lille, à 6 kilomètres du centre de Roubaix, devait en fait s'élever en pleine agglomération, au cœur de la métropole du Nord. Et son destin en fut infléchi.

Elle ne pouvait être une ville nouvelle à part entière et l'on s'aperçut bien vite par la mise en œuvre de quelques projets (pour le métro ou le complexe sportif par exemple) qu'elle était étroitement liée à la vie sociale, économique, voire politique, d'une agglomération d'un million d'habitants.

Cependant, toutes ces réalisations, marquées pour le plupart du sceau de l'innovation, ne donnent pas encore à Lille-Est la physionomie d'un quartier nouveau et encore moins d'une ville. Car il lui manque... des habitants !

En 1968, le recensement indiquait 26 200 personnes, et l'on est passé en 1975 à 38 800. On est encore loin des 100 000 habitants prévus pour 1985 par les premières études. À la vérité, il manque surtout à Lille-Est un centre et des activités.

Le rêve de la « route 128 »

Il convient de rappeler que Lille-Est est en quelque sorte « ville de l'université ». C'est parce que les facultés lilloises avaient été écartées de la capitale des Flandres et implantées « sur des champs de batailles » que l'on jugea ensuite sage de « réintégrer » le campus dans un tissu urbain. Décision d'autant plus tentante que, à partir de l'université, on pouvait imaginer le développement d'un centre tertiaire supérieur qui fait tellement défaut dans le Nord.

Et l'on trouve alors la « route 128 » ! M. François-Xavier Ortoli, aujourd'hui président de la Commission européenne et naguère ministre et député du Nord, s'en fit le chantre ardent. A Boston, dans le Massachusetts, cette « route 128 » existe : une route jalonnée d'universités, de laboratoires de recherches, d'industries à technologie élevée.

N'empêche que Lille-Est n'est encore à juste titre à sa vocation de pôle d'innovation. Un effort non négligeable a été entrepris pour

regrouper des laboratoires : Centre de recherches et d'études supérieures du textile (CRETS) ; Centre d'études et de recherches de technologie des industries alimentaires (CERTEIA) avec la participation de l'Institut Pasteur, implantation de la recherche (IRIS) qui était jusqu'alors à Paris, Institut national de la recherche chimique appliquée (INRA), Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), etc. On a donc rassemblé des activités déjà existantes dans le métropole, mais Lille-Est (à quelques exceptions près et de taille modeste) n'a guère profité des mesures de décentralisation parisiennes.

Ces quelques centaines de personnes travaillant dans ces centres, mais l'on ne peut pas dire qu'il y ait encore des échanges très importants entre chercheurs, que les universités soient vraiment partie prenante et que les « liaisons « université-industrie », sujets de beaux discours, soient une réalité. Lille-Est est le témoignage d'un premier

effort, d'une prise de conscience mais il faut craindre, faute « coup de pouce » de l'Etat, bientôt l'on ne marque le pas pourant, de l'importance que accordera à la recherche d'après grande partie l'avenir du Nord-de-France.

Lille-Est a donc besoin impulsion.

Des zones d'activités sont agées, des options sont prises, pas toujours pour des activités à qualité suffisante. Si Lille-Est réussit pas sur ce plan, la engagée non sans mal risque de perdre.

Il faut aussi un centre. L'actuelle concurrence que Lille pourrait porter au centre traditionnel de Lille et de Roubaix-Tour a soulevé quelques obstacles. Il est difficile, il est vrai, dans cette « polo bipolaire, d'imaginer qu'une journée de travail de vingt heures puisse un jour devenir tripartite n'impliquant pas le faitement habitudes ancestrales. Là en les projets initiaux ont été révisés, par exemple, envisagé planter un magasin de grande dimension sur 2 000 mètres carrés et contacts avaient été pris avec groupe bancaire. Mais c'est un projet qui a prévalu, qui permet la fois de rénover le centre local roubaixien et d'établir à Est un magasin d'une grande et du Nord. Il sera complété par rue marchande que les promoteurs souhaitent très attractives. Fort dit-on par ailleurs, à condition cela ne nuise pas au centre de L.

• Cournon-d'Auvergne recense ses sols

Comment sortir de l'ombre de sa capitale ?

UNE salle sobre, austère, presque spartiate dans son modernisme modeste : les conseillers municipaux de Cournon-d'Auvergne écoutent avec quelque scepticisme les exposés sur le S.D.A.T.I. (schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme) de l'agglomération clermontoise et de la P.O.S. (plan d'occupation des sols) de leur commune qui projettent à l'horizon 85, et même jusqu'à l'an 2000, le profil de leur ville. Située au sud-est de Clermont-Ferrand, dans la plaine de la Limagne, elle a été choisie pour former (avec ces deux petites communes du Centre et d'Orce), à côté de la métropole auvergnate, l'une des deux « villes moyennes » qui éviteront à la capitale du pneu de se développer de manière anarchique, en tâche n'huile. L'autre « pôle secondaire » d'activité sera groupé autour de Riom.

« Les objectifs qu'on nous présente me paraissent convenables, mais je ne m'attends pas en matière d'un discours », peut dire un conseiller qui n'avait pas comme cinq de ses collègues participé à la quinzaine de séances de travail qui depuis le 2 janvier 1973 ont permis l'élaboration de ce plan d'occupation des sols.

La municipalité de Cournon a pourtant l'habitude des transformations rapides de l'agglomération qu'elle gère : de 2 000 habitants en 1954, elle est passée à 8 500 en

1968 et on compte aujourd'hui près de 13 000. Une zone industrielle de 134 hectares, maintenant saturée, a accueilli 70 entreprises, qui emploient 2 100 salariés (dont 1 150 sont des emplois industriels). Un centre de loisirs, en bordure de l'Allier, une trentaine d'associations variées prouvent la vitalité de ce bourg un peu terni, qui s'est découvert en deux décennies une vocation de vraie ville. Tout cela ne s'est pas fait sans une volonté optimiste de la part des élus pour moitié républicains de gauche et pour moitié socialistes, tous en place depuis plus de dix ans.

Leur maire, M. Joseph Gardet, occupe sa charge depuis 1947. Dès 1965, la municipalité avait mis à l'étude un plan d'urbanisme directeur complémentaire, ce qui explique sans doute que Cournon-d'Auvergne n'aura pas eu besoin du délai — jusqu'au 1^{er} janvier 1977 — accordé au début de cette année (le Monde du 4 janvier) par le ministre de l'équipement aux sept mille trois cent quatre-vingt-deux communes chargées de mettre au point six mille cent trente-quatre POS. On sait que six cents POS environ auront été publiés à la fin de cette année.

Une « vraie » ville moyenne

La création de deux routes départementales, de quinze kilomètres communales, ainsi que l'élargissement d'une série d'autres complètent l'ensemble. Le tout s'organise en zones d'urbanisation plus ou moins denses, en fonction d'un devenir qui semble quelque peu renversé en cause la crise conjoncturelle actuelle.

Ce cadre à la fois impérieux et souple a été (et c'est sans doute

son originalité) présenté à l'administration qui en a accepté les orientations : il n'a pas été « parachuté » par des fonctionnaires sur les responsables locaux.

« Nous avons considéré que le rôle du groupe de travail était de peser fortement dans l'élaboration du plan d'occupation des sols », a dit M. Francis Prayssac, adjoint au maire, en présentant ce plan à ses collègues du conseil municipal. En voulant « se désengager d'un urbanisme à court

vue », Cournon a tenté de retrouver l'esprit de ceux qui, au lieu de planter des peupliers sur un abai au bout de vingt ans, plantent des chênes pour leur arrière-petit-enfant, que restera-t-il après l'histoire des décisions discutées, approuvées, d'es dérogations accordées plus ou moins largement, après le respect plus ou moins fidèle de réglementations administratives tatillonnes à force d'être précises ? L'avis favorable donné par une municipalité à un plan d'occupation des sols qu'elle a élaboré elle-même n'est que la première victoire d'une longue série de batailles.

JOSÉ DOYÈRE.

GEORGES SUEUR.



Ayez votre vitrine sur les Champs-Élysées de la mer

Notre rue commerçante à nous, c'est... le Détroit le plus fréquenté du monde. Toute l'Europe du Nord — 140.000.000 de consommateurs — à portée de bateau par le port de Boulogne-sur-Mer ou d'avion par l'aéroport international du Touquet. Sur place, tout ce qu'il faut pour travailler : des terrains, des équipements, des entrepôts, une main-d'œuvre qualifiée... dans un environnement de qualité. Promenez-vous dans les collines et les vallées de notre arrière-pays, vous constaterez que le Boulonnais, c'est le Nord... plus le charme.

boulogne

sur mer

Toute l'Europe est en vue.

Chambre de Commerce - Tél. : 31.60.09

Groupes Régionaux du Futur

Lentilles de contact miniflexibles. Encore plus petites. Plus légères. Plus douces.

A la gamme de ses lentilles de contact spéciales pour yeux sensibles, YSOPTIC vient d'ajouter les miniflexibles : flexibles en raison de leur extrême minceur, ces mini-lentilles au contact très doux sont agréables à porter et totalement invisibles pour votre entourage. Si vous êtes encore réticent ou si vous avez dû renoncer à porter d'autres modèles de lentilles, venez les essayer. Gratuitement. Il y a de grandes chances pour qu'elles vous conviennent.



Informez-vous chez : YSOPTIC 80, Bd. Malesherbes - 75008 PARIS Tél. : 522.15.52

Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.

Chouchou

150

RÉGIONS

LE GOUVERNEMENT ET LES REVENDICATIONS AUTONOMISTES

CORSE : M. Edmond Simeoni reste incarcéré

Répondant à l'appel des comités de soutien pour la libération d'Edmond Simeoni...

pour en faire une fois pour toutes avec l'ARC et l'idéal du peuple Corse...

Les participants ont écouté, debout, un message d'Edmond Simeoni...

BRETAGNE : l'opération de police reste entourée de discrétion

De notre correspondant

Rennes — Les services de police judiciaire sont toujours aussi discrets sur le déroulement de l'enquête...

phonique R.T.L. installée au cœur de la capitale bretonne...

Ceux du continent

Autour d'un buffet campagnard, ils croquaient des flânettes, fredonnaient des airs du pays...

en février pour revenir sur place... Inolérable.

Certains Corses du continent veulent se démarquer des autonomistes, trop peu évolués à leur goût...

fautes des Corses du continent pour s'intéresser de près au sort de leur île d'out-mer...

Le samedi de l'abbé Le Bars

De notre envoyé spécial

Duault (Côte-du-Nord) — Recteur de Duault, un bourg de cinq cents âmes...

moins détails, des listes trouvées dans l'un d'eux...

Arrivé sur place, l'abbé Arthur Le Bars constata que deux autres policiers...

locuteurs : « L'Argoat (2) se meurt. Avec elle disparaissent des traditions culturelles...

POINT DE VUE

Pour l'autogestion régionale

par LOUIS LE PENSEC (*) et DOMINIQUE TADDEI (**)

TOUT le monde en est maintenant conscient : en Corse, il faut que cela change...

L'autonomie ne constitue-t-elle pas alors la solution ? Si l'on ne marque pas en quel et pourquoi l'autonomie...

La gestion démocratique de la région constitue aujourd'hui le point qui fait le moins de difficultés dans son énoncé...

complémentaires ? Les luttes profondément unitaires, comme celles entreprises ces dernières semaines...

LES ASSEMBLÉES RÉGIONALES

Bataille de chiffres et affrontement politique devant le conseil régional d'Alsace

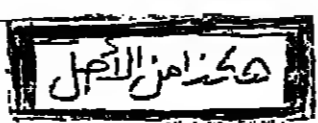
De notre correspondant

Strasbourg. — C'est dans la confusion la plus totale que s'est achevée le 20 octobre la séance du conseil régional d'Alsace...

besoins correspondants pour le VII^e Plan sont estimés à 20 milliards. Cette proposition ralliera...

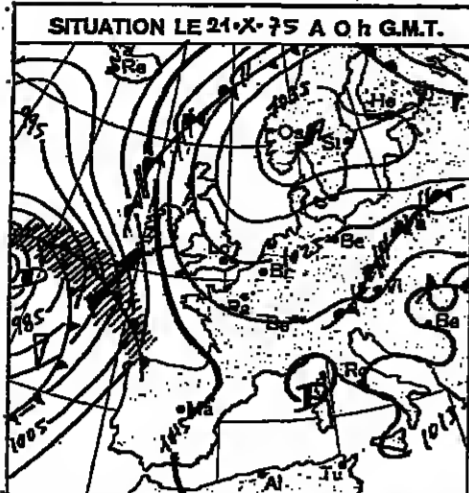
LE BUREAU NATIONAL DU P.S.U. estime que, tout en n'étant pas d'accord avec les méthodes d'action du F.L.B. (Front de libération de la Bretagne)...

Bretagne à la nation française, et rejettent en particulier la Résolution de 1973. L'engrenage violence-région est en fait une manœuvre d'escouade...



AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 21 octobre à 0 heure et le mercredi 22 octobre à 24 heures :

Armée

LES MILITAIRES DU CONTINGENT RECEVront UNE CARTE DE CIRCULATION SUR LE RESEAU S.N.C.F.

En novembre et décembre, une expérimentation sera effectuée au sein des formations de la 3^e région militaire (Rennes). Cette expérimentation portera sur la carte de service militaire actif.

Vie quotidienne

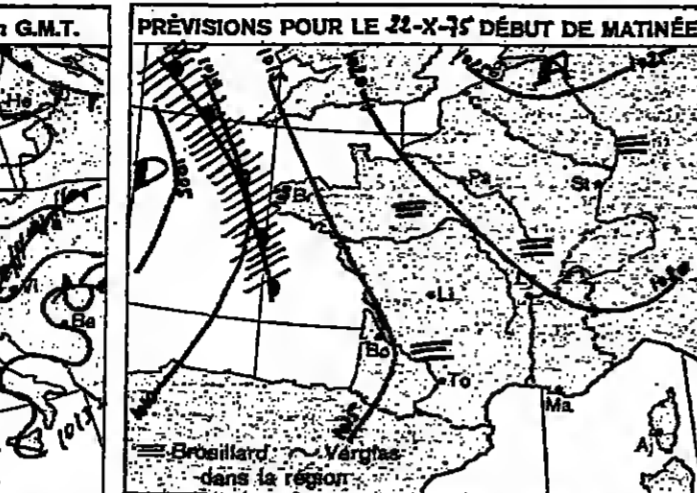
DROIT A L'ASSURANCE-MALADIE POUR LES JEUNES CHOMEURS

La caisse primaire centrale d'assurance-maladie de la région parisienne rappelle à l'intention des jeunes gens de moins de vingt ans à la recherche d'un premier emploi et inscrits pour la première fois à l'Agence nationale pour l'emploi, et à des jeunes femmes au chômage dans la limite de six mois qui suivent la fin du service national, et qui n'ont jamais été immatriculés à la Sécurité sociale, qu'ils ont droit à la première demande de remboursement (N.D.I.R.) leur assurance étant gratuite.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1283. A crossword puzzle grid with numbers indicating the start of words.

HORIZONTALEMENT. 1. Bien souvent agité dans une atmosphère plutôt lourde. II. Ou combien de femmes ont blanchi alors qu'elles étaient encore très jeunes ! Pleure. III. Contre elle, on lit vainement. IV. Endura les pires souffrances. V. Logent chez leur propriétaire. VI. Promis : Dans le champ. VII. Emis souventes fois à Tunis ; Permet de raisonner. VIII. Très raisonnable ; Sous son règne, de nombreux records de vitesse ont été battus. IX. Dans le signallement d'un mannequin. X. Très respirables. XI. Savait-il seulement parler aux femmes ? Propage tout ce qu'on lui confie.



meridionale de la zone de hautes pressions. Mercredi 22 octobre, le temps sera souvent très brumeux le matin sur l'ensemble du pays, avec des brouillards matinaux souvent très denses dans les vallées au lever du jour. Ces brouillards seront parfois leucos au cours de la journée, mais, dans la moitié sud, de belles éclaircies se développeront l'après-midi. En régions, dans la moitié nord, les éclaircies seront plus rares, et quelques pluies faibles pourront même avoir lieu dans le Nord et le Nord-Ouest. En Bretagne, les vents, du sud-est à sud, se renforceront un peu. ailleurs, les vents seront faibles et de direction variable. En général, les températures subiront peu de changements.

Armée

LES MILITAIRES DU CONTINGENT RECEVront UNE CARTE DE CIRCULATION SUR LE RESEAU S.N.C.F.

En novembre et décembre, une expérimentation sera effectuée au sein des formations de la 3^e région militaire (Rennes). Cette expérimentation portera sur la carte de service militaire actif.

Vie quotidienne

DROIT A L'ASSURANCE-MALADIE POUR LES JEUNES CHOMEURS

La caisse primaire centrale d'assurance-maladie de la région parisienne rappelle à l'intention des jeunes gens de moins de vingt ans à la recherche d'un premier emploi et inscrits pour la première fois à l'Agence nationale pour l'emploi, et à des jeunes femmes au chômage dans la limite de six mois qui suivent la fin du service national, et qui n'ont jamais été immatriculés à la Sécurité sociale, qu'ils ont droit à la première demande de remboursement (N.D.I.R.) leur assurance étant gratuite.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1283. A crossword puzzle grid with numbers indicating the start of words.

HORIZONTALEMENT. 1. Bien souvent agité dans une atmosphère plutôt lourde. II. Ou combien de femmes ont blanchi alors qu'elles étaient encore très jeunes ! Pleure. III. Contre elle, on lit vainement. IV. Endura les pires souffrances. V. Logent chez leur propriétaire. VI. Promis : Dans le champ. VII. Emis souventes fois à Tunis ; Permet de raisonner. VIII. Très raisonnable ; Sous son règne, de nombreux records de vitesse ont été battus. IX. Dans le signallement d'un mannequin. X. Très respirables. XI. Savait-il seulement parler aux femmes ? Propage tout ce qu'on lui confie.

CARNET

Naissances

— Loutette Roussier, Simone et Christian Zimmermann, ont la joie d'annoncer la naissance de Christophe. Paris, le 20 octobre 1975.

Mariages

— Le docteur et Mme Baruj Benacra ont la plaisir de faire part du mariage de leur fille Beryl, avec le docteur Peter Libby, le 22 novembre, Boston, Mass.

Décès

— Le 17 octobre 1975, Arthur GUEDD, a quitté les siens, après cinquante-quatre ans de présence amicale et dévouée.

Visites, conférences

MERCREDI 22 OCTOBRE. VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — Cours nationale des monuments historiques, 15 h, mairie de Clamart.

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel des 20 et 21 octobre 1975. DES DECRETS. — Modifiant le décret n° 70-1133 du 20 novembre 1970 relatif aux conditions de sortie des élèves de l'École polytechnique.

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi. EXPOSITIONS. de 11 heures à 18 heures. M. Guyon, M. Ador, Picard, Talmont. VENTES. S. 1. - Tableaux anciens. Objets d'art et ameublement XVII^e, XIX^e, XX^e siècles. M. M. Touzet, le Feu, Praxin, S.C.P. Couturier, Nicolas.

CHEMISES

MESURES 130 F. JACQUES DEBRAY 37, bd Malesherbes - ANJ. 15-41

On nous prie d'annoncer le décès de

de l'hôpital Saint-Joseph, survenu le 13 octobre 1975, en son domicile, 74, rue de l'Université, Paris (7^e).

On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Roger DEUIL, son épouse, M. et Mme Henri Deuil et leurs fils, le docteur et Mme Jacques Deuil et leurs filles, ses enfants et petits-enfants, Mme L. Burg, sa belle-mère. Sa tombe en famille.

On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Françoise FRANSIS, née Paragot, survenue le 7 octobre 1975, en son domicile, 40, rue de Valenciennes, Paris (10^e).

On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Françoise MASSON-REGNAULT, née Gaudin, survenue le 15 octobre 1975, en son domicile, 15, rue de Valenciennes, Paris (10^e).

On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jeanne CHABOT, née Gaudin, survenue le 15 octobre 1975, en son domicile, 15, rue de Valenciennes, Paris (10^e).

On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Françoise MASSON-REGNAULT, née Gaudin, survenue le 15 octobre 1975, en son domicile, 15, rue de Valenciennes, Paris (10^e).

On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Françoise MASSON-REGNAULT, née Gaudin, survenue le 15 octobre 1975, en son domicile, 15, rue de Valenciennes, Paris (10^e).

On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Alexis PRUGNARD, née Angèle Berthet, officier de l'Instruction publique, médaillé d'argent de l'Éducation physique, survenue à Annecy, le 18 octobre, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

On nous prie d'annoncer le décès de

M. Georges THIRION, commandeur de la Légion d'honneur, conseiller à la Cour de cassation, survenue le 15 octobre, en son domicile, 10, rue de Valenciennes, Paris (10^e).

On nous prie d'annoncer le décès de

M. Joseph FLANTIER, inspecteur d'académie honoraire, remarié tous ceux qui ont pris part à leur deuil.

On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Françoise MASSON-REGNAULT, née Gaudin, survenue le 15 octobre 1975, en son domicile, 15, rue de Valenciennes, Paris (10^e).

On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Françoise MASSON-REGNAULT, née Gaudin, survenue le 15 octobre 1975, en son domicile, 15, rue de Valenciennes, Paris (10^e).

On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Françoise MASSON-REGNAULT, née Gaudin, survenue le 15 octobre 1975, en son domicile, 15, rue de Valenciennes, Paris (10^e).

On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Françoise MASSON-REGNAULT, née Gaudin, survenue le 15 octobre 1975, en son domicile, 15, rue de Valenciennes, Paris (10^e).

ASTROLOGIE

Le séminaire d'Astrologie Association (Oct. 1975), fondée et dirigée par Daniel VERNEY, polytechnicien, auteur de Fondements et secrets de l'astrologie, 1974, 257 pages, 25 F.

COLLECTION BALLY

La présentation a eu lieu dans les salons POTEL-ELYSEE, 650 invitations ont été envoyées, les modèles B.A.L.L.Y. FRANCE, BALLY-SUISSE et YVES SAINT-LAURENT : sandales à lanières, sabots, salomaks aux couleurs vives et éclatantes.

PIANOS

LABROUSSE 307-88-34 41 bis, boulevard des Batignolles - 75017 PARIS. 33, rue de Rivoli, 75004 Paris, tél. 272-91-24. 221, faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. 622-13-55. 101, av. du Général-Leclerc, 75014 Paris, tél. 588-88-03.

ASTROLOGIE

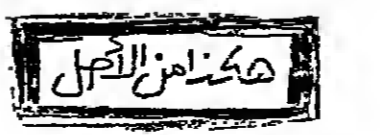
Le séminaire d'Astrologie Association (Oct. 1975), fondée et dirigée par Daniel VERNEY, polytechnicien, auteur de Fondements et secrets de l'astrologie, 1974, 257 pages, 25 F.

COLLECTION BALLY

La présentation a eu lieu dans les salons POTEL-ELYSEE, 650 invitations ont été envoyées, les modèles B.A.L.L.Y. FRANCE, BALLY-SUISSE et YVES SAINT-LAURENT : sandales à lanières, sabots, salomaks aux couleurs vives et éclatantes.

PIANOS

LABROUSSE 307-88-34 41 bis, boulevard des Batignolles - 75017 PARIS. 33, rue de Rivoli, 75004 Paris, tél. 272-91-24. 221, faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. 622-13-55. 101, av. du Général-Leclerc, 75014 Paris, tél. 588-88-03.



VOUS ALLEZ ENFIN CONNAITRE LE COÛT DE VOTRE PERSONNEL PAR SECTION.

ZADIG. 292 22 22. Aujourd'hui, le meilleur moyen de faire la paye.

NIGERIAN PORTS AUTHORITY APAPA THIRD WHARF EXTENSION

WORLD BANK LOAN 922-UNI Prequalification of tenderers for the supply of container handling equipment

- 1) The Nigerian Ports Authority invites applications from experienced manufacturers of container handling equipments... 2) Documentary evidence of previous manufacture... 3) Only prequalified manufacturers and suppliers shall be issued with tender documents...

Secretary to the Authority - Nigerian Ports Authority, P. M. B. 12588, 26/28 Marina, Lagos - Nigeria

APPLIQUEZ AUTOMATIQUEMENT LA REGULARISATION PROGRESSIVE DES COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE.

ZADIG. 292 22 22. Aujourd'hui, le meilleur moyen de faire la paye.

LA VIE SOCIALE ET ECONOMIQUE

LE TRAVAIL NOIR ET LA CRISE

II. - Des voleurs d'emploi?

par JEAN BENOIT

Phénomène marginal le travail noir prend, en période de difficultés économiques, une ampleur nouvelle qui inquiète surtout les organisations professionnelles...

Il existe trente-six sortes de travail clandestin. A côté des petits malins qui choisissent un métier « petit » en France, même des possibilités de cumul, à côté des sapeurs-barbouilleurs, des policiers-plombiers ou des livreurs de la garde républicaine...

Des cités entières

Beaucoup plus coûteux pour la collectivité apparaissent les cumuls d'emplois publics et privés, la combinaison d'une retraite officielle avec une activité rémunérée, clandestine ou non. Et plus nocive encore la forme « industrielle » d'un travail noir qui acquiert pignon sur rue et devient l'activité quasi principale de certaines sociétés de location de main-d'œuvre ou de travail temporaire...

Le problème du travail noir s'est aggravé ces dernières années dans le secteur du bâtiment avec l'arrivée massive des travailleurs immigrés, surtout portugais, qui volent dans l'artisanat - et c'est une démarche naturelle - une possibilité de promotion sociale.

Une législation inopérante

Pourtant, ni les artisans ni l'Etat ne sont dépourvus de protection devant ce que les premiers n'hésitent pas à appeler un fléau social. L'article 2 de la loi du 11 juillet 1972, appliquée depuis un an, définit avec précision le travail clandestin non occasionnel...

les chevilleurs ambulants, les femmes de ménage étrangères. Et combien de travailleurs « au noir » en puissance ne comptent-on pas parmi les huit cent mille salariés qui se situent actuellement dans la tranche d'âge de soixante-quatre ans et qui pourraient quitter bientôt la vie professionnelle ?

« On ne débouche pas un lavabo sans être à l'œuvre. Il faut 4 mètres de font, du matériel ad hoc. Le transport entre l'entreprise et le client, puis la main-d'œuvre, cela fait vite une heure ou deux de perdu. Alors l'artisan, qui sait qu'on ne le traitera de voleur s'il demande une somme de travail réel, préfère refuser la commande. »

« On ne débouche pas un lavabo sans être à l'œuvre. Il faut 4 mètres de font, du matériel ad hoc. Le transport entre l'entreprise et le client, puis la main-d'œuvre, cela fait vite une heure ou deux de perdu. Alors l'artisan, qui sait qu'on ne le traitera de voleur s'il demande une somme de travail réel, préfère refuser la commande. »

« On ne débouche pas un lavabo sans être à l'œuvre. Il faut 4 mètres de font, du matériel ad hoc. Le transport entre l'entreprise et le client, puis la main-d'œuvre, cela fait vite une heure ou deux de perdu. Alors l'artisan, qui sait qu'on ne le traitera de voleur s'il demande une somme de travail réel, préfère refuser la commande. »

familiales, à la direction de pôle, dans les préfectures. elle se heurte à de nombreuses résistances. Les policiers ignorent - et pour cause - l'existence des enquêtes, à l'exception du ministre des finances, et M. Lecœur, il n'est pas rare de rencontrer des inspecteurs d'impôts même de la comptabilité destinée pour tel ou tel petit industriel. Les affaires passent justes depuis un an n'ont été traitées que par une centaine. La plébiscite n'est pas ou se sc par des peines légères.

En avril, dans le Doubs, un sans-garantie reconnaît qu'il vaillait chez lui sur des voitures des gens lui amenant à leur domicile d'avoir exercé une activité à titre principal et la clandestinité, il est condamné à six mois de prison avec sursis et 300 F d'amende.

Quant aux caisses d'allocation familiale, auprès desquelles certaines entreprises ont pu vérifier si certains emplois paient ou non des allocations familiales, elles ont pu constater que les habitudes de se retravailler derrière la porte de son atelier sont loin de disparaître.

L'incidence du chômage partiel

Le travail noir recruté, encore aujourd'hui, des complaisances des chefs d'entreprise. Il y a même tendance à croître, parallèlement à la montée du chômage et des charges sociales. Les plaintes sont plus nombreuses dans les chambres des métiers, surtout dans le secteur du bâtiment, où sévit un sous-emploi endémique. Même de grands chantiers ne déclarent plus les heures supplémentaires effectuées par leurs propres ouvriers.

Dans ce même secteur, la durée du travail hebdomadaire (cinquante-cinq heures) est passée à quarante-deux ou quarante-trois heures, certaines chantiers ne fonctionnant plus que quatre jours par semaine. Le chômage partiel, les réductions d'horaires, risquent de favoriser l'irruption des professionnels - et non plus seulement des amateurs - créés dépeçer la technique dans le marché clandestin de l'emploi.

Les vitrines de la rue de Sèvres sont à Orly.



«AEROPORT DE PARIS», c'est Paris en résumé, en 109 boutiques, 18 restaurants, 4 hôtels, 2 cinémas : une sélection raffinée des articles et des plaisirs de Paris. Les achats, les cadeaux, les services des Champs-Élysées, de l'Opéra, de la rue de Sèvres, du Faubourg Saint-Honoré. Le pyjama de soie et le pardessus en loden, l'eau de toilette et le réveil électronique, le coiffeur et le dernier Goncourt.

En une heure d'aéroport, vous faites les courses d'un après-midi en ville. Et derrière les douanes, vous êtes admis dans le monde des boutiques hors taxes. «AEROPORT DE PARIS»: 4 grandes adresses pour gagner de l'argent et du temps.

AEROPORT DE PARIS: boutiques, services, restaurants, hôtels, comme à Paris.

Orly-Sud, Orly-Ouest, Le Bourget, Roissy-Charles-de-Gaulle.

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

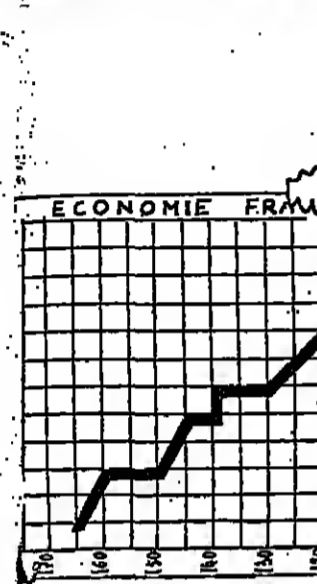
BUDGET

es bleus et les blancs

site de la première page.) budgets de programmes pas toutes les vertus, ou le plus loin. Mais ils ont —

gar leur efficacité, afin de conduire à des choix plus concrets et plus volontaires. Mais ces méthodes de rationalisation budgétaire (appelées quies-

de programmes ne vont pas encore au fond des choses, faute de données statistiques. Comment dire, par exemple, ce que coûte tel programme de l'éducation nationale, alors qu'on ne sait pas exactement le nombre d'élèves et le nombre d'enseignants. Des lacunes plus graves, encore subsistent sur l'état de la fiscalité; sur les patrimoines, c'est à peu près l'obscurité.



C'est pour éviter cet inconvénient majeur qu'on a préféré, en France, partir « à ras de terre » pour cette semaine et de lancer des crédits jusqu'aux limites dispersées — les budgets de programmes actuels. Cela réman-

Une troisième raison peut expliquer qu'à l'exception des services sociaux — les ministères de l'équipement notamment — des méthodes n'aient pas encore vraiment pénétré l'administration. Pour beaucoup de ministères, la préparation du budget consiste à réclamer un maximum d'argent à la Rue de Rivoli, sans obtenir rien que précédemment, sans trop se fonder sur des arguments de grande rationalité. De ce point de vue, le choix entre l'exception des services sociaux et l'absence de méthodes n'est pas encore vraiment pénétré l'administration. Pour beaucoup de ministères, la préparation du budget consiste à réclamer un maximum d'argent à la Rue de Rivoli, sans obtenir rien que précédemment, sans trop se fonder sur des arguments de grande rationalité.

(Dessin de Konk.)

PUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE. MINISTÈRE D'ÉTAT CHARGÉ DES TRANSPORTS. COMPAGNIE NATIONALE AIR ALGÉRIE. LE DÉLAI DE RÉCEPTION DES OFFRES EST FIXÉ AU 17 NOVEMBRE 1975.

UNITED ARAB EMIRATES DEVELOPMENT BANK. Abu Dhabi, P.O. BOX: 2449. INVITATION TO CONTEST FOR AN INTERNATIONAL HOTEL PROJECT IN ABU DHABI. The general conditions of contest and the terms of the hotel can be obtained from A.E. Development Bank premises from 1st November, 1975 up to 1st December, 1975.

NETTE REPRISE DES VENTES D'AUTOMOBILES EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Le marché de l'automobile en Allemagne fédérale a enregistré en septembre une nette reprise. Les immatriculations de véhicules neufs se sont élevées à 204 952 contre 169 388 par rapport à la période correspondante de 1974 (+ 20,4 %).

Au troisième trimestre

LES ÉTATS-UNIS ONT CONNU UN TAUX DE CROISSANCE ANNUEL DE 11 %

Washington (Afp). — Le redressement économique des États-Unis se confirme. Pendant le troisième trimestre de 1975, le produit national brut (P.N.B.) américain — calculé en dollars de valeur constante — a augmenté au rythme annuel de 11,2 %.

Le directeur général de la société Hudles Goudrons Dérivés (H.G.D.) de Vendin-le-Viel (Pas-de-Calais), M. Lucien Beauxis, vient de démissionner.

Le groupe du parti socialiste et les radicaux de gauche de l'Assemblée nationale ont demandé, dans une proposition de résolution, la création d'une commission d'enquête chargée d'étudier les accords conclus en 1974 et 1975, ou antérieurement, entre les entreprises publiques ou à participation publique et les groupes multinationaux, dans les secteurs de l'informatique, de la production d'énergie nucléaire et de l'aéronautique.

Épée Nouvelle d'Organisation Économique et Sociale. Établissement privé enseignement Technique et Supérieur.

ENOE. 82 r. Mirosmont 75008 Paris. Tél. 522.10.37 - 45.07 - 26.78.

A L'ÉTRANGER

DOUBLE ACCORD SOVIÉTO-AMÉRICAIN

(Suite de la première page.) L'U.R.S.S. a pris, en outre, une option sur 2 millions de tonnes supplémentaires, sous consultation préalable des gouvernements. Une clause de sauvegarde réserve toutefois au gouvernement américain le droit de réduire les livraisons si les estimations des stocks céréaliers sont inférieures à 225 millions de tonnes.

M. Meany, président de la centrale inter-syndicale de l'A.F.L.-C.I.O., et le syndicat des dockers se sont-ils félicités de l'accord et ont mis fin à l'embargo sur le chargement des céréales. Les milieux officiels estiment que les achats soviétiques n'auront qu'un effet minime sur les prix alimentaires américains. Selon le rapport d'une commission du Congrès publiée lundi, la hausse des prix alimentaires, consécutive à l'achat de 9,8 millions de tonnes de céréales par les Soviétiques en juillet, a été de 1 %. Des achats de 10 millions de tonnes supplémentaires de céréales et de 25 millions de tonnes de soja porteraient cette hausse à 2,4 %.

LES ÉTATS-UNIS, PREMIER PAYS EXPORTATEUR DE BLÉ ET DE MAÏS

La production mondiale de céréales est de l'ordre de 1,2 milliard de tonnes. Les trois principales catégories de grains sont : le blé, le maïs et le riz. L'U.R.S.S. est le premier pays producteur de blé, avec 225 millions de tonnes. Les États-Unis (121 millions), le Canada (11 millions), l'Australie (5,5 millions), l'Argentine (1,1 million).

Le blé et le maïs : la production mondiale moyenne, depuis 1971, 304 millions de tonnes par an, essentiellement fournie par les États-Unis (47,2 %), les États d'Amérique du Sud (23,5 %), la Chine (9,2 %), l'Europe de l'Est (8,2 %), la C.E.E. (4,9 %) et l'U.R.S.S. (3 %). Les échanges sont annuellement de l'ordre de 40 millions de tonnes, que livrent principalement les États-Unis (30 %), l'Argentine, l'Afrique du Sud, la Thaïlande et la C.E.E. (sa part du marché n'exécute pas 5 %). Les acheteurs sont à peu près les mêmes que pour le blé.

ENVIRON SEPT CENTES BOUCHERS PARISIENS, ainsi que quelques autres représentants du commerce indépendant alimentaire (boulangers et épiciers), se sont regroupés, le 20 octobre, à 14 heures, sous les fenêtres du 26, avenue de Villiers, où les cinq présidents de la Boucherie française continuent la grève de la faim commencée il y a une semaine.

MENACE DE GREVE A L'ÉTRANGER — Les dirigeants de la Fédération C.G.D.T. de l'éclairage, qui devaient rencontrer ce mardi 21 octobre leurs homologues de la C.G.T., envisagent des arrêtés de travail au cours de la dernière semaine d'octobre si la direction ne 23 octobre, « n'apportait pas de réponse positive aux revendications déposées au ministère de rémunération, d'effectifs, de conditions de travail ».

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

Table with 3 columns: Dollars, Deutschmarks, Francs suisses. Rows for 1, 3, 6 months.

Pour vous et votre équipe de vente

HEINZ GOLDMANN sera le 6 Novembre 1975 à Paris pour une journée.



COMMENT VENDRE VOTRE PRIX EN 1975-76

Renseignements et inscriptions HEINZ GOLDMANN Centre International de ventes 147, avenue Paul-Doumer 92550 RUEIL-MALMAISON Téléphone : 977.9254

MORRIS

LIVRAISON IMMÉDIATE GRAND CHOIX D'OCCASIONS Mécanique - Tôlerie - Peinture Mise au point par spécialistes FRANÇOIS & CIE 8 rue St-Ferdinand - PARIS 17e

MAITRISEZ VOTRE ENTREPRISE

N'attendez pas la fin de l'année pour savoir si vous avez gagné ou perdu de l'argent. Disposez à tout moment d'un état précis de votre comptabilité qui vous permettra de prendre en temps utile les décisions qui s'imposent.

LA VIE SOCIALE

EMPLOI

Une filature des Vosges ferme ses portes

Les cent cinquante-sept salariés occupent les locaux
De notre correspondant

Epinal. — La Société Ecrepont a annoncé, lundi 20 octobre, son intention de fermer les portes de sa filature, implantée en 1972 à Fraize à la suite de la disparition des établissements Gelliot-Bousac. Cent cinquante-sept personnes seront donc licenciées dans un délai de trois mois.

Dés que la nouvelle fut connue et pour s'opposer à ces suppressions d'emplois, l'ensemble du personnel à l'initiative de la C.G.T. a décidé l'occupation des locaux. Selon la direction, cette décision de fermeture est motivée non seulement par l'épuisement de ses disponibilités financières à la suite d'une mauvaise performance, mais aussi par la situation de l'industrie cotonnière en France, et tout particulièrement dans le domaine de la filature.

La direction se précipite aux représentants du personnel que cette situation était la conséquence non de la conjoncture actuelle, mais de la politique en matière d'échanges commerciaux menée par le gouvernement qui a décidé de sacrifier la filature du coton au profit d'autres industries. Nous sommes victimes de la concurrence déloyale des pays en voie de développement, a-t-elle ajouté en substance, avant de conclure : « Les filatures de coton sont condamnées en Europe, en particulier celles qui fabriquent des fins numéros (variétés de tissu). »

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

L'assurance-maladie : un trou de 500 millions de francs

« La situation est grave. » A l'occasion de la journée portes ouvertes que les dirigeants de l'assurance-maladie des non-salariés ont organisée dans toute la France lundi 20 octobre afin de mieux faire connaître aux assurés le fonctionnement de leur régime, M. Jean-Pierre Boucard,

président de la Caisse nationale, a confirmé dans les locaux de la caisse parisienne envahis par des cotisants mécontents, les difficultés financières de cette institution. Il a rappelé aussi les revendications que son prédécesseur M. Gérard Nicoud avait déjà avancées il y a plus d'un an. Pour éviter une rupture de trésorerie, l'Etat avait dû consentir en août 1974 une avance de 150 millions de francs. Cette année, trois avances du Trésor ont été nécessaires soit au total 620 millions de francs. A la fin de 1975, toutes ces sommes seront remboursées, mais la caisse devra à nouveau trouver 500 millions de francs pour attendre les cotisations en avril 1976.

SYNDICATS

LA C.F.T. RÉPLIQUE AUX ACCUSATIONS DE LA C.G.T. A PROPOS DES ÉLECTIONS CHEZ CHRYSLER

M. Auguste Blanc, nouveau secrétaire général de la Confédération française du travail, et M. Le Berre, secrétaire confédéral, ont tenu, le 20 octobre à Poissy, dans les bureaux de la permanence syndicale, une conférence de presse afin de répondre aux accusations que la C.G.T. avait lancées contre la C.F.T. au sujet du déroulement des élections professionnelles chez Chrysler (le Monde daté 12-13 et 17 octobre).

« Le contrôle de la régularité du scrutin n'incombait pas à la Confédération française du travail. Ce n'est donc pas sur elle qu'il faut faire porter la responsabilité d'éventuels litiges », a expliqué M. Blanc. Afin de prévenir toute ambiguïté ultérieure, la C.F.T. a, dès à présent, écrit au président de la République et au premier ministre pour demander une surveillance administrative lors des prochaines élections chez Citroën.

Alors que le ministre des finances s'est engagé « à fournir à nouveau les fonds nécessaires » et réclamant cependant un plus grand effort contributif des commerçants et artisans, les dirigeants de la caisse estiment qu'il n'est pas possible de demander plus à leurs assurés. M. Boucard et M. Nicoud — qui doit être reçu le 4 novembre par M. Giscard d'Estaing — demandent que l'Etat supporte les charges indues, notamment les frais d'hospitalisation. Ils réclament aussi une réforme des circuits financiers du régime.

M. NICOD SERA REÇU LE 4 NOVEMBRE PAR M. GISCARD D'ESTAING

« C'est la première fois que le CIO-UNATI sera reçu par le président de la République », a précisé M. Gérard Nicoud, lundi soir 20 octobre, sur les arènes de France-Inter, après que l'élysée eut fait savoir que M. Valéry Giscard d'Estaing recevrait, le 4 novembre, à 18 heures, le président du CIO-UNATI. M. Nicoud, qui avait demandé officiellement, la semaine dernière, à être reçu à l'Élysée, estime que cette entrevue a constitué une officialisation de ce mouvement qui, depuis six ans, se bat pour le sort des artisans et petits commerçants.

GARANTIE FINANCIÈRE

(Lot du 2 janvier 1970 - Décret du 20 juillet 1972)

La BANQUE HERVET, Succursale MALESHERBES, 78, boulevard Malesherbes, 75008 PARIS, informe le public qu'il a été mis fin à la garantie financière qu'elle avait accordée à la Société BAUMCO, 81, rue de la Vierge, 75004 PARIS, depuis le 15 octobre 1973 en titre de ses activités de transaction et de gestion immobilières.

En conséquence, la garantie qui lui a été accordée à ce titre par la BANQUE HERVET cesse à l'expiration d'un délai de 3 jours francs à dater de la présente publication (art. 44 du décret du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise effectués pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi du 2 janvier 1970 et restant couvertes par la BANQUE HERVET à condition d'être produites par les créanciers dans les trois mois de la présente publication, au siège ci-dessus indiqué.

Il est précisé qu'il s'agit de « créances éventuelles » et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues, et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité et l'honorabilité du Cabinet ci-dessus indiqué.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE SOCIÉTÉ NATIONALE SONATRACH

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un appel d'offres international est lancé pour la supervision des travaux de construction du pipe-line condensat Hassi R'Mel - Arzew qui comprend :

- une ligne de 28" de diamètre et de 520 km de long ;
- trois stations de pompage ;
- un terminal arrivée à Arzew ;
- un terminal marin de chargement.

Le cahier des charges peut être retiré auprès de la Direction Engineering Central, 10, rue du Sahara, Hydra, ALGER - Tél. : 60-62-86/87 - 60-66-33/34 - Téléc. : Sonec 52 375DZ, à partir du 10 octobre 1975.

Les offres devront parvenir à la SONATRACH - Division Engineering et Développement - avant le 25 novembre 1975.

Le délai de validité de l'offre est fixé à quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date de remise des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ

AVIS DE PRÉSELECTION N° 2/KD.T

SONELGAZ doit réaliser une couverture radiotéléphonique de toutes les zones de distribution d'électricité et du gaz. Cette couverture sera constituée de réseaux de service mobile dans la bande VHF des 150 Mhz.

Pour sa réalisation SONELGAZ lancera un appel d'offres international restreint à des entreprises préalablement sélectionnées sur la base d'une présélection, objet du présent avis.

Les entreprises désireuses de se porter candidates à l'appel d'offres sont invitées à écrire à :

SONELGAZ - ÉQUIPEMENT/SERVICE KD.T
2, boulevard Salah-Bouakour. — ALGER.

Le dossier de présélection leur sera envoyé et elles devront répondre avant le 30 novembre 1975.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

essilor

le 28 octobre en Bourse

112 500 actions, soit le quart du capital, seront mises à la disposition du public, au prix d'offre minimum de F 450

- Un des leaders mondiaux de l'industrie optique : chiffre d'affaires consolidé 568 millions, dont près de la moitié à l'étranger (+ de 70 % du marché français des verres correcteurs)
- Des produits de renom international à la pointe de la technologie : Varilux, Orme 1000, Amor...
- Une croissance moyenne de 20 % par an de 1971 à 1974
- Une communauté d'hommes de service de la vue.
- Bénéfice net consolidé 1974 par action : F 56,82.
- Dividende global par action (avoir fiscal compris) : F 15.

Visa COB n° 75-136 du 30/9/75 BALO du 6/10/75

INAUGURATION DU BUREAU DE REPRÉSENTATION DE MANILLE-Philippines

La Banque nationale de Paris vient de procéder à l'inauguration officielle d'un bureau de représentation à Manille. Cette nouvelle représentation aura pour mission de favoriser la promotion des relations industrielles, commerciales et financières des Philippines avec la France, ainsi qu'avec les nombreux pays où l'activité commerciale est traditionnelle. Le B.N.P. dans le préambule de son rapport d'activité 1974, a souligné son rôle de facilitation des échanges et d'accroissement des services qu'elle met à la disposition de ses clients français et internationaux, ainsi que son important réseau de filiales et de succursales dans le monde.

AU PRINTEMPS S.A.

La situation semestrielle provisoire, arrêtée au 30 juin 1975, fait apparaître une perte de 35 millions 647 000 F. Cette perte s'analyse comme suit : — 4 929 000 F au titre du résultat avant déduction, contre, au 30 juin 1974, un bénéfice de 4 millions 743 000 F ; — 26 616 000 F au titre de diverses provisions constituées sur certaines filiales et participations, afin de tenir compte de leur perte d'exploitation du premier semestre 1975. L'activité commerciale est traditionnellement plus importante cours du second semestre que durant le premier. De ce fait, réalisés des six premiers mois, peuvent ne pas préjuger de l'exercice.

LUCHAIRE

Sous les auspices de la Banque d'Union européenne, le rapport du groupe Luchaire aux établissements Luchaire, après le rayonnement métallurgique, concrétisé le 15 courant par la d'une participation majoritaire, sociétés P.A.L. et Labor dans le tal de Lapeyroue. M. Edmond Luchaire, président du groupe, a nommé M. Claude Luchaire, directeur de la division métallurgie, à la présidence de la société Luchaire, aux fonctions de président-directeur général de la société Lapeyroue.

DUMEZ

La situation financière provisoire au 30 juin 1975 fait ressortir un bénéfice net de 123 millions de francs pour la société Dumez. Pour la même période, les bénéfices nets du groupe sont estimés à environ 55 millions de francs.

GRUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE SITUATION DES SICAV AU 30 SEPTEMBRE 1975

Nombre d'actions au 30 septembre 1975 (action de 100 F nominal)	Sociétés associées pour le compte de placement C.I.F.		A.G.F.I.M. Société anonyme pour le compte de placement financier de valeurs mobilières	
	316 287	983 210	147	117 124 084
Actif net par action.....	234,71	147		
Actif net total.....	74 236 202,63	117 124 084		
Répartition actif net en % :				
— Disponibles.....	5,87	1		
— Obligations françaises.....	44,79	32		
— Obligations étrangères.....	1,58			
— Actions françaises.....	21,82	65		
— Actions étrangères.....	26,03	0		
Rappel :				
Dividende par action de 100 F nominal :				
— Montant net et avoir fiscal.....	11,27 + 2,11	9,38 + 0		
— Date de paiement.....	21 avril 1975	21 avril 1975		

Souscriptions : services administratifs, 87, rue de Richelieu, Paris (2^e)
Banque générale du Phénix, 31, rue Lafayette, Paris (6^e)

Les gestionnaires le savent bien. Revendre une voiture n'est jamais une bonne opération. Trouver un acquéreur, négocier au meilleur prix, c'est du temps et souvent de l'argent perdus.

En choisissant la formule de location longue durée Locasim, il n'y a plus de problème d'achat. Donc, plus de problème de revente. Vous faites votre choix dans la gamme Simca-Chrysler-Matra,

Quand on n'est pas propriétaire de son parc auto, on n'a jamais beaucoup de problèmes au moment de la revente.

vous fixez vous-même la durée du contrat (entre 12 et 24 mois) et le kilométrage (de 20 000 à 60 000 km). En fin de contrat, vous rendez

selon l'option choisie, l'entretien et l'assurance, prise d'ordre et pour votre compte.

Finalement cela fait beaucoup de problèmes en moins. Pensez-y.

Location longue durée Locasim

Les services de l'automobile sans les servitudes.

Locasim 30, rue d'Orléans 92200 Neuilly Tél. 74.56.00.

Je paye 1.50

Journal de 1950

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Marché lourd

Après les élections de dimanche, le marché a subi un tassement... Les valeurs étrangères ont été particulièrement touchées...

LONDRES

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various stocks and their prices.

INDICES QUOTIDIENS

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Shows daily indices for London.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ENTREPRISES A. COCHERY - La société a porté de 71,9 % à 100 % le capital de la filiale de Midi...

NEW YORK

Rassemblement

Début de semaine assez mitigé à Wall Street, après avoir progressé les heures de transactions...

INDICES QUOTIDIENS

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Shows daily indices for New York.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Shows dollar exchange rates in Tokyo.

Main financial table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various international and domestic securities.

BOURSE DE PARIS - 20 OCTOBRE - COMPTANT

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists Paris stock market data for October 20th.

MARCHÉ A TERME

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists forward market data for various commodities and currencies.

COTE DES CHANGES

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists exchange rates for various currencies.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists gold market data.

FINANCIERS DES... 28 octobre... Bourse

Locast

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. AFRIQUE
- 2-3. PROCHE-ORIENT
 - La guerre civile au Liban.
- 3. DIPLOMATIE
 - Après le voyage de M. Giscard d'Estaing en U.R.S.S.
 - La visite du premier ministre pakistanais en France.
- 4-5. EUROPE
 - PORTUGAL : les partisans de « pouvoir populaire » intensifient leur action.
- 5. AMERIQUES
- 6. ASIE
 - La visite de M. Kissinger à Pékin.
- 7-8. POLITIQUE
 - Les nouveaux quotidiens de l'extrême gauche.
 - Après l'élection législative de la Vienne.
- 9. L'EVENEMENT
 - La condition matérielle des parlementaires.
- 10. SOCIÉTÉ
 - L'état de New Jersey dénonce l'enthousiasme comme un mensonge.
- 10. AERONAUTIQUE
 - Boeing propose une coopération aux constructeurs européens.
- 12-13. JUSTICE
 - Assises de la Sarthe : ces médecins prescriteurs d'otages qui ont provoqué la suspension d'un préfet.
 - La France et sa justice, point de vue par Pierre Marcellin.
- 13. SPORTS
- AUTOMOBILISME : la nouvelle réglementation des Vingt-Quatre Heures de Mans.
- 14-15. EDUCATION
 - La rentrée dans l'enseignement supérieur.
- 16. RELIGION
 - Trois points névralgiques à l'ordre du jour de l'Assemblée épiscopale à Lourdes.

LE MONDE DE LA MEDECINE
Pages 17 et 18
— Après l'attribution du Nobel : Virus et cancers humains.
— Livres.

- 18. L'ACTUALITE SCIENTIFIQUE
 - Rojo soir l'Académie des sciences.
- 19 à 21. ARTS ET SPECTACLES
 - CINEMA : le Coche-Coché pastoral.
 - JAZZ : le Festival de Neuchâtel.
- 28-29. LES REGIONS
 - La leet décollage de la province.
 - La situation en Corse et au Bretagne, point de vue de MM. Louis Le Pen et Dominique Todde.
- 31. LA VIE DE L'INDUSTRIE
- 32 à 34. LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE
 - Le travail noir et la crise (II), par Jean Benoît.

LIRE EGALEMENT
RADIO-TELEVISION (21)
Annonces classées (22 à 27) : Journaux (28) ; Chroniques (29) ; Journaux critiques (30) ; Médecine (31) ; Mots croisés (32) ; Finances (33).

Le numéro du Monde, daté 21 octobre 1975, est tiré à 590 570 exemplaires.

Pour louer une voiture en Allemagne, réservez chez Europcar au : 645.21.25

Avec la garantie d'un maître tailleur

COSTUMES MESURE
dans un choix de 3.000 draperies

PARDESSUS : 635 F

LEGRAND TAILLEUR
27, rue de la République, PARIS (9^e)

LE GÉNÉRAL FRANCO A EU UN MALAISE CARDIAQUE

Le général Franco a été victime d'un malaise cardiaque, apprend-on de source informée à Madrid, ce mardi 21 octobre. Des médecins spécialistes ont été appelés au palais du Pardo. Le chef de l'Etat espagnol souffre d'une grippe contractée la semaine dernière. Une arythmie cardiaque avait été constatée vendredi dernier, le général Franco ayant dû quitter le conseil des ministres avant la fin de la réunion. C'est dans la nuit de lundi à mardi qu'il aurait eu ce malaise, dont la gravité n'est pas précisée. Le général Franco avait été gravement malade de juillet à septembre 1974 et avait provisoirement délégué ses pouvoirs au prince Juan Carlos, successeur désigné depuis juillet 1969.

Le « Scottish Daily News », journal britannique autogéré depuis le mois de mai 1975, est en proie à des difficultés financières. M. Harold Wilson a accepté de recevoir prochainement une délégation du comité d'entreprise à ce sujet. Le premier ministre, dans un message au comité, a cependant explicitement rejeté toute nouvelle aide financière gouvernementale. Le Scottish Daily News avait reçu plus de 10 millions de francs de fonds publics lors de son renouveau en mai dernier, le personnel ayant rejeté la décision de fermer la chaîne Beaverbrook de fermer le journal. Le personnel s'est prononcé lundi 20 octobre pour la nomination d'un administrateur judiciaire provisoire chargé de préserver ses intérêts tant qu'une solution financière ne sera pas trouvée à la crise.

Voyage saharien
En Land Rover, hors des pistes, parmi les régions les plus fascinantes du Sahara (Algérie et Niger).
9 à 14 jours - 3400 F à 7000 F
EXPLORATOR
15, place de la Madeleine, 75008 Paris - Tél. 266.66.24 - Lic. A. 630

STREA
Toujours un choix et des prix intéressants sur la fourrure
64, rue de Rennes / PARIS 6^e

L'ÉGYPTE
DÉPARTS TOUTES LES SEMAINES

- ◆ Temples et musées, 7 jours..... 2.800 F
- ◆ Les hauts lieux d'Égypte, 10 jours..... 3.450 F
- ◆ Les hauts lieux d'Égypte, 14 jours..... 3.950 F
- ◆ Le Nil : ses temples et ses dieux (croisière 14 jours)..... 4.550 F
- ◆ Le Nil : ses temples et ses dieux (croisière 10 jours)..... 3.950 F
- ◆ Le Caire à votre gré, 7 jours..... 2.200 F

Demandez à Isabelle Bonnier notre brochure Égypte.

TRAVIA 19, av. Victor-Hugo - 75116 Paris. Tél. : PASSY 71-39

RÉPONDANT A M. HABY

Le gouvernement n'entend pas revenir sur la loi d'orientation de l'enseignement supérieur

déclare M. J.-P. Soisson

La « guerre » déclarée par M. René Haby, ministre de l'Éducation, qui a revendiqué la responsabilité de la formation des maîtres avec la simple collaboration des universités, ne pouvait aller sans riposte de la part du secrétaire d'État aux universités, M. Jean-Pierre Soisson, au cours d'une conférence de presse réunie ce mardi 21 octobre, s'en est, en fait, remis au gouvernement, en rendant public — avec, toutefois, l'accord de son collègue — un texte signé conjointement avec M. Haby, le 30 décembre 1974, et dont les principes « ont été entérinés par le gouvernement lors d'un comité interministériel tenu en janvier 1975. Il consacre la place des universités dans la formation des maîtres. Une telle

formation sera organisée par des centres qui seront créés au sein d'universités par voie de conventions passées entre le ministre de l'Éducation et le secrétaire d'État aux universités, d'une part, une ou plusieurs universités d'autre part.

M. Soisson a indiqué solennellement que « le gouvernement n'entend pas revenir sur les dispositions de l'article premier de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur », qui contient la formation des maîtres à l'université.

Le secrétaire d'État a surtout analysé les conditions dans lesquelles s'organise cette rentrée. Évoquant les flux d'entrées dans les différentes universités, il a constaté que les demandes de première inscription avaient augmenté en moyenne de 20 à 25 %, et nous devons organiser, a-t-il précisé, une régulation des flux, comme en médecine. L'entrepreneurs des études pour l'instauration d'une sélection dans cette

« Afin de permettre aux travailleurs non bacheliers d'accéder aux enseignements supérieurs, vingt et une universités vont organiser cette année des cycles de préparation aux études partielles. Il s'agit d'une extension importante (...) qui conduira le gouvernement à définir en 1976 le cadre réglementaire de ces nouveaux types d'enseignement. »

(Lire pages 14 et 15 notre dossier sur la rentrée universitaire)

GRÈVE A L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE SAINT-CLOUD

Les élèves et les enseignants de l'École normale supérieure de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) ont, samedi 19 octobre, une grève d'une semaine pour protester contre le transfert de leur école à Lyon, récemment annoncé par M. Jacques Chirac, premier ministre (le Monde de 2 octobre). Les personnels de l'É.N.S. ont décidé, de leur côté, d'observer deux journées de grève, ce mardi 21 octobre et jeudi 23 octobre. Deux manifestations sont également prévues, l'une, ce mardi 21 octobre devant l'hôtel de ville de Saint-Cloud (dont le maire est M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances) et l'autre, jeudi 23 octobre, devant le secrétariat d'État aux universités.

Ancien dirigeant socialiste devenu communiste

M. JEAN ZYROMSKI EST MORT

M. Jean Zyromski, ancien conseiller de la République, ancien dirigeant de la Fédération de la Seine de la S.F.I.O. durant le Front populaire, est mort lundi 20 octobre des suites d'une longue maladie.

Né le 20 avril 1890, à Nemours, Jean Zyromski avait adhéré à la S.F.I.O. en 1912. Devenu, en 1927, secrétaire de la Fédération de la Seine, il avait mené une tendance à gauche, qui trouva parmi ses collaborateurs à Paris des hommes comme Léon Simon, Paul Faure, Marcel Pivert et Léon Lagrange. L'appellation « Gauche socialiste » fut reprise, en 1932, par Guy Mollet lorsqu'il créa sa propre tendance au sein du nouveau parti communiste.

Jean Zyromski était aux côtés de Léon Simon dans des premières conversations de 1949 avec Maurice Thorez et Benoît Fraillon en vue de la création d'une fraction entre socialistes et communistes.

Après avoir pris une part active à la campagne pour l'aide à l'Espagne républicaine, puis à la Résistance, Jean Zyromski avait donné, en 1945, sa démission de la S.F.I.O. et avait adhéré au P.C.F. De 1949 à 1968, il avait siégé au sein du groupe communiste du Conseil de la République. Il était membre du Comité d'administration des « Cahiers Maurice-Thorez ».

PERTURBATIONS A ORLY ET A ROISSY

Les mécaniciens d'Air France poursuivent leur mouvement de grève

Le trafic d'Air France continue d'être perturbé tant à Orly qu'à Roissy, ce mardi 21 octobre, par les arrêts de travail des mécaniciens au sol de la compagnie nationale.

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont appelé leurs mandataires à se rassembler ce mardi « pour définir de nouvelles formes d'action après avoir ébauché leurs revendications ». Quelques deux mille manifestants, encadrés par des forces de l'ordre, ont défilé ce mardi matin, devant l'aérogare d'Orly-Sud.

Pour l'heure, une épave de force semble engagée entre les syndicats et la direction. Des contacts ont lieu entre les deux partenaires, mais, pour l'instant, il n'est pas question de négociations. Le détonateur du mécontentement est la récente décision des responsables de la compagnie nationale de limiter les quotas d'avancement entre 5 et 10 % du nombre total des effectifs, comme le prévoient les statuts ; ces dernières années, ces taux étaient compris entre 18 et 20 %.

En outre, les dirigeants d'Air France ont renoncé à incorporer des agents saisonniers. Alors qu'une tradition bien établie voulait que l'on retienne les meilleurs éléments, il a également été décidé de ne plus remplacer les employés qui partaient à la retraite.

Déjà, au début de 1975, dans le cadre d'une politique d'austérité, les syndicats F.O., C.F.T.C., l'union syndicale d'Air France et le Syndicat national des mécaniciens au sol de l'aviation civile avaient signé avec la direction un accord salarial. Aux termes de cet arrangement, les salaires sont bloqués jusqu'en 31 octobre prochain ; leur remise à jour — elle sera de l'ordre de 8,5 % — sera effective à compter du 1^{er} novembre.

En contrepartie, il a été accordé, à l'ensemble du personnel, trois primes uniformes : 200 F en février, 310 F en mai et 350 F en août. En outre, une prime unique de 100 F a été versée aux agents travaillant en horaires de roulement. Aux employés de basse catégorie, enfin, on a attribué, en février, une enveloppe de 200 F et des points supplémentaires.

C'est toute cette « politique d'austérité » que semblent mettre en cause les syndicats. Leur action traduit l'impatience d'une partie du personnel, qui voit mal comment, dans la conjoncture actuelle, les choses peuvent évoluer favorablement.

Dans une lettre qu'il vient d'adresser aux syndicats du personnel au sol, M. Gilbert Pérol, directeur général d'Air France, explique le point de vue de la compagnie nationale. Il confirme son refus d'incorporer des sal-

onniers mais précise que sera fait « pour maintenir des effectifs compatibles avec les charges de travail. Quant au retour à la régulation des quotas d'avancement, il ne s'agit pas, selon lui, que « mesure procédurale » ; il n'y a question d'en revenir à une application du règlement d'ignorer la jurisprudence des dernières années.

M. Pérol annonce, d'autre part, le réajustement de salaires au 1^{er} novembre prochain, une augmentation saisonnière des salaires au 1^{er} janvier 1976. Et qu'il concerne l'emploi, un directeur général confirme l'intention de ne procéder à licenciement massif et se veut de trouver pour la compagnie « une expansion réaliste » qui s'applique à toutes les activités de ses activités.

D'autre part, le syndicat d'Air France confirme, de communiqué, son appel à grève de vingt-quatre heures le mardi 22 octobre, pour protester contre la réduction des mouvements, empêcher l'instauration de saisonniers et l'application des effectifs ».

La grève de l'essence

CERTAINES ORGANISATIONS SERAIENT EN DÉSACCORD SUR LA FAÇON DE MENER L'OPÉRATION

Trois organisations de pompiers, la Fédération nationale de la mer et de l'artisanat, la Fédération nationale des pompiers volontaires, le Syndicat national des pompiers volontaires, ont en début d'après-midi, pour de bon, pour dimanche et lundi prochains, par la Chambre syndicale nationale de cuisine et réparation de la pompe (C.S.N.C.P.A.) de la région de Paris, des éditions d'urgence. Lundi, les trois premières actions étaient d'accord sur une grève nationale, mardi matin, le responsable d'une d'entre elles nous a dit qu'il n'était pas sûr que toutes les organisations aient accepté de faire partie de la grève nationale de prestige à l'occasion de la semaine nationale de pompier. Le principe d'une grève nationale en désaccord avec la C.S.N.C.P.A. sur la façon dont celle-ci

A 'la Règle à Calcul', découvrez les plus récents calculateurs scientifiques de poche Hewlett-Packard.

HP-25
programmable, 13 registres de mémoire, 8 tests, branchements-fonctions trig, log, deg, rad, grad, conversions rect/polaire, fourni avec 56 programmes d'applications.
1.194 F TTC

HP-21
5 registres de mémoire - 20 fonctions scientifiques préprogrammées, notation scientifique, deg, rad.
782 F TTC

HP-22
calculateur universel - scientifique, statisticien, économiste - Y-ET, A%, droite de tendance, amortissements, annuités.
1.020 F TTC

la Règle à Calcul

65-67, bd Saint-Germain, 75006 Paris
Tél. : 033 02.63/033 34.61
1^{er} distributeur agréé en France des calculateurs de poche électroniques HP

HEWLETT PACKARD



Jour de 1.50